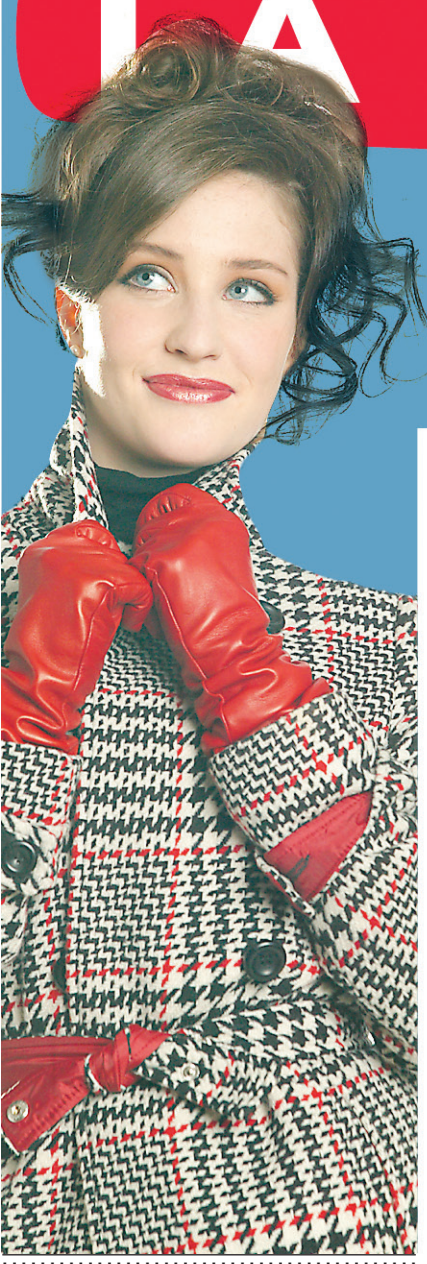
Montréal jeudi 30 septembre 2004 Le plus grand quotidien français d'Amérique 120e année no 337 92 pages 5 cahiers Ciel variable, Max. 18 Min. 9 65¢ taxes en sus - Édition provinciale 75¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE



CAHIER SPÉCIAL
MODE BEAUTÉ
EN MODE MANTEAU



LP2
YVES PELLETIER
PRIS EN FLAGRANT DÉLIT

C'EN EST FAIT DES EXPOS

31 395 fans sont allés faire leurs adieux à l'équipe qui déménage à Washington en 2005

ALEXANDRE PRATT

Il y avait des jeunes et des moins jeunes. Des couples et des groupes. Des Québécois, des Américains, mais surtout, un grand nombre de pères avec leurs fils parmi les 31 395 spectateurs présents au Stade olympique, hier soir, pour ce que le baseball majeur a qualifié de dernier match des Expos à Montréal avant leur transfert à Washington.

Assis dans les gradins populaires du champ droit, Jimmy Green se résignait à voir partir le club avec lequel son fils Steve a grandi. « Je trouve ça triste, mais pas pour moi. Je pense surtout aux 1000 employés saisonniers qui vont perdre leur emploi et aux 5000 fans qui viennent ici à tous les matchs. Dans le fond, je n'aurai qu'un seul regret : que mon fils n'ait pas joué pour les Expos à Montréal. » Car son fils, Steve Green, aurait pu être le partant des Expos hier soir. Lanceur au niveau AAA avec les Angels d'Anaheim, le Longueuillois a failli passer aux Expos dans une transaction impliquant l'inter Orlando Cabrera au mois d'août.

›Voir EXPOS en A4

AUTRES TEXTES

Le départ des Expos, 10 pages dans le cahier Sports



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

Hier soir, après le dernier match de l'histoire des Expos à Montréal, joueurs et instructeurs, notamment Claude Raymond, Luis Ayala et Brad Wilkerson, l'air dépité, sont sortis de leur abri sous les applaudissements des spectateurs.

Désolé de gâcher les funérailles



YVES BOISVERT

CHRONIQUE

Les Expos sont un peu comme ce type de Toronto qui est arrivé à ses propres funérailles, il y a deux semaines.

« Qu'est-ce que vous avez tous à pleurer ?

— Hein ! T'es pas mort ? Es-tu un fantôme ? Est-ce qu'on est fous ? Voyons, tu es mort, ta soeur t'a identifié à la morgue, on a imprimé les cartes, avec ta photo, le prêtre arrive...

— Excusez-moi de gâcher de si belles funérailles... Je suis vivant. Par contre, j'aimerais beaucoup signer le registre du salon funéraire, si vous le permettez. »

Comme j'ai moi-même écrit au moins cinq textes funéraires sur les Expos, et qu'ils n'ont même pas eu la délicatesse de mourir pour de vrai, si ça ne vous dérange pas, je ne participerai pas à la cérémonie des adieux cette fois-ci.

Le 7 novembre 2001, en page A3, j'ai écrit « les Expos sont morts hier soir à Chicago ». Deux semaines plus tard, j'ai écrit qu'avec la Coupe Grey, cette année-là, on assistait sans doute au dernier grand événement sportif à se tenir au Stade. L'an dernier, deux ans plus tard, le 28 août 2003, pas plus fin, après avoir vu deux matchs très excitants où la foule semblait revenir en masse, j'avais écrit, avec un semblant de prudence, que c'était « peut-être notre dernière occasion » de voir les Expos.

Ce coup-ci, j'attends l'autopsie. On a son orgueil, quand même.

Parlant d'orgueil, comment ne pas remarquer que c'est ce jour de départ que Tony Tavares, le grand patron des Expos, a choisi pour nous expliquer la raison économique profonde du départ de l'équipe.

›Voir FUNÉRAILLES en A4

AUTRE TEXTE

Il était une foi...
la chronique de Rima Elkouri, A11

SONDAGE
CROP - *LA PRESSE*

Charest a marqué des points à Ottawa

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Une majorité de Québécois estime que l'entente sur le financement de la santé, conclue récemment à Ottawa, représente « un progrès historique pour le Québec ».

Cette entente sur le « fédéralisme asymétrique » donne un nouveau souffle à la popularité du gouvernement Charest, revenu au niveau où il se trouvait avant les affrontements de décembre 2003 avec les centrales syndicales.

Préparé pour *La Presse*, un tout récent sondage CROP fournit un éclairage nouveau sur les derniers rebondissements sur la scène politique. Amorcée au lendemain de la conférence fédérale-provinciale sur la santé (CROP a sondé 996 personnes du 16 au 26 octobre), l'enquête, précise à trois points près, constate aussi que la bisbille qui a éclaté au Parti québécois lui a coûté cher chez les francophones.

›Voir CHAREST en A8

À lire: « On peut probablement vivre sans le Suroît », page A16

***Mon clin d'oeil* STÉPHANE LAPORTE**
« Washington ? C'est exactement là où je voulais aller ! »
— Ben Laden, qui est caché dans le costume de Youppi depuis trois ans.

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 17
Bandes dessinées	AFFAIRES 12
Bridge	AFFAIRES 15
Décès	AFFAIRES 16, 17
Feuilleton	AFFAIRES 12
Forum	A 21 à 23
Horaire télévision	ACTUEL 6
Loteries	A 15
Mots croisés	AFFAIRES 12 et SPORTS 12
Mot mystère	AFFAIRES 12
Observateur	AFFAIRES 13
Petites annonces	AFFAIRES 13 et AFFAIRES 2
Trait d'union	LP2 22, 23

Météo
Ciel variable, maximum **18**, minimum **9**, plus de détails en page SPORTS **16**

6 21924 98765 1

COMMISSION GOMERY

Le rapport d'une firme comptable édulcoré

GILLES TOUPIN

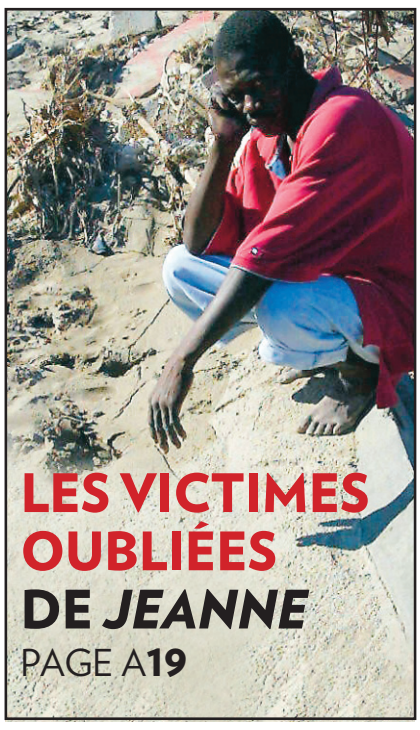
OTTAWA – La firme comptable Ernst & Young a « dilué » les conclusions de son rapport de vérification de 1996 sur les activités de commandite du ministère des Travaux publics, a affirmé avec force hier le commissaire John Gomery qui préside l'enquête sur le programme fédéral de commandites.

Lors de l'interrogatoire de trois comptables de la firme, Madeleine Brillant, Deanna Monaghan et Lucie Morin, qui ont travaillé au rapport en question, le juge Gomery s'est déclaré « perplexe » devant les façons de faire de la maison, notamment devant les importantes différences constatées entre le rapport préliminaire de vérification et le rapport final. Lorsque Mme Monaghan a tenté d'expliquer que le rapport préliminaire avait été « réécrit », le juge Gomery est alors intervenu avec fermeté.

« Vous ne l'avez pas réécrit, a-t-il lancé, vous avez dilué vos conclusions considérablement. Vous avez mis de côté vos références à des violations régulières, à la nécessité de régler le problème immédiatement, vous ne parliez plus de l'embarras potentiel que cela pourrait créer, pourquoi avez-vous dilué le rapport ? » Les comptables ont répondu qu'elles ne le savaient pas. Le commissaire leur a demandé si on leur avait demandé de « diluer » le rapport. Elles ont encore répondu qu'elles ne le savaient pas.

En effet, dans le rapport préliminaire de Ernst & Young mis en preuve hier par Me Finkelstein, le procureur adjoint de la commission, les vérificateurs de Ernst & Young ont signalé divers problèmes qui ne se sont pas retrouvés dans le rapport final remis au gouvernement.

›Voir RAPPORT en A10




125$ DE RABAIS
sur présentation de ce coupon
applicable à l'achat d'une paire de lunettes complète de prescription à prix régulier (verres et monture) sur une vaste sélection de verres et montures. Voir détails en succursale. Un coupon par client. Ne peut-être jumelé à toute autre promotion. Offre valide juqu'au 31 octobre 2004.
3251085
GREICHE SCAFF
OPTOMÉTRISTES
www.greiche-scaff.com
Achetez maintenant et payez en 12 versements sans intérêt
Sur approbation de crédit.
Examen de la vue
Vaste choix de montures signées
(514) 336-4444
Sans frais 1 877 667-2020
3251086

BUSH-KERRY LE PREMIER DÉBAT



PHOTO JEFF HAYNES, AGENCE FRANCE-PRESSE

Les préparatifs en vue du débat de ce soir vont bon train. Le modérateur, Jim Lehrer (à droite) discute des derniers détails avec l'un des producteurs.

Kerry part gagnant... à l'Université de Miami



ALEXANDRE SIROIS

MIAMI – Si le campus de l'Université de Miami était représentatif de la Floride au grand complet pour ce qui est des intentions de vote, l'issue de l'élection présidentielle dans cet État ne ferait pas de doute. John Kerry l'emporterait haut la main.

Plus on explore ce campus paradisiaque, plus on remarque la domination du candidat démocrate chez les étudiants. D'abord, parce qu'on croise, sous les cocotiers, presque exclusivement des jeunes qui arborent des macarons et des autocollants aux couleurs du tandem Kerry-Edwards. Ensuite, parce qu'à proximité du pavillon principal, derrière un énorme lac artificiel et les oiseaux exotiques qui s'y prélassent, il y a foule autour de quelques tables animées par de jeunes militants démocrates qui débordent d'énergie.

Et sur ce campus, où le sénateur du Massachusetts et le président George W. Bush croiseront le fer ce soir dans le cadre du premier débat présidentiel, rares sont ceux qui rendent visite aux jeunes républicains. Installés tout près de leurs adversaires, ils semblent d'autant plus discrets et isolés.

« Je sens qu'il y a beaucoup plus de jeunes qui appuient Kerry. Vous savez, les universités sont en général des milieux plus libéraux », indique une militante démocrate, Joanna Pluhowski. Âgée de 21 ans, Joanna fait partie d'une organisation gaie, Outspoken, qui a donné son appui à Kerry. Comme de nombreux homosexuels aux États-Unis, elle a du mal à avaler que Bush souhaite modifier la Constitution afin d'interdire le mariage entre conjoints de même sexe. « C'est difficile de ne pas s'engager politiquement quand vos droits civiques sont menacés. En fait, ce serait stupide de ne pas le faire », lance, d'un ton passionné, cette jeune étudiante en arts à l'allure bohème.

« John Kerry est une rock star », lit-on sur le t-shirt orange de Luke Kosar, président de la section jeunesse du Parti démocrate à l'Université de Miami, qui tente lui aussi de mousser la candidature de son candidat favori auprès des étudiants. Ce jeune homme aux cheveux coupés en brosse milite d'un air décontracté. Il est persuadé que son poulain va remporter « de loin » le débat de ce soir. Tout comme l'élection du 2 novembre. Et selon lui, le vote des jeunes y sera pour quelque chose. « Autrefois, les étudiants n'allaient pas voter. Mais cette année, ils iront en masse. Et ça va faire gagner Kerry. Nous avons un président qui est tellement controversé qu'il y a beaucoup de gens qui veulent s'engager pour s'en débarrasser », dit-il.

Les jeunes républicains sont peut-être moins populaires auprès de leurs pairs, ils se révèlent néanmoins aussi enthousiastes et optimistes que les démocrates lorsqu'on les interroge.

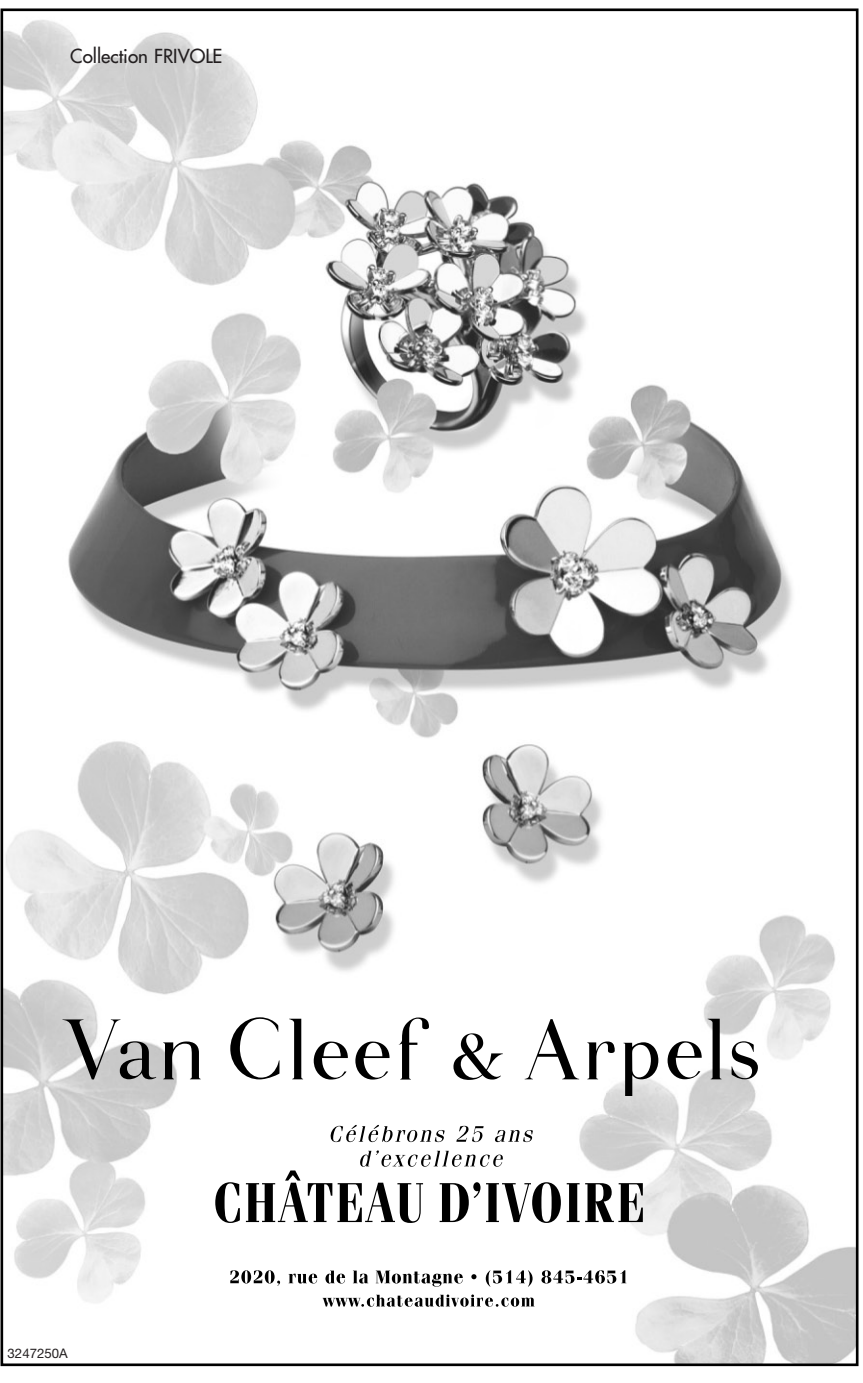
Christopher Garcia, dont le ton solennel tranche avec les conversations moins formelles des jeunes démocrates, dit espérer que le débat permettra aux candidats de « parler des enjeux ». Si c'est le cas, dit-il, le président triomphera. « Bush a une idée plus claire que Kerry de ce qu'il veut faire. Et Bush peut avoir un plus grand impact que Kerry avec un seul discours », affirme cet étudiant en science politique. Il cite à titre d'exemple l'importante remontée du président dans les sondages à la suite de la convention républicaine de New York, où il a livré une allocution remarquée.

Les paris sont ouverts, donc, quant à l'issue de la joute oratoire. Cela dit, au-delà du résultat final, le seul fait que ce débat d'une importance cruciale ait lieu sur le campus de l'Université ne laisse personne indifférent.

« Je pense que les gens sont excités. Ça nous met au coeur de l'action et ça nous donne l'impression d'être importants. Et ça prouve qu'ils jugent que les jeunes sont importants », affirme Talia Clay, une Afro-Américaine qui vient de quitter la Caroline du Nord pour étudier à Miami. « Tout le monde ici parle du débat. C'est surprenant parce que ce n'est pas le cas là d'où je viens », explique cette jeune indécise, séduite par Kerry, mais qui préfère attendre à ce soir pour décider si elle votera pour le candidat démocrate.

Difficile d'ignorer la tenue de ce débat sur le campus, faut-il préciser, alors que le centre sportif a dû fermer ses portes pour accueillir quelque 2500 journalistes et que l'autobus de CNN et les installations des autres grands réseaux ont déjà pris place entre les divers pavillons. Sans compter que les étudiants, professeurs et employés de l'université doivent dorénavant porter leur carte d'identité autour du cou.

Certains étudiants en ont d'ailleurs déjà un peu marre. Ahmed Ahmed, futur ingénieur, se disait irrité d'avoir dû chercher une place de stationnement pendant plus d'une heure hier matin. « Je pense franchement que les étudiants s'intéressent plus à l'équipe de football de notre université qu'au débat, a-t-il déclaré. Mais je comprends que les étudiants doivent faire des sacrifices puisque ça va être une très bonne publicité pour notre université. »



LE DÉBAT EN BREF

Où :
À l'Université de Miami à Coral Gables. Le campus se trouve dans un quartier résidentiel de 32 kilomètres carrés au sud-ouest du centre-ville de Miami.

Quand :
Ce soir à 21 h.

Qui :
Les deux principaux candidats, le républicain George W. Bush et le démocrate John Kerry, s'affronteront.

Thème :
La politique étrangère.

Animateur :
Jim Lehrer, hôte de l'émission *The News Hour* au réseau PBS.

Audience :
Plusieurs dizaines de millions de téléspectateurs. En 2000, 47 millions d'Américains avaient regardé le duel entre George W. Bush et Al Gore.

Prochains débats :
Deux autres débats sont prévus, l'un à Saint-Louis au Missouri le 8 octobre et l'autre à Tempe en Arizona le 13 octobre. Les candidats à la vice-présidence s'affronteront une seule fois, le 5 octobre à Cleveland en Ohio.

Dernier tour de piste avant la joute finale

ALEXANDRE SIROIS

MIAMI – À la veille du premier face à face entre les deux principaux candidats à la présidence des États-Unis, John Kerry a dit hier avoir hâte de défier George W. Bush en ajoutant... qu'il n'était pas prêt.

C'est ce que le sénateur a déclaré au réseau ABC, cherchant vraisemblablement à détendre l'atmosphère. « Mais je m'amuse beaucoup », a-t-il dit au sujet de la préparation du débat. L'événement pourrait être son ultime chance de convaincre une majorité d'Américains qu'il a l'étoffe d'un président.

Tant Kerry que Bush ont limité leurs apparitions publiques hier. Alors que le candidat démocrate se livrait à une entrevue remarquée, le président républicain se contentait de parcourir des régions de Floride durement touchées par plusieurs ouragans en l'espace de quelques semaines. Accompagné de son frère Jeb, gouverneur de cet État déterminant lors du scrutin de 2000, le président a rencontré des citoyens et des responsables des services de secours dans le centre de la Floride. Il a encore une fois promis que son gouvernement viendra en aide aux sinistrés, ayant jusqu'ici réclamé plus de 12 milliards US au Congrès américain à cet effet.

Bush n'a pas, comme il en avait l'habitude jusqu'ici, attaqué férocement son rival. Kerry a profité de cette trêve pour tenter de redorer son blason. Il a dit avoir hâte au débat « parce que c'est une occasion de pouvoir laisser les Américains entendre la vérité et de les laisser savoir comment vous vous positionnez ».

Les plus récents sondages, publiés en début de semaine, démontrent que Bush demeure en avance et que les Américains émettent encore beaucoup de doutes au sujet de Kerry. Le sénateur démocrate a admis que les républicains ont réussi à le dépeindre comme une girouette. « Mais cela ne reflète pas la réalité », a-t-il affirmé.

Il a d'ailleurs précisé de nouveau sa position sur la guerre en Irak. « Nous n'aurions pas dû entrer en guerre, sachant les informations que nous connaissons aujourd'hui », a-t-il dit.

Lors du débat, qui se déroulera sur le thème des affaires étrangères et de la sécurité nationale, Kerry cherchera fort probablement à clarifier ses positions. Il devra à tout prix tirer son épingle du jeu s'il veut séduire les indécis. L'événement ne laissera cependant que peu de place à l'improvisation et aux surprises.

Les échanges directs entre les candidats seront ainsi formellement interdits, en vertu d'une entente de 32 pages négociée par les deux parties. Les candidats devront également demeurer en permanence derrière leurs pupitres.

Les mouvements des caméras qui ont à l'oeil Bush et Kerry seront contrôlés. Pas question non plus que des gouttes de sueur apparaissent au front des politiciens. L'accord prévoit que la température du studio sera réglée pour éviter un tel incident qui avait jadis fait bien mal paraître le républicain Richard Nixon.

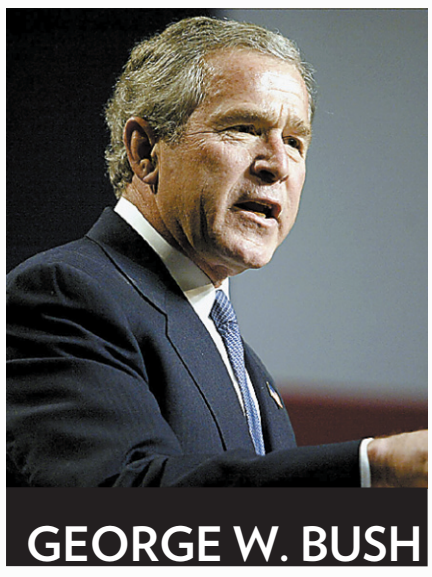
BUSH-KERRY LE PREMIER DÉBAT

Nos experts conseillent les candidats

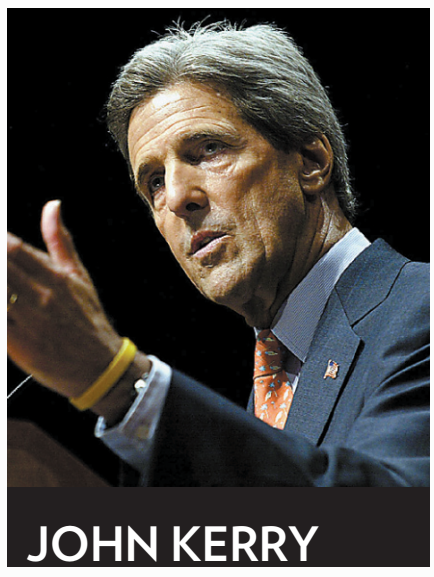
Comment débattre avec George W. Bush ? «Simple. Préparez-vous au débat le plus difficile de toute votre vie», conseillait cette semaine l'ancien vice-président des États-Unis et candidat démocrate battu en 2000, Al Gore. L'homme connaît bien le président Bush, puisqu'il l'avait affronté trois fois en débat cette année-là. À quelques heures du premier débat, crucial, entre John Kerry et George W. Bush, *La Presse* a demandé à quatre experts leurs conseils en la matière. Quels sont les thèmes à éviter ? Les mots à prononcer ou à proscrire ? Voici ce qu'ils diraient aux deux candidats avant leur entrée en studio, ce soir à 21h.

— Propos recueillis par **Karim Benessaieh**

ÉLECTIONS
ÉTATS-UNIS
★ 2004 ★



GEORGE W. BUSH



JOHN KERRY



Maura Casey : Éditorialiste au *The Day of New London*, au Connecticut.

LE MESSAGE À PASSER
› Sa force est son habileté à s'en tenir à son message. Il doit apparaître comme un homme que les Américains peuvent croire — beaucoup estiment que l'Irak a coûté trop cher et qu'on leur a menti sur les raisons de l'intervention.

LE PIÈGE À ÉVITER
› Il doit éviter d'avoir l'air déconcerté par Kerry.
› Éviter de baver quand il répond aux questions — une allusion à sa réputation de ne pas être très futé.

LE MOT À UTILISER
› Ferme. Comme dans : «Mes réponses en matière d'affaires étrangères vont être fermes.»

LE MOT À NE PAS UTILISER
› «Nuclear» («Nucléaire»). Il est incapable de le prononcer correctement (Nuke-u-lar).

LE MESSAGE À PASSER
› Il doit se battre contre l'accusation de Bush voulant qu'il soit indécis. Il doit semer le doute concernant Bush, et s'animer un peu.

LE PIÈGE À ÉVITER
› La plupart des Américains ne s'imaginent pas prendre une bière avec lui. Il ne doit pas apparaître trop sérieux, trop froid, pas particulièrement aimable.

LE MOT À UTILISER
› Armes de destruction massive (ADM, WMD en anglais). Où sont-elles? Existent-elles? Une bonne façon de rappeler aux électeurs les raisons données par Bush pour aller en Irak.

LE MOT À NE PAS UTILISER
› Vietnam. Assez joué au Soldat de l'année. Ses états de service ont amené beaucoup trop de questions à ce sujet.

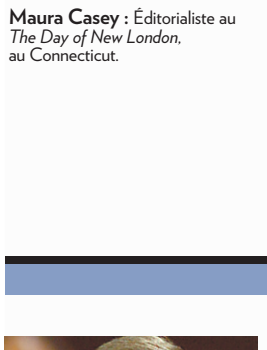


PHOTO PC

Jean-François Lisée : Directeur exécutif du Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CERIUM)

LE MESSAGE À PASSER
› Il doit continuer à taper sur les mêmes clous : confondre dans l'opinion la guerre contre le terrorisme et la guerre en Irak. Donner une image simple et sans nuance : nous sommes en guerre, nos ennemis sont nombreux et actifs, il faut être résolus et moi je le suis.

LE PIÈGE À ÉVITER
› Le retour sur le passé. Il ne veut pas refaire le débat de l'intervention en Irak.

LE MOT À UTILISER
› Force

LE MOT À NE PAS UTILISER
› My Pet Goat (le livre pour enfants que Bush a lu pendant sept minutes quand on a lui a annoncé les attentats du 11 septembre 2001).

LE MESSAGE À PASSER
› La question pour lui, c'est «quoi faire maintenant?» Il doit convaincre qu'il ferait mieux que Bush dans la guerre contre le terrorisme.

LE PIÈGE À ÉVITER
› Revenir sur le passé. Il a été pour et contre l'intervention en Irak.

LE MOT À UTILISER
› Force

LE MOT À NE PAS UTILISER
› France...



Gil Troy : Professeur d'histoire américaine à l'Université McGill, à Montréal

LE MESSAGE À PASSER
› Compétence, intelligence, confiance. Et un peu de sympathie, le fait qu'on peut lui faire confiance pour combattre le terrorisme tout en développant l'économie.

LE PIÈGE À ÉVITER
› Il ne doit pas apparaître mal informé ou sans réponse de façon à confirmer la crainte qu'il est un idiot. Il ne doit pas apparaître insensible comme son père quand il a regardé sa montre pendant un débat contre Bill Clinton.

LE MOT À UTILISER
› Sécurité

LE MOT À NE PAS UTILISER
› Nuke-u-lar (il ne le prononce jamais correctement)

LE MESSAGE À PASSER
› Crédibilité, légitimité, clarté. Le fait qu'il sait ce qu'il fait et qu'il n'est pas une girouette («flip-flop») ou qu'il louvoie, particulièrement sur les questions de sécurité nationale.

LE PIÈGE À ÉVITER
› Il ne peut pas louvoyer, ni parler avec des paragraphes compliqués, avec des mots à dix dollars qui semblent obscurcir plutôt qu'éclairer.

LE MOT À UTILISER
› Force

LE MOT À NE PAS UTILISER
› D'un autre côté («on the other hand», c'est bien une expression, mais c'est une partie de son problème de louvoiement)



Rod Dreher : Éditorialiste et chroniqueur au *Dallas News*, au Texas

LE MESSAGE À PASSER
› Il doit renforcer le manque de confiance des Américains envers la capacité de Kerry d'être un leader.

LE PIÈGE À ÉVITER
› Se laisser entraîner dans une discussion détaillée sur une stratégie de sortie de l'Irak. Il n'en a pas.
Il doit rester dans ses platitudes optimistes («La liberté est en marche en Irak», etc.)

LE MOT À UTILISER
› 9/11 (les attentats du 11 septembre 2001)

LE MOT À NE PAS UTILISER
› Vietnam.

LE MESSAGE À PASSER
› Convaincre que Bush a échoué en Irak, et que lui n'échouerait pas, parce qu'il a un plan pour réussir.

LE PIÈGE À ÉVITER
› Avoir l'air indécis et confus. L'arme la plus dévastatrice de Bush contre Kerry est cette simple phrase : «J'ai voté pour les 87 milliards (pour l'Irak) avant de voter contre.» Un classique.

LE MOT À UTILISER
› Vietnam. En référence au bourbier irakien. S'il veut gagner, il doit rendre les Américains conscients qu'un tel désastre pourrait se répéter en Irak.

LE MOT À NE PAS UTILISER
› Vietnam. En référence à son service militaire.

Une longue histoire de revirements

« Sommes-nous mieux maintenant qu'il y a quatre ans ? » a demandé Ronald Reagan à Jimmy Carter en 1980

KARIM BENESSAIEH

Véritable institution aux États-Unis depuis 1960, les débats présidentiels télévisés ont la réputation chez nos voisins du Sud d'être des moments-clés qui ont effectivement changé le cours des campagnes. De la performance laborieuse d'un Richard Nixon en sueur en 1960 à la victoire inattendue de George W. Bush en 2000, voici quelques débats qui ont marqué l'histoire depuis quatre décennies.

1960: Nixon c. Kennedy

Pour son plus grand malheur, Richard Nixon refuse tout maquillage pour son premier débat contre un jeune candidat sous-estimé, John Fitzgerald Kennedy. Nixon apparaît en sueur et fiévreux — il était effectivement malade — contre un JFK calme et bronzé qui l'emporte haut la main. « Nixon avait l'air d'un vendeur de pierres tombales », résume un chroniqueur d'Atlanta.

1976: Ford c. Carter

Après 16 ans d'absence, le retour des débats télévisés est peut-être l'occasion pour Gerald Ford de rattraper James Earl Carter, en avance dans les sondages. Au lieu de ce retour, Ford se tirera carrément dans le pied avec une des déclarations les plus étranges de la politique américaine : « Il n'y a pas de domination soviétique en Europe de l'Est et il n'y en aura pas sous une administration Ford. » Les Américains originaires de cette région du monde sont en furie. Jimmy Carter est élu.

1980: Reagan c. Carter

Le président en poste, Jimmy Carter, allait découvrir pourquoi la plupart des politiciens démocrates détestaient affronter Ronald Reagan. Cet acteur professionnel réussira à ridiculiser Carter qui accusait les républicains de vouloir couper dans le système de soins de santé étatique. « Et ça recommence (*There you go again*) », lança Reagan à un Carter qui ne se remit pas de la boutade. Reagan posa également une question corsée devenue un classique des débats — et que d'autres ont tenté d'utiliser à leur profit : « Sommes-nous mieux maintenant qu'il y a quatre ans ? » En 1984, Reagan fit de nouveau l'histoire avec une — autre — boutade. Lui que ses adversaires qualifiaient de trop vieux, à 73 ans, déclara : « Je refuse de faire de la jeunesse et de l'inexpérience de mon adversaire (Walter Mondale) un enjeu de cette campagne ». Même Mondale en rit. Reagan fut réélu.

1992: le triangle présidentiel

Pour la première fois, un débat présidentiel met en scène trois candidats : le démocrate Bill Clinton, le républicain George Bush et l'indépendant Ross Perot. Perot, un homme d'affaires texan, fera une forte impression en se démarquant des deux autres avec des déclarations du type : « Je n'ai pas de *spin doctors,* personne n'écrit mes discours. Ça se voit probablement. » Il récoltera 19 % des voix, la plupart au détriment du Bush père. Celui-ci n'avait guère aidé sa cause en regardant sa montre longuement pendant le débat, un geste décrié par des électeurs qui y virent un mépris du processus.

2000: Gore c. Bush

Les attentes étaient claires : devant un George W. Bush au bagage intellectuel limité, Al Gore devait tout rafler. Il ne le fit pas. Cette illustration claire d'une des forces de Bush, la diminution des attentes, obligea Gore à naviguer entre plusieurs stratégies de débat : combatif la première fois, il revint humble, presque engourdi, pour redevenir lui-même au troisième débat. Il était trop tard.

AUTRE TEXTE
La guerre de l'image en page 1 du cahier Actuel.



PHOTO ARCHIVES ASSOCIATED PRESS©

Le tout premier débat télévisé aux États-Unis, en 1960, a vu un certain John Fitzgerald Kennedy, calme et bronzé, l'emporter face à un Richard Nixon en sueur et fiévreux. « Nixon avait l'air d'un vendeur de pierres tombales », a résumé un chroniqueur d'Atlanta.

SUITES DE LA UNE

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**

DÉCÈS (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**

CARRIÈRES (514) 285-732(**carrieres@lapresse.ca**

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

POUR SE FAIRE UNE IDÉE
LA PRESSE AFFAIRES
Tous les jours dans LA PRESSE

C'en est fait des Expos

EXPOS suite de la page A1

Hier soir, il aurait bien aimé être sur le terrain.

« En tout cas, certainement plus qu'ici, dans les gradins, pour voir leur dernier match. »

Stéphane Lavoie s'est lui aussi déplacé avec son fils, Gabriel. Avant la rencontre, ils ont imité des milliers d'autres partisans et effectué un dernier pèlerinage, dans le champ droit, devant les numéros retirés de Charles Bronfman, Tim Raines, Andre Dawson, Rusty Staub, Jackie Robinson et Gary Carter.

« Aujourd'hui, je suis un peu nostalgique, a-t-il confié. Quand j'étais petit, mon père partait de la Gaspésie et nous amenait voir les Expos. J'ai grandi avec l'équipe, avec le baseball. J'ai 36 ans, je joue encore dans une ligue senior, mes fils jouent eux aussi, même Gabriel, qui n'a que 4 ans. Mais là, je sens que c'est la dernière fois et je trouve ça triste de penser que je ne pourrai plus, à mon tour, amener mes gars ici. »

Malheureusement pour eux, les Expos n'ont pas été à la hauteur et ont perdu 9 à 1 dans un match marqué par quelques gestes de manifestation envers le baseball majeur.

L'hymne national américain a été copieusement conspué avant que les applaudissements ne finissent par enterrer les huées. En troisième manche, les arbitres ont interrompu l'action pendant 10 minutes et menacé d'annuler la rencontre après que des spectateurs eurent lancé des balles de golf sur le terrain. Le ton a alors monté d'un cran, des gens ont lancé des cartons « Selig Sucks » du haut du balcon et une pancarte « Loria=Mafia » a été accrochée sur une clôture dans le champ droit.

À l'exception de ces incidents survenus tôt dans la rencontre, le ton était plutôt festif. Les *Expositifs* ont réservé des ovations à Tony Batista, Livan Hernandez et Brad Wilkerson en plus d'entonner avec aplomb les traditionnels *Take Me Out* et *Valderi Valdera*. La neuvième manche fut particulièrement émouvante, les spectateurs restant debout du début à la fin, bercés par des airs mélancoliques de deux générations différentes, *Time of my Life,* de Greenday et *My Way*, de Frank Sinatra. Au terme de la rencontre, tous les joueurs sont sortis la dernière fois de l'abri et ont donné des balles aux spectateurs. Claude Raymond, Tim Raines, Jamey Carroll, Joey Eischen et Livan Hernandez ont pris la parole pour réciter des adieux en français, en anglais et en espagnol.

Washington pavoise

La véritable fête, hier, a toutefois eu lieu à Washington, où la communauté se réjouissait du retour du baseball dans la capitale. « Après plus de 30 ans d'attente, de travail ardu et quelques prières, il y aura du baseball à Washington en 2005 », s'est félicité le maire Anthony Williams, hier après-midi, lors d'une conférence de presse. Ils sont cependant nombreux les observateurs qui croient que le baseball majeur a annoncé un peu trop vite le déménagement, car les anciens propriétaires canadiens des Expos profitent toujours d'une injonction interdisant au baseball majeur de transférer la concession.

Et comme l'a déjà dit Yogi Berra, au baseball, ce n'est jamais fini tant que ce n'est pas fini.

Désolé de gâcher les funérailles

FUNÉRAILLES suite de la page A1

L'avez-vous entendu ? Je ne connais rien à la situation, dit-il, je ne parle pas de politique... MAIS il est évident que ce mouvement séparatiste a terriblement nui à Montréal.

We're talking stricly business, here...

Comprenez-vous le message ? Il est en train de nous expliquer que ce n'est pas la maladie économique du baseball, surtout pas, qui a causé la perte des Expos ! Ce n'est pas l'incompétence des administrations successives depuis 10 ans, ce ne sont pas les coups fourrés de Loria, les bluffs de Brochu, la diabolisation du Stade, l'impossibilité mathématique de faire des profits avec ce machin sans le faire financer par le gouvernement, ou encore la crédulité juvénile de Québec inc., qui s'est fait rouler dans la farine par un baratineur américain, pas du tout, rien à voir, aucune de ces raisons n'a causé la perte des Expos. Non. Ce n'est même pas le manque d'intérêt pur et simple des Montréalais. C'est la faute aux séparatisses !

Voilà, dans toute sa subtilité, l'analyse officielle du baseball majeur, telle que la leur ont pissé dans l'oreille quelques crétins bien de chez nous qui ne parlent pas trois mots de français. Voilà ce que penseront de Montréal, et pour toujours, plein d'imbéciles heureux et incultes qui gouvernent ce sport.

Voilà, en vérité, ce qui se dit déjà de Montréal dans les cercles du baseball, mais à plein d'autres endroits ailleurs en Amérique du Nord : si ce n'était des séparatisses, ce serait une ville sympathique, au fond... *Too bad...*

J'ai bien hâte de voir ce qu'ils feront des Blue Jays, quand ils leur péteront dans la face, dans deux, trois ou cinq ans. En attendant, la théorie selon laquelle le seul fait d'avoir une équipe d'un sport majeur à Montréal est utile pour sa publicité vient d'exploser.

Il y a quand même une bonne nouvelle là-dedans : l'État québécois n'a pas englouti les millions qu'on lui demandait pour construire un stade miraculeux. Merci aux séparatisses qui nous gouvernaient.

Pour le reste, comme ça fait quatre ans qu'on nous traîne au salon, même si, au fond, je sais qu'on est mieux avec les Expos que sans eux, mes glandes lacrymales n'ont plus rien à donner.

Qu'ils s'en aillent crever plus loin.

Grande liquidation

PRIX RÉDUITS EN RAISON DE LA FIN DE L'EMBARGO AMÉRICAIN CONTRE L'IRAN

Tapis persans



Depuis que le commerce direct de tapis entre les États-Unis et l'Iran est rétabli, un important lot de tapis qui aurait été normalement destiné aux collectionneurs de New York et Los Angeles via le Canada ont été confiés à la firme Heriz pour une liquidation publique. Il y en a de toutes les sortes : pure soie de Qum, Nain, Tabriz, Kashan, Meshad et des pièces d'origine tribale. Formats : de 2 pi x 3 pi à 12 pi x 16 pi et des tapis d'allée de 22 pi de long.

tapis persans et orientaux
100 % tissés à la main

Prix : de 100 $ à 1 800 $ chacun

Vendredi 1er octobre : 11 h à 19 h
Samedi 2 octobre : 11 h à 18 h
Dimanche 3 octobre : 11 h à 18 h

HÔTEL RUBY FOO'S
7655, boul. Décarie
Montréal QC (514) 731-7701

chèque et comptant acceptés

3259361





Misez sur du bon temps. Tentez le tout pour le tout lors d'une partie de baccara palpitante au nouveau casino Niagara Fallsview, un magnifique établissement inspiré des plus grands hôtels de Las Vegas. Offrez-vous un somptueux repas à une table réputée, puis assistez à un spectacle grandiose. C'est une scène aussi splendide que les chutes elles-mêmes qui vous attend et **c'est seulement à 7 heures de Montréal**

Visitez l'Ontario cet automne et découvrez des centaines de destinations qui stimuleront vos sens.

FORFAIT CASINO AU
NIAGARA FALLSVIEW CASINO RESORT
2 nuits d'hébergement grand luxe avec vue sur les chutes
Petit-déjeuner pour deux à chaque matin
1 repas pour deux au *Grand Buffet Restaurant*
À partir de **198 $** par chambre

Par nuit, en occupation double. Séjour minimum de deux nuitées, du dimanche au vendredi. En vigueur jusqu'au 30 novembre 2004.
www.DiscoverNiagara.com **1 888 888-1089**

FORFAIT SUITE AU
EMBASSY SUITES HOTEL NIAGARA FALLS-FALLSVIEW
1 nuit d'hébergement grand luxe dans une suite
Petit-déjeuner au choix et accueil du directeur
1 repas pour deux au restaurant *Le Keg® Steakhouse* avec vue sur les chutes
À partir de **165 $** par suite

Par nuit, en occupation double. Sur semaine seulement. Suites *Fallsview* également disponibles. En vigueur jusqu'au 30 novembre 2004.
www.viewniagarafalls.com **1 888 484-4488**

FORFAIT GRAND LUXE AU
NIAGARA FALLS FALLSVIEW & SPA
1 nuit d'hébergement grand luxe avec vue sur les chutes
1 repas pour deux au primé *Terrapin Grille*
Petit-déjeuner *Fallsview* pour deux
À partir de **209,95 $** par chambre

Par nuit, en occupation double. Sur semaine seulement. En vigueur jusqu'au 30 novembre 2004.
www.fallsviewmarriott.com **1 888 501-8916**

Quand est-ce qu'on part ?

www.ontariottravel.net/automne **1 800 ONTARIO** (668-2746)



3255314A



PIERRE FOGLIA

C'est beau la vie

Si les médecins m'annonçaient demain que je suis atteint de la sclérose en plaques, ou plus vraisemblablement à mon âge, de la maladie d'Alzheimer, ou d'un cancer plus ou moins fulgurant, il est certain que je voudrais en finir.

Pas sûr que je le ferais.

Quand j'évoquais la chose à 30 ans, je n'hésitais pas une seconde. En sortant du cabinet du médecin, boum, bonsoir la compagnie. À 30 ans, il ne coûte rien d'envisager la mort, on sait bien qu'on est éternel. C'est différent passé 60, quand on se sent dévaler la pente à toute vitesse, et qu'en plus, un beau matin, un médecin vous annonce que vous n'avez même plus de frein à main. C'est sûr que je penserais à me jeter dans le précipice.

Pas sûr que je le ferais. Je n'ose pas ajouter par « manque de courage », j'aurais aussitôt sur le dos toutes les associations de handicapés du pays, tous les curés, sans parler de quelque chroniqueurs pour me faire la morale, pour me chanter c'est beau la viiiiie.

Parle pour toi.

Si moi je ne la trouve pas belle, la vie, avec le cancer du côlon, j'peux-tu me faire sauter sans que vous en fassiez un traité de philosophie ? Puis-je couper court sans que vous me prêtiez de faire partie d'un grand complot eugénique ? Ce ne serait même pas un suicide dans la mesure où se suicider, c'est se soustraire à la vie. Je me soustrairais, moi, à la maladie. Je ne vous dis pas que c'est bien, que c'est mal, je vous dis que c'est *ma* vie, *ma* souffrance.

Vous me dites que le courage, c'est d'affronter la maladie, pas de s'y soustraire ? C'est vrai aussi. Je connais une survivante — bonjour Valentine — qui me tire des larmes de bonheur chaque fois que je la vois. Je connais des combattants, qui montent à l'assaut de leur cancer et parfois le vainquent. Et je connais aussi le troupeau des terrorisés qui vacillent sans tomber, qui cherchent encore un peu d'air. Qui font encore un pas. Encore un jour.

Mais moi, je voudrais faire autrement. Parfaitement : moi, je. C'est terriblement personnel, ce truc-là. Ça ne regarde pas la société. C'est moi. C'est vous tout seul face à la mort. *Moi, j'aimerais* avoir LE DROIT d'en finir. On me dit que je donnerais alors le mauvais exemple. Que j'aurais l'air de suggérer aux autres sursitaires, faites-le donc aussi. Paraît-il que d'aucuns calculeraient que mon suicide assisté économiserait six mois de soins intensifs à la société, hé hé. Il paraît que le monde est plein de fils, de neveux, de cousins ingrats qui n'attendent que le moment *d'aider* au suicide de leurs parent séniles pour avoir l'héritage, ou tout simplement la paix. Ou pour faire de la place dans les hôpitaux.

J'entends ces peurs-là, diffuses, pas claires, mais j'entends surtout la morale qui les porte. Il y avait l'autre soir à la télé ce couple chrétien qui se félicitait d'avoir mis au monde un enfant handicapé (sachant qu'il allait naître handicapé). Je les ai trouvés admirables, comme sont souvent les gens habités par une foi sincère. Mais est-ce ma paranoïa — très sensible sur le sujet —, est-ce l'enthousiasme pétaradant de la journaliste qui les présentait — il m'a semblé qu'ils faisaient la morale. Je me mets à la place de cette autre jeune femme qui, dans les mêmes circonstances, a choisi l'avortement thérapeutique, et qui regardait la télé ce soir-là : elle a dû se sentir un peu salope, et peut-être même un peu criminelle.

C'est ce qui me dérange dans toutes ces histoires : la morale. Pas la loi. La morale. Tous ces gens qui font la morale, même quand ils n'ont pas l'air de la faire. Par exemple, dans l'histoire du monsieur qui vient de se suicider, tous ces gens, des comités de ceci, des regroupements de cela, des conseils et des sociétés canadiennes de quelque chose, tous ces gens qui ont dit, Ah si on avait plus de soutien ! Plus d'aide ! Plus de services ! Ces choses-là n'arriveraient pas.

Mettons que j'ai le cancer de quelque chose. Il me reste six mois. Mettons que je trouve en moi la détermination de couper court à cette marche funèbre. Mis au courant et croyant bien faire, un proche me trouve du *soutien*. Un psy par exemple. Toc, toc, toc, bonjour, je suis le docteur Jean Ferrat. *Le vent dans tes cheveux blonds/Le soleil à l'horizon/ Quelques mots d'une chanson/Que c'est beau, c'est beau la viiiiiiie...*

Je le tue. Je vous jure, je le tue. Déjà, pas malade, je suis pas capable. T'as 10 secondes pour sortir Chose, après je tire. Neuf, 10, boum.

PARLANT DE HANDICAPÉS — Les jeux paralympiques sont évidemment une glorieuse réponse à cette histoire de malades qui veulent en finir avec la vie. Rappelons que le Canada y a gagné 72 des 1539 médailles distribuées aux 4000 athlètes qui participaient à ces jeux. Une médaille par 2,3 athlètes.

IMPERTINENCES — Je n'écrirai pas son nom pour lui éviter de se faire niaiser par ses amis. Juste ses initiales. A. H. Comme la fille de Victor Hugo qui s'appelait Adèle. *Adèle H.* En passant, c'est le plus beau film d'Adjani, elle y est amoureuse d'un officier et le poursuit partout, même en Amérique, je crois que les scènes ont été tournées à Halifax, l'officier n'a rien à foutre de cette folle, c'est un film sur la folie et sur l'amour, le plus beau film d'Adjani, je le répète parce que cela ne se sait pas, un de ses premiers, après elle s'est beaucoup déshabillée et est devenue moins bandante, comme dans *L'Été meurtrier*, un film qui a l'air d'une pub sur le Viagra. Avant l'invention du Viagra, c'était comme ça, les femmes faisaient des films que les hommes allaient voir le lundi après-midi, au Rialto, avec une boîte de kleenex.

Qu'est-ce qu'on disait ? Ah oui ! cette jeune impertinente qui m'écrit.

Je m'appelle A. H. j'ai 15 ans, je vais au collège Jean-Eudes à Montréal, j'ai décidé de vous écrire, car pour un projet en histoire, mes deux compagnes et moi devons avoir un témoin historique et on m'a dit que vous aviez fait la seconde grande guerre. Accepteriez-vous de nous rencontrer à ce sujet ?

PS : Si le coeur vous en dit, nous pourrions aussi parler basket-ball car mes compagnes et moi nous jouons dans le juvénile 3A.

La seconde grande guerre, hein ? Comme ça, vous me prenez pour un grabataire ? O.K. *One on one* sur un panier. Quinze points. L'une après l'autre. Dix piastres du point de différence. Ça va vous coûter cher, les gamines.

Huit ans de prison pour le « dément » du *pot*

CHRISTIANE DESJARDINS

Martin Veilleux, un polytoxicomane de 33 ans qui a poignardé à mort son bienfaiteur après s'être intoxiqué au *pot*, a écopé huit ans de prison, hier, au palais de justice de Longueuil.

En rendant sa sentence, le juge Gilles Hébert de la Cour supérieure a rappelé les faits et insisté sur les dangers potentiels du *pot* d'aujourd'hui. « La marijuana consommée par Veilleux les 4 et 5 mars a été, à tout le moins, l'élément déclencheur qui l'a amené à commettre un acte irréfléchi et dévastateur... Veilleux ne semble pas savoir que de la marijuana contenant une haute teneur en THC, comme celle identifiée par le psychiatre Louis Morissette et que l'on trouve sur le marché montréalais, peut avoir de telles conséquences. »

Le magistrat s'inquiète de la « banalisation » de la prolifération des drogues. « Quels termes, quels mots, quel vocabulaire faudrait-il utiliser pour sensibiliser la population aux conséquences, parfois imprévisibles, de la consommation de marijuana ou d'autres drogues, dont le contenu, la composition, la teneur en THC sont tout à fait inconnus. »

Veilleux, qui a suivi huit cures de désintoxication dans le passé, a une personnalité antisociale mais ne présente aucune maladie mentale, ont estimé tous les psychiatres qui l'ont évalué.

Pourtant, le soir du 5 mars 2003, alors qu'il se trouve dans l'appartement du bon Samaritain qui l'héberge, Raymond Gallant, 48 ans, il entend la radio et voit des images à la télévision, alors qu'aucun des appareils ne fonctionne. Il entend aussi miauler un chat à qui il ouvre la porte pour tenter de capter le « message » de l'animal qu'il croit être le diable. Il se sent de plus en plus inquiet.

« Tue-le »

À un certain moment, il croise Gallant dans l'appartement et trouve que ses yeux sont « méchants ». Une voix dans sa tête lui dit : « Tue-le, sinon il va te tuer. » Veilleux s'empare d'un couteau de cuisine et en assène huit coups à Gallant, qui meurt.

Après avoir essayé de le « ressusciter », Veilleux sort dehors. Il croit que la voiture de Gallant s'est mise en marche toute seule, s'en empare, puis, pris de panique, l'abandonne sur le côté de la route. Il erre, se déshabille au complet, écrase ses lunettes. Se sentant suivi, il veut voler comme Superman et tente de passer à travers une vitre. Il sera arrêté peu après, alors qu'il frappe violemment à la porte d'une pure inconnue. Nu comme un ver, il est couvert de sang et manifestement pas dans son état normal.

Au psychiatre Louis Morissette, il racontera qu'après sa huitième cure de désintoxication, il n'a pas touché à la drogue de novembre 2002 à la fin février 2003. Au début mars, il s'est remis à consommer. « De la mari », a-t-il dit. Veilleux s'est alors senti mal et a commencé à avoir un comportement anormal. Dans les heures précédant le drame, il avait fumé du *pot* « avec une pipe, par le nez ».

Le Dr Morissette, en défense, ainsi que le Dr Jacques Talbot, pour la Couronne, ont conclu que lors du crime, Veilleux avait des troubles de jugement en raison de son intoxication.

« Il est possible que le *pot* consommé le 4 et 5 mars ait contenu une haute teneur en THC (substance active ou cannabis) et très souvent, dans les dernières années, le *pot* vendu dans la rue contient des traces de PCP (pour augmenter l'effet psychodysleptique.) Dans un tel état, l'individu est limité dans ses capacités de jugement social, il est irritable, apprécie mal la totalité d'une situation et réagit de façon impulsive, catastrophique suite à des situations banales.... » peut-on lire dans le rapport du Dr Morissette.

Rappelons que Veilleux a plaidé coupable à une accusation réduite d'homicide involontaire. En soustrayant sa détention préventive qui compte en double, c'est une peine de cinq ans qui lui a été imposée.

Enquête publique sur la mort d'un homme à la suite d'une arrestation

MARCEL LAROCHE

Même si un coroner a déjà statué que Michel Berniquez était mort de façon accidentelle lors d'une intervention policière mouvementée survenue à l'été 2003, la coroner en chef du Québec, Me Danielle Bellemare, vient d'ordonner une enquête publique pour faire toute la lumière sur cet événement mettant en cause six agents du Service de police de la Ville de Montréal.

L'enquête publique, dont le lieu et les dates d'audiences seront connus ultérieurement, a été confiée au coroner Andrée Kronström, qui entendra tous les policiers du SPVM impliqués dans cette intervention survenue en fin d'après-midi du 28 juin 2003 à l'intersection des boulevards Henri-Bourassa et Lacordaire, dans le nord-est de Montréal.

Six policiers avaient alors appréhendé Michel Berniquez, 45 ans, qui allait mourir moins d'une heure plus tard des suites de problèmes respiratoires.

Dans son rapport rendu public au mois d'août, le coroner investigateur Michel Ferland mentionnait que la victime était sous l'effet de la cocaïne et de méthamphétamine (*speed*) lors de son arrestation, ce qui avait provoqué une arythmie fatale. Selon le coroner, Berniquez avait été l'artisan de son propre malheur parce qu'il était sous l'influence de drogues.

Loin de souscrire à cette conclusion, Laurie Thomas, la mère de Michel Berniquez, a toujours prétendu que son fils a été victime de violence policière.

EN BREF

Kanesatake : la médiation se poursuit

Les six chefs et le grand chef qui composaient le conseil de bande de Kanesatake jusqu'à juillet dernier poursuivent toujours la médiation devant la Cour fédérale pour tenter de préparer les prochaines élections. Les parties se sont entendues pour garder un silence médiatique sur la démarche. Les pourparlers doivent néanmoins reprendre ce matin. Les disputes minent le conseil de bande de cette communauté mohawk depuis plusieurs années. Elles ont atteint un sommet critique en janvier dernier lors d'une opération policière ratée qui a provoqué la colère d'une partie de la communauté, et l'incendie de la maison du grand chef James Gabriel. Ce dernier, tout comme le corps policier mohawk, n'a pu retourner sur le territoire de Kanesatake depuis la mi-janvier. La Presse

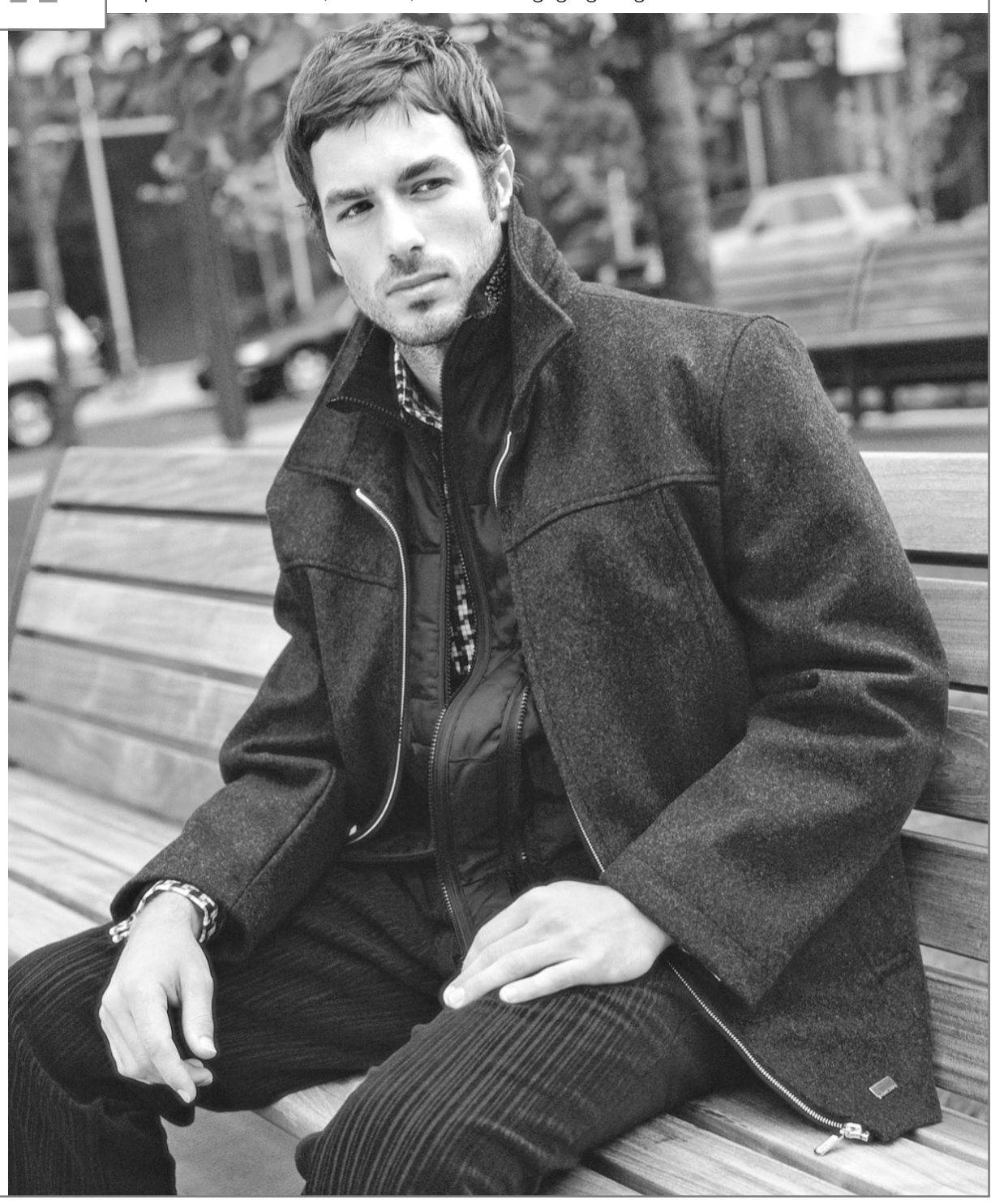
Scorpion : pas de réexamen de la preuve

Malgré les déclarations de l'accusé Georges Radwanli, le ministre de la Justice, Jacques Dupuis, écarte toujours la nomination d'un procureur indépendant pour réexaminer la preuve dans le dossier de la prostitution juvénile à Québec. Après avoir plaidé coupable hier, d'avoir obtenu les services sexuels de jeunes filles moyennant rétribution, M. Radwanli a déclaré que de 50 à 100 clients du réseau de prostitution n'avaient pas été arrêtés. Le commerçant de Québec se demande pourquoi certaines personnalités publiques n'ont pas fait face à la justice. Réagissant avec fermeté hier, le procureur général a indiqué qu'il n'avait pas l'intention de pratiquer une justice de potins ou de rumeurs. Selon lui, les procureurs de la Couronne ont bien effectué leur travail et n'ont protégé personne. PC

le blouson ***collège deux en un*** 99.95

LE 31

C'est le blouson urbain idéal...en molleton de laine, avec sa doublure-gilet en nylon matelassé amovible, il s'adapte aux caprices de nos saisons et vous assure un confort total. Style col chemise, zip pleine longueur, coutures découpes géométriques, poches-fentes. Noir, charbon, marine. P.m.g.tg.ttg. Rég. 130.00 Pantalon 65.00



simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

3258423A

ACTUALITÉS

Réforme du cadre électoral à Montréal

Une affaire de gros sous

SÉBASTIEN RODRIGUE

L'élimination des districts électoraux à Montréal au profit d'une élection des conseillers municipaux au suffrage universel permettrait aux partis politiques de doubler leurs dépenses durant les campagnes électorales, ce que décrie l'opposition officielle.

Selon les calculs de l'opposition, les dépenses électorales pourraient alors atteindre 2,9 millions par parti comparativement à 1,1 million aux dernières élections (en excluant les dépenses du candidat à la mairie). Le leader de la majorité au conseil municipal, Laurent Dugas, reconnaît que l'élimination des districts augmenterait les dépenses électorales.

Le chef de l'opposition, Pierre Bourque, craint pour sa part que ce nouveau plafond ne pousse les candidats à commettre des fautes pour dépenser jusqu'au dernier cent. « Les candidats ont de la difficulté à amasser 10 000 $ (...) Ils n'y arriveront pas en vendant des cartes de membre et en faisant des bingos », s'exclame-t-il. Le chef de l'opposition connaît bien les travers du financement électoral puisque son parti, Vision Montréal, avait reçu plus de 200 avis d'infraction au cours de son premier mandat.

La Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités fixe les dépenses électorales en fonction du nombre d'électeurs du secteur où un candidat se présente. La moitié de ces dépenses sont remboursées par la Ville de Montréal si le candidat obtient au moins 15 % des voix.

Depuis lundi soir, l'opposition officielle tente par tous les moyens d'empêcher l'adoption d'une résolution créant un groupe de travail non partisan pour recommander un nouveau cadre électoral au ministre des Affaires municipales.

Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, déplore l'attitude de Pierre Bourque et ajoute que des membres de Vision Montréal sont même en désaccord avec leur chef. « Je trouve que c'est une attitude qui n'a pas d'ouverture pour adapter le système à une nouvelle ville », dit-il.

Selon la résolution, le groupe doit se prononcer d'ici le 1er décembre sur le nombre de conseillers d'arrondissements, la division du territoire et le mode électoral après avoir consulté les élus municipaux.

Plusieurs élus municipaux de l'UCIM favorisent le principe des « listes » selon lequel les conseillers seraient élus par l'ensemble des électeurs plutôt que par ceux d'un district. L'opposition souhaite plutôt le maintien des districts.

Pella
REMPLACEMENT DE PORTES ET FENÊTRES

Nous faisons tout le travail.
Vous recevez tous les compliments.



solde d'embellissement

Aucun paiement pour 180 jours!†

Réduction de 15% sur chaque fenêtre et porte-fenêtre de rénovation Pella[MD†]

Appelez, visitez-nous ou permettez-nous de vous visiter.
Demandez une visite à domicile à l'adresse
http://appointment.pella.com.

LE MAGASIN DE PORTES ET FENÊTRES PELLA[MD]
5265 SHERBROOKE OUEST • NOTRE-DAME-GRACE
9704 ROUTE TRANSCANADIENNE • SAINT-LAURENT
514-331-1055

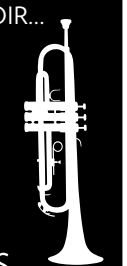
3208718

† Le solde exclut les produits ProLine[MD]. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Voir les détails dans les magasins. L'installation des produits doit être confiée à des professionnels de Pella. La présente offre ne peut être jumelée à aucune autre offre ou promotion spéciale. Valable pour les projets de rénovation uniquement. Financement offert aux clients admissibles seulement. Les offres prennent fin le 21 novembre 2004. © 2004 Pella Corporation.

Pella
LE REGARD DES CONNAISSEURS.[MC]

3208712A

EN PRIMEUR, CE SOIR...



ARTS SPECTACLES
Tous les jours dans LA PRESSE

La Ville donne son aval au projet de musée juif

FRANÇOIS CARDINAL

Le projet de musée consacré à la communauté juive prend forme. La Ville de Montréal accepte de vendre un terrain situé à un jet de pierre de la Place des Arts, en plein coeur du Faubourg Saint-Laurent, en vue de la construction prochaine de ce vaste complexe.

Le comité exécutif de la Ville de Montréal a donné hier son accord de principe à la vente à l'organisme à but non lucratif Musée juif, du terrain situé à l'intersection des boulevards de Maisonneuve et Saint-Laurent.

L'idée, poussée dans les coulisses depuis près d'un an par un groupe très sélect d'entrepreneurs montréalais, est de doter la ville d'un musée juif comme on peut en trouver ailleurs dans le monde. Les plans du projet, consultés par *La Presse,* comprennent un imposant édifice de verre de trois étages, un jardin hivernal, une tour à bureaux de 10 étages et une galerie marchande. La station de métro actuelle sera intégrée au complexe.

En plus d'être un endroit de diffusion de la culture, ce centre aura pour mission de centraliser les archives de la communauté juive canadienne. Mais cela n'empêche pas les instigateurs du projet de rêver à un endroit où pourraient être organisés des événements multiculturels. Des films pourraient par exemple être projetées sur la façade de verre de l'immeuble.

Élaborée principalement par le propriétaire des boutiques Le Château, Herschel Segal, et le fondateur de Canderel, Jonathan Wener, ce projet constituera la première ouverture d'un nouveau musée majeur depuis plus de 12 ans à Montréal. D'une superficie totale de quelque 46 000 pieds carrées, cette institution pourrait accueillir 100 000 visiteurs par année.

Évalué à 30 millions de dollars et dessiné par les architectes Michelange Panzini et Harry Parnass, cet ensemble très design permettrait de compléter la revitalisation du Faubourg Saint-Laurent actuellement en pleine mutation.

McKesson Canada

remet des dons totalisant 28 000 $ à des organismes de la région métropolitaine de Montréal



McKesson Canada est fière de remettre un don de 20 000 $ à la Fondation Normand Clark, un organisme qui offre des cours d'équitation thérapeutique aux enfants handicapés.

McKesson Canada a également remis un don de 8 000 $ à l'École Fernand-Gauthier pour la construction d'une nouvelle bibliothèque.

Félicitations pour votre importante contribution à la communauté.

En 2004, McKesson Canada, au nom de la Fondation McKesson, a remis 100 000 $ à des organismes sans but lucratif qui ont comme mission de promouvoir la santé et l'éducation des enfants.

La Fondation McKesson est un organisme qui encourage la participation communautaire, la santé et l'éducation. Ses programmes accordent des subventions et des bourses à des individus et à des organismes sans but lucratif.

Fondation Normand Clark
Jacques Brunelle, vice-président, Est du Canada, McKesson Canada; Normand M. Clark, président, Fondation Normand Clark; Martine Alexandre, adjointe administrative, McKesson Canada, l'employée qui a soumis le projet.





École Fernand-Gauthier
Manon Labadie, présidente du conseil d'établissement; Chantale Langlois, directrice, École Fernand-Gauthier; Jacques Brunelle, vice-président, Est du Canada, McKesson Canada; Michel Johnson, chauffeur de camion, McKesson Canada, l'employé qui a soumis le projet.

McKESSON Canada
Votre force en santé

www.mckesson.ca

3259334A

MEPHISTO
ET MARCHER DEVIENT UN PLAISIR



Vous êtes cordialement invités à venir voir notre nouvelle collection **MEPHISTO** *et* **ALLROUNDER** *pour la saison d'automne. Pour vous remercier de votre fidélité un* **CADEAU** *sera offert avec chaque achat aux dates et emplacements suivants:*

Vendredi le 1 Octobre 2004 à **MEPHISTO ST-BRUNO**
Samedi le 2 Octobre 2004 à **MEPHISTO LAVAL**
Vendredi et samedi 8 et 9 Octobre 2004 à **TF FIRMA MONTREAL**

3254986A

MEPHISTO Chez TF FIRMA

LES COURS MONT-ROYAL
1455 rue Peel, # 144
(514) 845-3007

CENTRE EATON DE MONTREAL
705, Sainte-Catherine Ouest, #3-139
(514) 288-6005

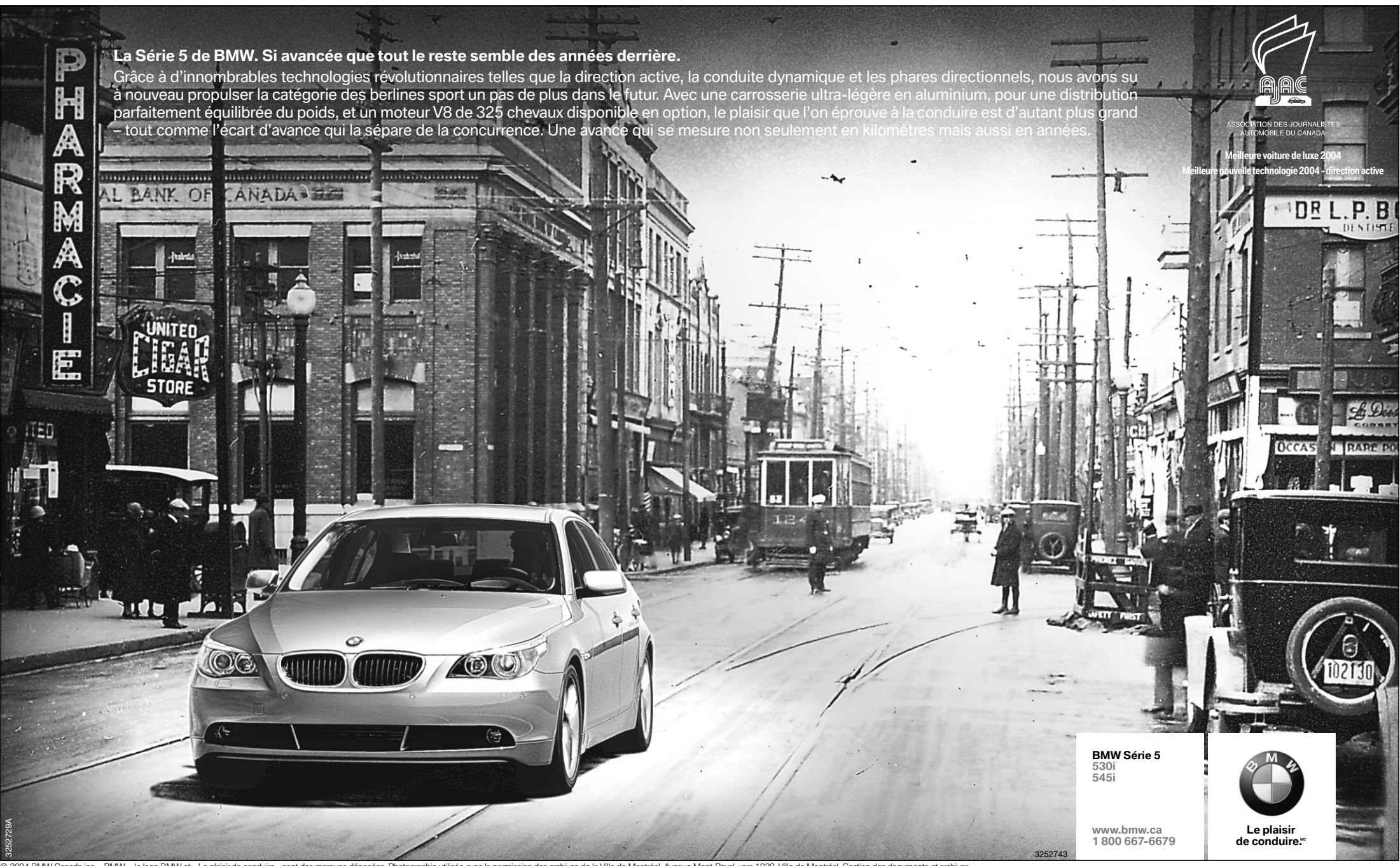
MEPHISTO

PROMENADES ST-BRUNO
231 Boul. des Promenades, # H-015
(450) 461-0400

CARREFOUR LAVAL
3003 Boul. Le Carrefour Suite T132B
(450) 682-9315

La Série 5 de BMW. Si avancée que tout le reste semble des années derrière.
Grâce à d'innombrables technologies révolutionnaires telles que la direction active, la conduite dynamique et les phares directionnels, nous avons su à nouveau propulser la catégorie des berlines sport un pas de plus dans le futur. Avec une carrosserie ultra-légère en aluminium, pour une distribution parfaitement équilibrée du poids, et un moteur V8 de 325 chevaux disponible en option, le plaisir que l'on éprouve à la conduire est d'autant plus grand – tout comme l'écart d'avance qui la sépare de la concurrence. Une avance qui se mesure non seulement en kilomètres mais aussi en années.

ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA
Meilleure voiture de luxe 2004
Meilleure nouvelle technologie 2004 - direction active



3252729A

BMW Série 5
530i
545i

www.bmw.ca
1 800 667-6679

3252743

BMW
Le plaisir de conduire.[MC]

© 2004 BMW Canada inc. « BMW », le logo BMW et « Le plaisir de conduire » sont des marques déposées. Photographie utilisée avec la permission des archives de la Ville de Montréal. Avenue Mont-Royal, vers 1928. Ville de Montréal. Gestion des documents et archives.

Nouvelle hausse des droits de scolarité

Pour les étudiants étrangers à Concordia

MARIE ALLARD

L'Université Concordia suit l'exemple de McGill en exigeant des étrangers plus que les 10 000 $ de droits de scolarité autorisés par le ministère de l'Éducation (MEQ). Hier matin, le conseil des gouverneurs de Concordia a adopté une proposition prévoyant que de 1000 $ à 2000 $ supplémentaires seront facturés aux étudiants internationaux de la faculté des arts et sciences, à partir de septembre 2005.

« Actuellement, nous versons les 10 000 $ de droits au gouvernement, qui nous redonne 1600 $ par étudiant international, a indiqué à *La Presse* Martin Singer, vice-recteur aux Affaires académiques de Concordia. Malheureusement, nos dépenses sont beaucoup plus élevées, puisque nous devons aller recruter à l'étranger, offrir des services spéciaux et donner des bourses d'étude à cette clientèle. »

Sans s'en cacher, l'Université McGill enfreint elle aussi la règle du MEQ. Lundi, la principale Heather Munroe-Blum a carrément avoué à la Commission de l'éducation, à Québec, que McGill avait haussé de 8 % les droits imposés aux étrangers cette année. Dans cinq ans, cette augmentation aura atteint 32 %.

Le MEQ, qui a le pouvoir de soustraire ces sommes de la subvention accordée aux universités, n'a pas encore puni les institutions délinquantes. « Nous invitons l'Université (Concordia) à se conformer aux règles déjà établies, a indiqué hier Caroline Richard, l'attachée de presse du ministre Pierre Reid. Nous allons bientôt regarder plus en profondeur toute cette question-là. »

La proposition adoptée par Concordia prévoit que si Québec exige une partie des 1000 $ à 2000 $ supplémentaires, l'Université arrêtera sur-le-champ de les percevoir. Cette surtaxe devient également caduque si le MEQ autorise l'Université à garder dans ses coffres la totalité des droits imposés aux étrangers.

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) a dénoncé l'initiative des deux universités anglophones. « Ce qu'on voit maintenant, c'est deux poids, deux mesures », a souligné Catherine Bourgault, attachée de presse de la FEUQ.

« Il faut combattre cette décision qui empêchera les étudiants pauvres de venir étudier chez nous, a ajouté Melissa Gruber, du Concordia Student Union. Concordia ne doit pas créer ce précédent, qui pourrait mener à la hausse des droits demandés à tous les étudiants. »



PHOTO ROBERT NADON, LA PRESSE ©

Rebeka Perron, 4 ans, fréquente l'école J.-Jean-Joubert, de Laval, qui est adaptée aux élèves ayant une déficience auditive. La Commission scolaire de Laval veut fermer cet établissement en juin, ce à quoi les parents et le personnel s'opposent.

Des écoles spéciales menacées de fermeture à Laval

MARIE ALLARD

Il n'y a pas que les petites écoles de quartier qui sont menacées de fermeture à Laval. C'est aussi le cas d'un établissement pour déficients auditifs, de deux écoles alternatives et de quatre programmes d'éducation internationale. « On dirait que la Commission scolaire de Laval (CSDL) veut fermer tout ce qui marche bien », a dénoncé hier Michel Poitras, président du conseil d'établissement de J.-Jean-Joubert.

Aux prises avec une baisse de 1700 élèves au primaire depuis 1999-2000 — ce qui réduit son budget — la CSDL affirme au contraire lutter pour sa survie. « L'an dernier, nous avons dû faire des coupes déchirantes dans les services aux élèves, a rappelé Francine Charbonneau, présidente de la CSDL. Notre volonté est maintenant de faire des gestes qui vont garantir la qualité de nos services. »

L'école J.-Jean-Joubert, qui accueille les élèves malentendants de Laval, des Laurentides et de Lanaudière, est parmi les sept écoles primaires qui seront fermées en juin. « Notre bâtisse est pourtant adaptée à notre clientèle, avec des matériaux qui absorbent le bruit, du tapis au sol et des lampes qui n'interfèrent pas avec les appareils auditifs des enfants », a fait valoir Josée Major, la directrice de J.-Jean-Joubert. Ses 200 élèves — dont 40 déficients auditifs — seront néanmoins envoyés à l'école Saint-Jean, qui devra à son tour être aménagée.

Le sort des deux écoles alternatives, L'Envol et Le Baluchon, n'est pas aussi clair, bien que la fermeture ne soit pas écartée. Comme « elles coûtent beaucoup plus cher que des écoles ordinaires », selon Mme Charbonneau, un comité a été mis sur pied pour trouver des pistes d'économies.

« Les scénarios étudiés varient énormément en terme d'impact, a indiqué Martine Deshaies, directrice de l'école L'Envol et membre de ce comité, qui doit déposer son rapport lundi. C'est sûr que ça crée beaucoup d'inquiétude chez les parents. »

Restent les programmes d'éducation internationale (PEI), qui seront fusionnés en un seul, donné à l'école secondaire Marie-Curie. En conséquence, les élèves de PEI de l'École internationale de Laval, de Poly-Jeunesse, de Curé-Antoine-Labelle et de Georges-Vanier devront dire adieu à leur institution pour se rendre dans le quartier Chomedey. « Cela va assurer la pérennité du projet, ce qui ne veut pas dire que ça nous fait plaisir », a précisé Mme Charbonneau.

La commission scolaire ne prendra aucune décision finale avant le 8 décembre. D'ici là, des consultations et des audiences publiques sont prévues pour entendre le point de vue des mécontents.

SpaceShipOne à mi-chemin d'un prix de 10 millions US

PHILIPPE MERCURE

Le vaisseau *SpaceShipOne* a complété avec succès hier son premier vol officiel dans l'espace, franchissant la moitié du chemin qui le séparait du grand prix de 10 millions US promis par la fondation Ansari X Prize. Le concours, qui vise à encourager la conquête de l'espace par l'entreprise privée, offre en effet la récompense à la première équipe qui effectuera deux vols suborbitaux avec le même engin en moins de deux semaines.

On a craint le pire pour le pilote Mike Melvill lorsque le vaisseau a commencé à tourbillonner dans les airs pendant son ascension. Après deux bonnes douzaines de rotations non prévues, le pilote est finalement parvenu à stabiliser son engin pour l'amener tout juste au-dessus des 100 kilomètres d'altitude réglementaires pour officialiser la tentative.

Les Américains de la Scaled Composites pourraient empocher le butin lundi prochain au cours de leur deuxième essai. Rappelons que les Canadiens de l'équipe da Vinci, qui devait procéder à un lancement samedi, ont annulé leur vol à cause d'un problème d'approvisionnement en matériel.

ON AIME ÇA VOUS FAIRE MARCHER.

LE FESTIVAL DE LA RANDONNÉE

DU 23 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE.
DES RABAIS JUSQU'À 50 % ET LES MEILLEURS CONSEILS POUR PRATIQUER LA RANDONNÉE EN TOUT CONFORT, DE LA TÊTE AUX PIEDS.

LA CORDÉE
www.lacordee.com

2159, rue Ste-Catherine E.
2777, boul. St-Martin O.
514.524.1106

GÉNÉREUX DE NATURE

3258844A
3260429

SONDAGE CROP - *LA PRESSE* - LE CLIMAT POLITIQUE AU QUÉBEC

La conférence sur la santé à Ottawa

Le premier ministre Jean Charest a signé à Ottawa une entente spécifique au Québec sur la santé.
Êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord avec les opinions suivantes :

1. Cette entente sur la santé représente un progrès historique pour le Québec

	%	
Tout à fait d'accord	17	52
Plutôt d'accord	34	
Plutôt en désaccord	23	33
Tout à fait en désaccord	10	
* NSP/refus	15	

2. Les sommes d'argent obtenues d'Ottawa permettront d'améliorer l'administration des soins de santé au Québec

	%	
Tout à fait d'accord	17	54
Plutôt d'accord	37	
Plutôt en désaccord	24	36
Tout à fait en désaccord	12	
* NSP/refus	11	

À la suite de sa performance durant la conférence des premiers ministres qui a donné l'entente sur la santé, diriez-vous que vous avez une meilleure opinion ou une moins bonne opinion de **Paul Martin** comme premier ministre du Canada ?

	%
Meilleure	27
Moins bonne	16
Ni meilleur ni moins bonne	45
*NSP /Refus	11

À la suite de sa performance durant la conférence des premiers ministres qui a donné l'entente sur la santé, diriez-vous que vous avez une meilleure opinion ou une moins bonne opinion de **Jean Charest** comme premier ministre du Québec ?

	%
Meilleure	33
Moins bonne	18
Ni meilleur ni moins bonne	37
*NSP /Refus	12



Paul Martin et Jean Charest PHOTO PC

Intentions de vote détaillées au Québec

(Avant et après répartition de la non-réponse/ 16-26 septembre 2004)

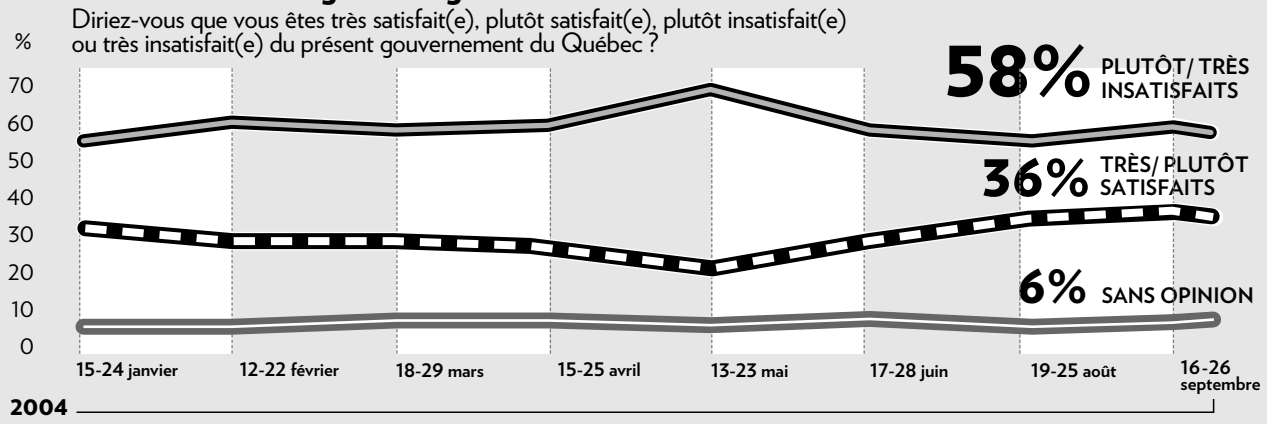
S'il y avait des élections provinciales aujourd'hui au Québec, pour lequel des partis suivants voteriez-vous ?

	Après répartition des discrets[2] (%)	
	19-25 août	16-26 septembre
PLQ	35%	39%
PQ	43%	41%
ADQ	18%	18%
Autres	4%	2%

2 Répartition qui tient compte de l'intention de vote référendaire des discrets pour déterminer leurs préférences partisanes (méthode Pinard).

Satisfaction à l'égard du gouvernement du Québec

Diriez-vous que vous êtes très satisfait(e), plutôt satisfait(e), plutôt insatisfait(e) ou très insatisfait(e) du présent gouvernement du Québec ?



MÉTHODOLOGIE: Les résultats du sondage reposent sur 996 entrevues téléphoniques effectuées du 16 au 26 septembre 2004 dans le cadre du sondage omnibus CROP-express. D'un point de vue statistique, un échantillon de cette taille (n=996) est précis à 3 points près, 19 fois sur 20. Rappelons que la marge d'erreur augmente lorsque les résultats portent sur des sous-groupes de l'échantillon.

Charest a marqué des points à Ottawa

CHAREST
suite de la page A1

Ainsi 52 % des Québécois se disent « tout à fait ou plutôt d'accord » avec le fait que l'entente sur la santé « constitue un progrès historique pour le Québec », tandis que 33 % des gens n'appuient pas cette lecture et que 15 % refusent de répondre.

Pour Claude Gauthier, vice-président de CROP, un tel score est significatif, d'autant plus que CROP avait placé haut la barre en parlant « de progrès historique ». Pour 54 % des répondants, les sommes d'Ottawa permettront d'améliorer l'administration des soins de santé. « Ce n'est pas facile à dire pour les gens qui sont généralement plutôt cyniques. On peut parler d'une bonne percée, cela s'est rendu chez les gens », dit-il.

Autre surprise, en dépit de l'habituel jeu de souque à la corde survenu à Ottawa, 50 % des gens estiment que Paul Martin a « rempli son engagement quant à une nouvelle ère quant aux relations fédérales provinciales ». En revanche, 35 % des gens sont en désaccord.

Jean Charest, clairement, a mieux su tirer son épingle du jeu à Ottawa. Ainsi 33 % des gens soutiennent avoir une meilleure opinion de lui depuis la conférence, contre 18 % qui sont d'avis contraire. Pour 37 % des gens, la conférence n'a rien changé quant à leur perception de M. Charest.

Paul Martin obtient 27 % de gens qui ont une meilleure opinion de lui contre 16 % de personnes déçues. Un fort bloc, 45 %, n'a pas changé d'opinion sur le premier ministre canadien à la suite de la conférence.

« Une embellie » pour les libéraux

Selon M. Gauthier, on constate « une embellie » pour les libéraux de Jean Charest, une tendance qui semble être apparue durant l'été, au moment où M. Charest promettait de faire preuve de fermeté à l'endroit d'Ottawa.

La satisfaction à l'endroit du gouvernement demeure très faible, à 36 %, mais ce résultat est une hausse de deux points par rapport à août, et surtout la quatrième hausse consécutive par rapport au creux d'avril dernier. À ce moment, seulement un Québécois sur quatre était satisfait du gouvernement.

Du côté des insatisfaits aussi, les choses bougent. On compte désormais 58 % de mécontents, contre 63 % le mois dernier. Du point de vue de la satisfaction, le gouvernement Charest est revenu grosso modo à son niveau de décembre dernier, « juste avant la plongée de décembre noir », souligne M. Gauthier.

C'était le moment où M. Charest avait heurté de front les centrales syndicales en faisant adopter à la vapeur les amendements à l'article 45 du Code du travail. « Quand on regarde les chiffres, on voit que cela s'améliore beaucoup pour les libéraux. Les gens très insatisfaits passent du côté des « plutôt insatisfaits », les choses sont en train de changer », résume Claude Gauthier.

Sur les intentions de vote, le PQ reste en avance, mais les libéraux se rapprochent sensiblement. CROP observe que 30 % des gens disent vouloir voter libéral, contre 36% pour le PQ et 15% pour l'ADQ. Quand on distribue les 18 % d'indécis selon leur allégeance sur la question référendaire, CROP estime que le PQ aurait récolté 41 % des voix cette semaine, suivi de près par le Parti libéral à 39 % et l'ADQ à 18 %. Par rapport à août, les libéraux montent de quatre points, les péquistes baissent de deux et les adéquistes stagnent.

Pour Claude Gauthier, ces chiffres n'entrent pas en contradiction avec les résultats des dernières partielles. La victoire péquiste dans Laurier-Dorion n'est pas le début d'une tendance selon lui. « Dans les complémentaires, il y a des impondérables comme le taux de participation et les enjeux locaux », a-t-il expliqué.

Chez les électeurs francophones, le Parti québécois chute de quatre points, de 45 % à 41 % (l'enquête a été menée dans les jours suivant l'éclatement de la bisbille entre Bernard Landry et Pauline Marois). Le Part libéral, lui, monte de deux points à 23 %. Ainsi, en dépit de ce rapprochement, le PQ aurait remporté les élections, il n'y a pas de doute.

Le PLQ a marqué des points en région — son score passe de 21 à 28 % en dehors des villes de Québec et Montréal. Le PQ passe de 44 à 37 % en région, tandis que l'ADQ augmente d'un point, à 18 %. Le PLQ est en recul dans l'île de Montréal où il passe de 35 à 32 %, le PQ monte d'un point à 37 % et l'ADQ végète à 10 %.

FAILLITE
1 500 000 $ À LIQUIDER
Golf
50-60-70% DE RABAIS SUR TOUT
PRIX ORIGINAUX
TOUT DOIT ÊTRE VENDU
PORTES OUVERTES AUJOURD'HUI À 10 H a.m.
SETS DE GOLF (HOMME FEMME)
BÂTONS, VÊTEMENTS, GANTS, BALLES, ACCESSOIRES, SOULIERS
RABAIS AVANTAGEUX SUR DÉMOS ET VÊTEMENTS
ET BEAUCOUP PLUS
À l'arrière du Carrefour Laval 2536 Daniel-Johnson LAVAL
Golf et autres dossiers
VISA • MASTER CARD • INTERAC
Dimanche ..... 10 à 17
Lundi ..... 10 à 18
Mardi ..... 10 à 18
Mercredi ..... 10 à 18
Jeudi ..... 10 à 21
Vendredi ..... 10 à 21
Samedi ..... 10 à 17
LES ENCANTEURS M.G. MARTIN
3259780A

Depuis 1983
DÉCARIE
microboutique
JEAN-TALON
Le Magasin Apple à Montréal
6615, avenue du Parc (sud de Jean-Talon)
Tél. : 514.270.4477
AV. PARC
3258820A
3258822

INIS
INSTITUT NATIONAL DE L'IMAGE ET DU SON
Le petit écran ne m'a jamais paru aussi grand
Le tournage débute lundi
6e café d'affilée! Résultat : un décompte frénétique
DIFFUSEZ VOS IDÉES... EN ÉPISODES
L'ÉCOLE DE TÉLÉVISION
ÉCRITURE / RÉALISATION / PRODUCTION
PROGRAMME 2005 / MARS À JUIN / 2 500 $
PORTES OUVERTES : JEUDI 30 SEPTEMBRE 2004 À 19 H
DATE LIMITE D'INSCRIPTION : VENDREDI 5 NOVEMBRE 2004
inis.qc.ca
3245359A
3245366

Portes ouvertes et séance d'information
pour l'année scolaire 2005-2006
Vivre ensemble des aventures théâtrales
École secondaire Saint-Louis
Jeudi 7 octobre 18h à 21h
Profil interprétation et profil production
La seule école à vocation particulière en art dramatique au Québec
38, avenue Fairmount Est, Montréal H2T 1C9 Tél. : 514-596-5795
Consultez la fiche école: www.csdm.qc.ca (cliquez Établissements scolaires, puis Secondaire)
Commission scolaire de Montréal
3258720A

www.mobilart.ca
SOLDE JUSQU'À 50 %
MOBILART
Meubles & décor
5805 Transcanadienne, Ville St-Laurent (Rond-point Côte-de-Liesse et Transcanadienne) (514) 748-9500 Lun.-vend. 9 h à 18 h, sam. 10 h à 17 h, dim. 12 h à 17 h
6529, boul. Décarie, Montréal (coin Plamondon) (514) 344-1400 Lun.-vend. 9 h à 18 h, sam. 10 h à 17 h
3255529
3260350

Dave Hilton restera en prison

Le boxeur continue de nier avoir agressé sexuellement ses filles

ANDRÉ CÉDILOT

Incarcéré depuis trois ans, l'ex-champion de boxe Dave Hilton restera en prison même s'il continue de nier énergiquement avoir agressé sexuellement ses deux filles, alors qu'elles étaient mineures.

Estimant ses crimes trop graves et son passé trop lourd, la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) a décidé hier de prolonger l'incarcération de Hilton, peut-être de deux autres années. Il a déjà purgé presque la moitié de la peine de sept ans imposée en mai 2001.

En présence de ses parents et d'un homme de Granby prêt à lui tendre la main s'il était libéré, Hilton, 40 ans, a répondu tant bien que mal aux questions des commissaires pendant près de 90 minutes. Son visage crispé est passé au rouge en apprenant qu'il ne serait pas libéré.

« Ça fait trois ans que je suis en prison, et je suis innocent. J'ai tout essayé, même une thérapie sexuelle, et ce n'est pas encore assez. Que dois-je faire pour sortir ? » a-t-il lancé.

« Vous êtes le seul à savoir ce qui s'est passé. Parlez-en à votre superviseur. Peut-être qu'un transfert dans un minimum vous aiderait. Mais ce n'est pas à nous de décider », ont tranché les commissaires Odette Gravel-Dunberry et Patricia Thériault.

Depuis sa condamnation, Hilton maintient qu'il n'a pas commis d'inceste sur ses filles. Ces agressions, a démontré la preuve au procès, ont été commises à répétition de septembre 1995 à décembre 1999. « C'est faux, j'ai jamais rien fait. Je ne ferais jamais une chose comme ça », a-t-il souvent répété. Selon lui, tout cela est un coup monté par son ex-femme qui vit en Floride.

À l'entendre, cette dernière a simplement monté la tête de ses filles pour se venger parce qu'il n'était pas souvent à la maison et qu'il avait menacé de s'en prendre à un membre de la famille qui, selon lui, avait justement des ennuis avec la justice américaine pour une affaire de viol.

« Ça fait trois ans que je suis en prison, et je suis innocent. J'ai tout essayé, même une thérapie sexuelle. Que dois-je faire pour sortir ? »

« J'avais un sérieux problème d'alcool, j'ai aussi de la misère avec mes émotions, mais je ne suis pas un déviant sexuel », d'insister Hilton, en expliquant avoir abandonné un programme de thérapie intensive parce qu'il ne se sentait absolument pas à sa place. « Chaque jour j'étais obligé de me dire que je suis coupable, et ça me rendait malade. J'étais incapable de penser que j'aurais pu faire ça à mes filles », a-t-il ajouté.

Perplexes, les commissaires ont cherché à lui faire admettre qu'il s'acharne à clamer son innocence parce qu'il veut préserver son image aussi bien dans le milieu de la boxe que dans le public. « Il est plus facile d'avouer un problème d'alcool que des travers de nature sexuelle », a noté Mme Thériault.

S'il avait été libéré, Hilton prévoyait retourner à la boxe, ayant poursuivi son entraînement en prison. Advenant l'impossibilité de reprendre sa carrière, il aimerait « travailler dans les relations publiques ». Mais ce n'est pas pour demain. Il dit ne pas en vouloir à sa femme ni à ses enfants. « Au contraire, je m'ennuie d'eux, même si toute cette affaire me rend malade », a-t-il souligné.

Les commissaires estiment que Hilton n'offre pas des garanties suffisantes de réhabilitation. L'équipe de spécialistes qui suit son dossier en prison est du même avis.

À moins d'un changement notable dans son comportement, Hilton ne pourra faire une nouvelle demande de libération conditionnelle avant deux ans.

Centraide vise 45,3 millions

ÉRIC CLÉMENT

Le beau temps aidant, environ 10 000 personnes ont défilé rue Sainte-Catherine Ouest, hier midi à Montréal, à l'occasion de la traditionnelle marche aux 1000 parapluies de Centraide qui marque le début de sa campagne de financement dont l'objectif, cette année, est de recueillir 45,3 millions.

Des milliers de bénévoles, des amuseurs publics, des gens d'affaires, des élus et des citoyens avec leurs enfants ont accompagné les coprésidents de la campagne de cette année, soit M. W. Brian Edwards et M. Alban D'Amours, président et chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins.

Centraide du Grand Montréal soutient 325 organismes et projets qui aident à leur tour environ un demi-million de personnes vulnérables. Le cinéaste André Mélançon, qui parraine avec sa conjointe Andrée Lachapelle le Carrefour familial Hochelaga, était présent, de même que Francine Grimaldi pour le Regroupement des Magasins-Partage, Lucie Laurier pour l'organisme L'Envol et le maire de Montréal, Gérald Tremblay.

Le maire Tremblay a profité de l'occasion pour dire qu'il y avait actuellement des négociations avec le gouvernement Charest afin d'augmenter les fonds octroyés à Montréal dans le cadre d'une entente de 5 millions pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

« Le gouvernement avait promis un plan d'action, a dit le maire à *La Presse.* On l'attend toujours. On avait anticipé des sommes autour de 300 millions et les besoins pour Montréal sont de 35 à 40 % de cette enveloppe. On espère qu'au-delà d'avoir approuvé unanimement une loi sur l'exclusion sociale et la pauvreté, il mettra les ressources financières nécessaires pour nous aider grandement. »

EN BREF

Spermatozoïdes non identifiés

Appelé à la barre par la défense, au procès du Dr Jocelyn Lussier, le Dr Guy Fortier, professeur de biochimie appliquée, est venu soutenir devant le juge Conrad Chapdelaine que les conclusions d'une étude présentée par la Couronne en début de procès étaient inexactes. Cette étude soutenait que des spermatozoïdes appartenant à l'un des jeunes plaignants avaient été retrouvés sur sa ceinture, ce qui laissait supposer que Jocelyn Lussier aurait pu procéder à des attouchements sexuels lors d'un examen médical.

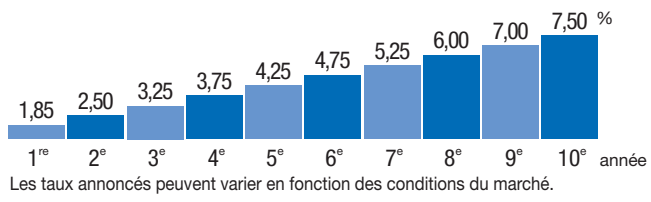
Policiers discrets

Le Service de police de Sherbrooke avait pris la décision de ne divulguer aucune information concernant la cause probable du décès de Julie Boisvenu, en juin 2002, afin de ne pas nuire à l'enquête entourant sa disparition puis son assassinat. Cette information a été dévoilée hier dans le cadre du procès de Hugo Bernier accusé du meurtre prémédité, de l'enlèvement et de l'agression sexuelle de Julie Boisvenu.

Le temps
c'est beaucoup d'argent :

1 800 463-5229

Les Obligations à taux progressif : Plus vous les conservez longtemps, plus c'est payant.
Encaissables une fois l'an. Capital garanti. Que du positif.



Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

BONI DE 1 %
la première année pour les nouveaux fonds REER.

www.epq.gouv.qc.ca
Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h,
ou passez nous voir au 2000, av. McGill College, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h.
Nous serons également ouverts les samedis d'octobre et de novembre, de 10 h à 16 h.

Épargne Placements Québec

3256235A
3256261

149,99 $
Rég. : 349,99 $



Manteau « Québec »
La Cordée par Millet
Laminé de
Gore-Tex XCR deux couches.
Disponible pour
hommes et femmes.

PRIX RÉDUIT PENDANT LE FESTIVAL DE LA RANDONNÉE.

AUCUN FESTIVAL NE FAIT UNE MEILLEURE PROMOTION DU QUÉBEC.

LA CORDÉE
www.lacordee.com

2159, rue Ste-Catherine E.
2777, boul. St-Martin O.
514.524.1106

GÉNÉREUX DE NATURE

3260434

Promotion en vigueur jusqu'au 3 octobre ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Le produit peut différer du modèle illustré.

Performance et stabilité en un seul produit.



Fonds de revenu mensuel TD
Série Investisseurs

1 an	12,5 %
3 ans	12,6 %
5 ans	10,8 %
Depuis sa création[1]	9,3 %

Données sur le rendement au 31 août 2004.

Fonds de revenu mensuel TD : des résultats constants à long terme.

Goûtez à la puissance que procurent la performance et la stabilité à long terme. Grâce à nos gestionnaires de fonds, le Fonds de revenu mensuel TD[2] a constamment produit un rendement élevé. Il offre en outre l'équilibre voulu en raison de la diversification de sa composition : actions, titres à revenu fixe et liquidités. Vous bénéficiez de tous ces avantages en investissant tout simplement dans un seul fonds primé.

Fallon & Moynes[3] a classé ce fonds parmi les meilleurs fonds en 2002 et 2003. Depuis les trois dernières années, il figure parmi les choix privilégiés de Gordon Pape[4].

Après tout, il fait partie de la gamme de Fonds Mutuels TD®†. Morningstar[MD], première source indépendante d'analyse des placements dans le secteur des fonds communs de placement au Canada, a reconnu la qualité de nos fonds et celle de nos gestionnaires de fonds. Les Fonds Mutuels TD sont constamment classés parmi les meilleures familles de fonds au Canada selon l'évaluation de Morningstar Rating[MC].

Nous pouvons vous aider à prendre une décision de placement éclairée qui convient à vos besoins. Pour vous renseigner sur notre vaste choix de placements, y compris le Fonds de revenu mensuel TD, il vous suffit de communiquer dès aujourd'hui avec la succursale TD Canada Trust la plus près de chez vous ou de nous appeler. Et vous découvrirez comment nous pouvons vous aider à atteindre vos objectifs de placement.



Appelez-nous dès aujourd'hui au 1 877 283-8637 ou visitez notre site Web à www.tdcanadatrust.com

TD Fonds Mutuels

TD Canada Trust — Offerts par l'intermédiaire des succursales TD Canada Trust, TD Waterhouse®5 et des courtiers indépendants — TD Waterhouse

3257908A

1. Date de création : le 29 juin 1998. 2. Les placements dans des fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus, lequel contient des informations détaillées sur les placements; obtenez-en un exemplaire de votre courtier avant d'investir. Les taux de rendement indiqués représentent les rendements globaux historiques annuels composés pour la période terminée le 31 août 2004, incluant les variations de valeur unitaire et le réinvestissement de toutes les distributions; ils ne tiennent pas compte des ventes, rachats, distributions, frais facultatifs ou impôts à payer par des porteurs de parts, lesquels auraient réduit les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis ni assurés; leur valeur fluctue souvent et le rendement passé ne se répétera pas forcément. 3.Tiré de *Top Funds* (2002, 2003) par Nick Fallon et Riley Moynes. Copyright © Riley Moynes and Nick Fallon (2001, 2002). Reproduit avec la permission de Penguin Group (Canada), une division de Pearson Penguin Canada Inc. 4.Tiré de *Gordon Pape's Buyer's Guide to Mutual Funds* (2002, 2003, 2004) par Gordon Pape et Eric Kirzner. Copyright © Gordon Pape Enterprises (2001, 2002, 2003). Reproduit avec la permission de Penguin Group (Canada), une division de Pearson Penguin Canada Inc. 5. TD Waterhouse Canada Inc. (« TD Waterhouse ») est une filiale de La Banque Toronto-Dominion. (Membre du FCPE) †Les Fonds Mutuels TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc. (GPTD), une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. Offerts par l'intermédiaire des Services d'investissement TD Inc. (principal placeur), TD Waterhouse Canada Inc. (membre du FCPE) et de courtiers indépendants. ©2004. Morningstar et Morningstar Rating sont des marques déposées de Morningstar Research Inc. GPTD est un utilisateur inscrit de la marque. ®Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion; Gestion de Placements TD Inc. est un utilisateur licencié de la marque.

SUITE DE LA UNE

Le rapport d'une firme comptable édulcoré

RAPPORT
suite de la page A1

Il y est mentionné notamment que le Secteur de la publicité et de la recherche sur l'opinion publique (SPROP), dirigé à l'époque par le fonctionnaire Chuck Guité, ne respectait pas les politiques du Conseil du Trésor dans l'attribution des contrats de commandite. « Les contrats pouvaient être octroyés de manière injuste et au bénéfice de certains fournisseurs choisis à l'avance », peut-on lire dans ce document qui précise également que « le processus d'attribution des contrats pouvait être perçu comme étant non transparent, ce qui aurait exposé le gouvernement à la critique ». Le document ajoute que le gouvernement pourrait ne pas en avoir eu pour son argent dans ces transactions.

Ce sont les dénonciations de malversations du fonctionnaire Allan Cutler en 1996, dans l'attribution des contrats de commandites, qui avaient déclenché à l'époque la vérification externe de Ernst & Young. Le rapport de la firme, qui contient de nombreux exemples de non-conformité à des politiques précises d'attribution de contrats, n'avait pas entraîné par la suite des mesures correctives de la part du gouvernement.

L'enquête de la commission Gomery a révélé hier qu'un haut responsable au service de vérification du ministère des Travaux publics, Raoul Solon, a joué un rôle dans les changements faits par la firme de vérification dans la version finale de son rapport. Dans le rapport préliminaire, a souligné Me Finkelstein à la comptable Deanna Monaghan, « vous dites au commencement que votre vérification a révélé qu'il n'y a pas eu conformité aux procédures et aux politiques de façon régulière, vous dites aussi qu'il est heureux qu'il n'y ait pas eu de poursuites légales et que cela n'ait pas attiré l'attention du public. Vous dites que pour éviter une potentielle situation embarrassante, ce serait mieux de régler cette question immédiatement ».

Ces remarques ont été mises de côté dans le rapport final et Me Finkelstein a mis en preuve hier une note manuscrite de Mme Monaghan où elle précise que le document final reflétait « les changements suggérés par Raoul Solon ».

James O'Grady, l'avocat qui défend les intérêts de Ernst & Young à la commission, a estimé pour sa part qu'il serait gratuit de prétendre que le scandale des commandites aurait pu être évité si la première version du rapport de vérification avait été conservée. Selon lui, il est possible que les responsables à l'époque n'aient prêté aucune attention au rapport qui, même dans sa version finale, signalait plusieurs irrégularités dans l'attribution des contrats de commandite. « Si quelqu'un avait lu le rapport au complet, a-t-il dit, il aurait constaté les nombreux problèmes qui auraient dû être corrigés. »

CANCER

Nouvelle ligne d'écoute

La Société canadienne du cancer vient de rendre accessible, au Québec, la ligne *Cancer J'écoute*, destinée à apporter du soutien moral et affectif aux personnes atteintes du cancer ainsi qu'à leurs proches. Le service, gratuit et confidentiel, a ceci de particulier que le bénévole qui pratiquera l'écoute active et le soutien affectif, à l'autre bout de la ligne, a lui-même été atteint de cancer ou a vécu le cancer d'un proche. Ce bénévole sera jumelé à une personne qui téléphone au 1-888-939-3333 et qui exprime le désir d'obtenir du soutien affectif, de l'écoute qui va au-delà des conseils de santé et de mode de vie.

Presse Canadienne

PRENEZ LES DEVANTS !
L'ADMINISTRATION PUBLIQUE SE RENOUVELLE

ENAP

Une formation en administration publique de 2e cycle
- Programmes courts *(15 crédits)*
- Diplômes d'études supérieures spécialisées *(24 crédits)*
- Maîtrises en administration publique pour gestionnaires et analystes *(45 crédits)*



> À Québec
555, boulevard Charest Est, salle 4114
Tél. : (418) 641-3000, poste 6563

> À Montréal
4750, avenue Henri-Julien, salle 5092
Tél. : (514) 849-3449

Université du Québec
École nationale d'administration publique

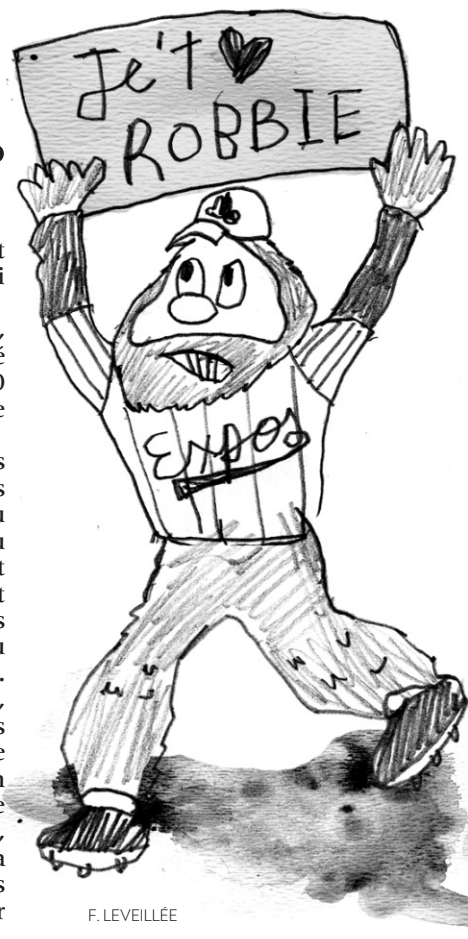
1 800 808-3627 | www.enap.ca

3254343A

RIMA ELKOURI › LA VIE LA VILLE

rima.elkouri@lapresse.ca

Il était une foi…



F. LEVEILLÉE

C'était donc le dernier match des Expos à Montréal, hier. Mais ne dites surtout pas cela à Robbie Hart. Car envers et contre tous, ce partisan montréalais de la première (et dernière) heure a la foi.

Malgré l'annonce faite hier par le baseball majeur, malgré la gueule de bois de Montréal et les cris de joie de Washington, Robbie espère toujours. Il espère toujours que les Expos ne déménageront pas. Il espère toujours assister au match d'ouverture le printemps prochain à Montréal. Il espère toujours que la poursuite intentée contre le baseball majeur, Jeffrey Loria et David Samson — accusés d'avoir conspiré dans le but de dévaluer les parts des actionnaires locaux et de déménager l'équipe — finira par être un obstacle à la mort des nos Amours mal-aimés.

Hier, il était triste. Mais pas désespéré. Après tout, comme partisan, cela fait bien sept fois qu'on lui fait le coup. Son espoir ne tient qu'à un fil. Mais il tient.

À l'écouter, cette énième cérémonie des adieux n'est peut-être qu'une mise en scène. Un truc pour noircir les pages des journaux… Un septième éloge funèbre en l'honneur d'un mort qui n'est même pas mort et qui, le printemps venu, sortira de son cercueil en criant : «Coucou! Je suis là!»

On pourrait croire qu'il pratique une forme de déni. Moi qui ne suis pas la plus grande fan de baseball en ville, j'ai plutôt l'impression qu'il faut parler ici de foi. Robbie croit. Et on ne peut contredire les gens qui croient.

Il faut savoir que ce cinéaste engagé, frère du chanteur Corey Hart, est tombé amoureux des Expos à l'âge de 10 ans. Depuis, il croit à ce qu'il appelle le «printemps éternel du baseball».

Il se souvient du trajet en autobus jusqu'au parc Jarry, de l'enseigne des Expos, rue Faillon. Il se souvient du gazon, qui était à l'époque un peu plus vert que celui de Washington, et du ciel, aussi un peu plus bleu. C'était l'époque où, comme il le raconte dans son documentaire *Nos Amours*, paru en 2002, le baseball était «pur et simple».

C'était bien avant la grève de 1994, bien avant la vente de feu des meilleurs joueurs de l'équipe, bien avant la chute des Expos dans le classement, bien avant la promesse non tenue de construire un stade au centre-ville, bien avant l'arrivée de Jeffrey Loria qui a manipulé tout le monde, y compris les partisans, dans le but la déménager les Expos aux États-Unis.

Avant toutes ces histoires, c'était l'été. Et chaque été de son enfance, Robbie rêvait. Il rêvait au triomphe ultime des Expos. Il les imaginait jouer contre les Yankees de New York, en Série mondiale. «À une époque, nous étions nombreux à caresser ce rêve. Certains comme moi y croient encore», raconte-t-il dans un film sur le roman-feuilleton des Expos à Montréal, auquel il a consacré quatre ans de travail.

Ce qu'il aime des Expos? La magie d'une petite équipe de David dans un monde de Goliath, dit-il. La fierté de voir le nom de Montréal figurer aux côtés de ceux des grandes villes américaines.

Ce qu'il aime aussi, c'est qu'il s'agit d'un sport capable d'unir les gens de toutes les classes. Le gars de Westmount aux côtés de celui de Saint-Henri qui applaudissent la même équipe.

Pendant 30 ans, Robbie a rêvé de marcher dans les rues de Montréal pour célébrer la victoire des Expos en Série mondiale. Jamais n'avait-il pensé qu'un jour, il aurait à manifester pour sauver l'équipe. Samedi dernier, il était de ces quelque 500 «Expositifs» irréductibles du groupe Encore baseball Montréal qui ont marché pour la survie des Expos. Cinq cents, c'est peu. Ce n'est pas ce qui sauvera l'équipe, il en convient. Mais en même temps, on ne sait jamais, dit-il. «Tu ne sais jamais quand tu plantes une graine quel arbre ça va donner.» La foi. Toujours la foi.

Impossible de contredire quelqu'un qui croit, disais-je. Mais j'ai quand même demandé «pourquoi?» Pourquoi s'accrocher quand, de toute façon, le coeur n'y est plus, quand les spectateurs au Stade sont devenus si peu nombreux qu'on dirait une souris dans le ventre d'un éléphant blanc? Pour lui, cela ne veut rien dire. Abandonnerait-on un proche qui a le cancer? demande-t-il. Avec les Expos, c'est pareil. Oui, ils ont le cancer, et après? Ils ne sont pas morts. Il sont encore beaux. Et de toute façon, le vrai «bobo» est ailleurs. Au-delà des Expos, il y a un cancer beaucoup plus grave qui mine le baseball majeur.

Ils ne sont pas morts, dit-il. O.K., ils sont peut-être dans le coma. «Mais on a déjà vu des gens dans le coma se réveiller, non?»

On ne contredit pas quelqu'un qui croit. Mais on n'est pas obligé de le croire.



APARTÉ

LES EXPOS 1969-2004

8 avril 1969
Les Expos disputent le premier match de leur histoire au stade Shea de New York.

14 avril 1969
Premier match à Montréal, au parc Jarry.

15 avril 1977
Premier match au Stade olympique devant 57 592 spectateurs.

29 sept. 2004
Dernier (?) match des Expos à Montréal.

AYEZ LA COTE
LA PRESSE AFFAIRES.com



QUAND VOTRE COURRIEL VOUS SUIT, LES AFFAIRES BOUGENT.

L'appareil portatif BlackBerry[MC] de Rogers Sans-fil vous permet d'envoyer et de recevoir des courriels pratiquement n'importe où. Avec une telle souplesse, vous pouvez tout régler sur-le-champ. Et grâce à notre réseau, vous pouvez le faire aux quatre coins du monde ou presque. Renseignez-vous sur nos forfaits voix et courriel à partir de 45 $ par mois*.

POUR EN SAVOIR PLUS, COMPOSEZ LE 1 866 299-1870 OU VISITEZ ROGERS.COM/SANS-FIL/BLACKBERRY

BlackBerry

ROGERS[MC] SANS-FIL
Votre monde. Maintenant.

CONSULTEZ ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1 800 462-4463 OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL, ROGERS PLUS OU ROGERS VIDEO.

ÉPARGNEZ 10 $ ACHETEZ EN LIGNE

*Forfaits voix et courriel offerts dans le cadre d'un abonnement de deux ou de trois ans. Consultez rogers.com/deplacement pour des précisions sur la couverture internationale. Les marques, images et symboles associés aux familles BlackBerry et RIM sont des marques de commerce ou des marques déposées et les propriétés exclusives de Research In Motion Limited et sont utilisés avec permission. Les frais d'accès au système et au service d'urgence 911, les frais d'interurbain et de déplacement, les frais liés aux services additionnels en option et les taxes s'appliquent et seront facturés mensuellement. L'offre peut changer sans préavis. L'appareil illustré peut ne pas être disponible dans tous les magasins. © 2004 Rogers Sans-fil inc. Tous droits réservés. [MC]Rogers, Rogers Sans-fil, le ruban de Möbius et « VOTRE MONDE. MAINTENANT. » sont des marques de commerce de Rogers Communications inc. Utilisés sous licence.

2558444A

ACTUALITÉS

Environnement : le Canada, un cancre ?

Un rapport de l'OCDE fait mention d'un retard en comparaison avec les autres pays

CHARLES CÔTÉ

Le Canada fait piètre figure à côté des autres pays industrialisés sur le plan de sa performance environnementale, selon un rapport de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

Dans cet « examen environnemental », le Canada est dépeint comme un pays où les gestes ne sont pas à la hauteur des paroles quand vient le temps de protéger l'environnement.

L'OCDE note que les « gouvernements fédéral et provinciaux poursuivent d'importants travaux analytiques et théoriques », mais que des « doutes persistent quant aux moyens disponibles pour pleinement faire appliquer la législation et les normes au niveau fédéral et parfois au niveau provincial ».

L'organisme qui regroupe 30 pays industrialisé souligne que les dépenses totales de lutte contre la pollution — publiques et privées — ne représentent que 1,1 % de l'économie, ce qui est « relativement faible par rapport aux autres pays du G7 ».

Un des effets de cette piètre performance : « la qualité de l'air demeure inacceptable dans de nombreuses régions du Canada », particulièrement dans le corridor Québec-Windsor.

L'OCDE reconnaît que le Canada joue un rôle important depuis 30 ans pour faire avancer les accords internationaux dans ce domaine, mais que « la capacité du Canada de traduire ses engagements internationaux en actes et résultats peut être mise en question en raison des relations particulières entre les gouvernements aux niveaux fédéral et provincial et par les compressions budgétaires », peut-on lire dans le rapport.

Par exemple, si le Canada appuie politiquement les accords visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), les usines et les véhicules canadiens émettent presque chaque année toujours plus de gaz perturbateurs du climat.

L'OCDE souligne que le Canada n'atteindra pas ses objectifs du protocole de Kyoto avec les mesures déjà en place. Pour combler l'écart, il propose un réexamen « systématique » des « subventions préjudiciables à l'environnement dans des secteurs comme le transport et l'énergie ».

Avec cette critique, l'OCDE frappe dans le mille, selon Bernard Bigras, critique en Environnement du Bloc québécois. « Entre 1970 et 1999, Ottawa a versé 66 milliards en subventions directes aux énergies fossiles contre 329 millions aux énergies renouvelables, dit-il. Il faut inverser ces proportions. »

L'OCDE insiste aussi pour que le Canada devienne moins énergivore. En particulier, le pays devrait proposer des « réductions d'impôts pour les particuliers utilisant les transports publics et des incitations à l'achat de véhicules économes en carburant ».

Le Canada fait aussi moins bien que la moyenne pour la protection des espaces verts, malgré une augmentation de 40 % de la superficie d'aires protégées depuis 10 ans. Le pays abrite 20 % des aires naturelles de la planète, mais « la part du territoire national qui bénéficie d'une protection est inférieure à la moyenne de l'OCDE ».

L'OCDE critique aussi la gestion des forêts. Dans ce domaine, note-t-on, « le respect des codes de bonnes pratiques adoptés par les provinces n'est pratiquement jamais imposé ».

C'est le secrétaire général de l'OCDE, l'ancien ministre libéral Donald Johnston, qui a remis le rapport de plus de 250 pages hier au ministre de l'Environnement, Stéphane Dion.

« On a rencontré M. Johnston aujourd'hui et le ministre prend connaissance du document, a affirmé le porte-parole de M. Dion, André Lamarre. C'est sûr qu'on va retrouver beaucoup d'éléments de ce rapport dans notre politique. »

Faites vos provisions pour l'hivernage



Mobilité



- Forfait **Tout-en-un** Soirs et Week-ends
- En prime, 1 heure supplémentaire d'appels locaux par mois†
- Réseau fiable
- Seulement chez Bell :
  - Aucuns frais d'activation (valeur de 35 $)
  - Aucuns frais mensuels cachés

30 $ par mois soirs et week-ends illimités

Sympatico^MC Intermédiaire



- Inclus : Services **Antivirus** pour courriels et **Contrôle parental***1
- Boîte de réception de courriels jusqu'à 2 Go*2
- En plus : 3 mois gratuits* du logiciel MSN Premium^MC

19,95 $ par mois pendant 12 mois*

Le Forfait

- Choisissez votre propre combinaison parmi les services **Sympatico**, **Mobilité** ou **ExpressVu**^MC et économisez mois après mois◊
- 2 services à partir de 46,95 $ par mois
- Une seule facture

NOUVEAU
5 $ par mois◊1 pour 1000 min d'interurbain
Canada, É.-U., 24/7

ExpressVu



À partir de
22 $ par mois‡
pour plus de 100 canaux numériques

- Choix de plus de 400 canaux regroupés par thèmes et faciles à consulter
- Ne payez que pour le type de canaux que vous aimez
- Service Horaire variable offert GRATUITEMENT pour les réseaux canadiens
- Tarif tout inclus. Pas de frais cachés

Bell

Et bien simple.^MC

1 877 538-8483 • Magasins Espace Bell et Bell Mobilité • www.bell.ca/offre

3260385A

Espace Bell

Anjou Les Galeries d'Anjou (514) 353-0257
Beloeil Mail Montenach (450) 446-7176
Brossard Mail Champlain (450) 465-8759
Châteauguay Centre régional Châteauguay (450) 691-7665
Coaticook 18, rue du Manège Place J.R. Lefebvre (819) 849-9997
Cowansville Domaine du Parc (450) 263-4444
Delson 5, route 132 (450) 635-9999
Dollard-des-Ormeaux 3352, boul. des Sources (514) 684-6846
3699, boul. St-Jean (514) 626-8888
Dorion-Vaudreuil 84, boul. Harwood (450) 424-1416
Dorval Les Jardins Dorval (514) 631-1222
Drummondville 2265, boul. St-Joseph (819) 478-5178
Promenades Drummondville (819) 474-4433
Gatineau Promenades de l'Outaouais (819) 246-2355
Granby Galeries de Granby (450) 777-4058
Hull Galeries de Hull (819) 771-2716
Joliette Les Galeries Joliette (450) 755-5533
LaSalle Carrefour Angrignon (514) 364-3071
Laval 1655, boul. St-Martin Ouest (450) 680-1010
Carrefour Laval (450) 681-3344
Carrefour Laval (kiosque) (450) 978-7133
Centre Laval (450) 680-2355
Longueuil Place Longueuil (450) 679-4558
Montréal Boul. Décarie (angle Jean-Talon) (514) 739-7777
9280, boul. de l'Acadie (514) 385-0770
5187, avenue Papineau (angle Laurier) (514) 526-2020
892, rue Ste-Catherine Ouest (514) 866-6686
Centre Rockland (514) 340-1269
Place Alexis-Nihon (514) 939-2439
Place Dupuis (514) 844-1313
Place Versailles (514) 353-8847
Plaza Côte-des-Neiges (514) 342-5444
Tour Jean-Talon (rez-de-chaussée) (514) 270-1155
Montréal-Nord Place Bourassa (514) 322-3202
Mont-Tremblant 517, rue de St-Jovite (819) 681-0404
Pointe-aux-Trembles 12530, rue Sherbrooke Est (514) 645-4455
Pointe-Claire Fairview Pointe-Claire (514) 630-4992
Repentigny 309, rue Notre-Dame (450) 585-4455
Les Galeries Rive-Nord (450) 657-4455
Rosemère 232, boul. Curé-Labelle (450) 979-3838
Place Rosemère (450) 435-0024
Salaberry-de-Valleyfield Centre commercial Valleyfield (450) 377-1256
Sherbrooke 2700, rue King Ouest (819) 823-9994
Carrefour de l'Estrie (819) 565-1605
Sorel Les Promenades de Sorel (450) 742-6789
St-Bruno-de-Montarville Les Promenades St-Bruno (450) 441-1535
Ste-Agathe-des-Monts 80A, boul. Morin (819) 321-0265
St-Eustache Place St-Eustache (450) 623-8500
St-Hubert 5190, boul. Cousineau (450) 676-9919
3879, boul. Taschereau (450) 926-2020
St-Hyacinthe Galeries St-Hyacinthe (450) 778-1749
St-Jean-sur-Richelieu 391, boul. Séminaire Nord (450) 348-5210
Carrefour Richelieu (450) 349-4400
St-Jérôme Le Carrefour du Nord (450) 431-3926
St-Laurent La Place Vertu (514) 335-2355
St-Léonard 6050, boul. Métropolitain Est (514) 257-9292
Centre Le Boulevard (514) 376-2288
Terrebonne Les Galeries Terrebonne (450) 964-7985
Tracy 604, route Marie-Victorin (450) 746-7777
Trois-Rivières 5691, boul. Jean-XXIII (819) 376-6849
Centre Les Rivières (819) 691-0482
Victoriaville 567, boul. des Bois-Francs Sud (819) 357-7777
La Grande Place des Bois-Francs (819) 357-5776

Aussi offert chez les agents autorisés et dépositaires Bell Mobilité.

FUTURE SHOP · LA CABINE TÉLÉPHONIQUE · Dumoulin Électronique · Informatique · Photo · STÉRÉO PLUS ÉLECTRONIQUE · SONXPLUS

Offre ExpressVu disponible aussi : RadioShack. Vous avez des questions. Nous avons les réponses.^MC **(Excluant Mobilité)** · CENTRE HI-FI ÉLECTRONIQUE

Les offres Mobilité et ExpressVu prennent fin le 31 octobre 2004. Services offerts aux clients résidentiels, là où la technologie le permet. Prix/offres sujets à changement sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Taxes en sus. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent pour chaque engagement. D'autres conditions s'appliquent, y compris des exigences techniques minimales. Photos à titre indicatif. *Sujet à un engagement de 12 mois. Le tarif mensuel courant du service Sympatico Intermédiaire (maintenant 29,95 $) et du logiciel MSN Premium (maintenant 9,95 $) s'appliquent par la suite. 2 Go/mois de téléchargement inclus. MSN Premium n'est pas compatible avec les systèmes d'exploitation Macintosh^MD. *1Aucun service n'offre une protection absolue. *2Compte principal seulement. †Sujet à un engagement min. de 24 mois. ‡Sujet à un engagement min. de 24 mois ; nouvelles activations seulement. ◊Avec les services et forfaits résidentiels de ExpressVu, Mobilité et Sympatico sélectionnés. Bell doit être votre fournisseur de service interurbain, mais il n'est pas nécessaire d'être abonné au service local ou à d'autres services tarifés de Bell. Sujet à un terme de 24 mois pour chaque service. ◊1S'applique aux appels automatiques ou faits avec le service ContactFamille^MC faits au Canada et vers les États-Unis. Bell, ContactFamille et Sympatico sont des marques de commerce de Bell Canada ; ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, s.e.c. Microsoft et MSN Premium sont des marques de commerce de Microsoft Corporation.

GRAND SOLDE
DE L'AUTOMNE CHEZ VOTRE CONSEILLER FORD.

SEULEMENT DU 15 AU 30 SEPTEMBRE

FORD FREESTAR 2004

ACHETEZ À

19 995 $

FRAIS DE TRANSPORT
ET DE PRÉPARATION EN SUS



Moteur V6 de 4,2 L • Boîte automatique • Freins assistés à disque avec antiblocage aux 4 roues et répartition électronique de la force de freinage
Groupe d'équipements électriques (rétroviseurs extérieurs à réglage électrique, glaces à commande électrique, verrouillage électrique des portes)
Radio AM/FM stéréo • Climatisation • Entrée sans clé à télécommande • Éclairage intérieur à extinction progressive
Capacité de 7 occupants • Banquette de 3e rangée repliable à plat dans le plancher • Et plus encore !

DESSERREZ-VOUS LA CEINTURE.

FORD F-150 XLT 2004
4x4 SuperCrew

LOUEZ À

299 $*

PAR MOIS, POUR 24 MOIS
MISE DE FONDS DE 2 995 $
FRAIS DE TRANSPORT
ET DE PRÉPARATION INCLUS



Ford F-150, le camion de l'année selon l'AJAC.

Moteur V8 Triton® • Boîte automatique • Système à 4 roues motrices, avec sélection électronique 4x4 en marche
Freins assistés à disque avec antiblocage aux 4 roues et répartition électronique de la force de freinage
Jantes de 17 po en aluminium coulé • Pneus tous terrains • Groupe d'équipements électriques
(rétroviseurs extérieurs à réglage électrique, glaces à commande électrique, verrouillage électrique des portes)
Climatisation • Capacité de 6 occupants • Radio AM/FM stéréo avec lecteur laser • Et plus encore !

FORD RANGER EDGE 2004
4x2 à cabine double

LOUEZ À

229 $**

PAR MOIS, POUR 36 MOIS
MISE DE FONDS DE 1 995 $
FRAIS DE TRANSPORT
ET DE PRÉPARATION INCLUS

UN DUR Ford DE DUR



Moteur V6 de 3 L • Boîte automatique • Jantes de 15 po en aluminium usiné
Pneus tous terrains • Antibrouillards • Pare-boue arrière • Radio AM/FM stéréo avec lecteur laser
Banquette divisée 60/40 • Et plus encore !

3255787

FAITES VITE, LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES.

Ford Motor Company, 100 ANS AU CANADA
ford.ca

Bien pensé

Fondation canadienne du cancer du sein

1000$ DE REMISE AUX DIPLÔMÉS

Photos à titre indicatif seulement. *F-150 : dépôt de sécurité de 350 $, mise de fonds de 2 995 $ et première mensualité exigés. **Ranger : dépôt de sécurité de 275 $, mise de fonds de 1 995 $ et première mensualité exigés. Des frais de 0,08 $ du kilomètre après 40 000 kilomètres pour le F-150 et après 60 000 kilomètres pour le Ranger et d'autres conditions s'appliquent. Ces offres s'adressent à des particuliers sur approbation de crédit de Crédit Ford et ne peuvent être jumelées à aucune autre, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Les mensualités et prix annoncés incluent une remise taxable du constructeur de 1 000 $. Les taxes sont calculées sur le plein prix de location avant la déduction de la remise. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux véhicules neufs en stock et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Votre conseiller Ford peut vendre ou louer moins cher. Voyez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails.

3255500A

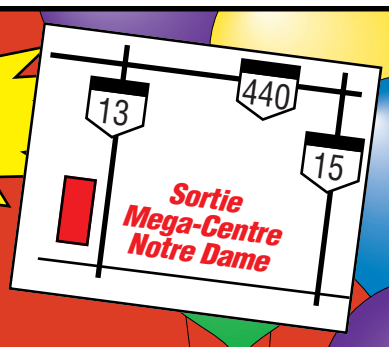
3259313

Maintenant à SAINT-JEROME Carrefour de Nord

BENIX &CO.

Importateurs d'articles ménagers de qualité

Maintenant à LAVAL Mega-Centre Notre Dame



GRAND SOLDE D'OUVERTURE !

DIRECTEMENT DES FABRICANTS !

Économisez jusqu'à 80%



Décapsuleur de bouteilles de vin
Avec support et coupe aluminium pour
W·E·X·F·O·R·D FORGE
PRIX BENIX 19,97$
Prix comparable ~~99,99~~

LES PLUS BAS PRIX EN VILLE GARANTIS

Superbe ensemble à vin
5 pièces
" Grand Reserve "
PRIX BENIX 29,99$
Prix comparable ~~79,99~~

Ensemble à fromage 4 morceaux incluant planche en bois et 3 couteaux
PRIX BENIX 10,00$
Prix comparable ~~39,99~~

Porte-assiettes
Assiettes en porcelaine incluses
PRIX BENIX 19,99$
Prix comparable ~~89,99~~

Support à vin en fer forgé
6 bouteilles
PRIX BENIX 19,99$
Prix comparable ~~49,99 $~~

Porte-chandelle en verre
et avec support en fer forgé " Santa Fe " 18 po
PRIX BENIX 12,99$
Prix comparable ~~39,99~~

Bol en verre maté
sur pied en fer soudé
PRIX BENIX 12,99$
Prix comparable ~~79,99~~

Ensemble de trempette
à l'huile d'olive
5 pièces
PRIX BENIX 12,99$
Prix comparable ~~45,99~~

Mélangeur à cocktail
avec tamis
Acier inoxydable 18/10
W·E·X·F·O·R·D STEEL
PRIX BENIX 10,00$
Prix comparable ~~49,99~~

8 à l'ancienne
8 ballons
Ensemble de verres
pour bar Monika
16 pièces
PRIX BENIX 12,99$
Prix comparable ~~24,99~~

Ensemble de jeu 3 en 1
échec, dames ou backgammon
PRIX BENIX 15,00$
Prix comparable ~~39,99~~

Portephotos rotatif
fini étain
pour 10 photos 3 po x 5 po
PRIX BENIX 20,00$
Prix comparable ~~59,99~~

Plat à triple compartiment
Joshua Maxwell studio™
PRIX BENIX 17,99$
Prix comparable ~~59,99~~

Ensemble de 6 assiettes à hors-d'oeuvre
PRIX BENIX $14,99
Prix comparable ~~39,99~~

Planteuse
"York"
12½"po. haut
PRIX BENIX 19,99$
Prix comparable ~~59,99~~

Ens. à fondu
11 pièces anti-adhésif
PRIX BENIX 12,99$
Prix comparable ~~29,99~~

Ensemble de 4 tasses à **Café Expresso** avec soucoupes
PRIX BENIX 12,99$
Prix comparable ~~24,99~~

Cafetière Bialetti Moka et mousseur à lait
Fabriqués en Italie
PRIX BENIX 29,99$
Prix comparable ~~69,99~~

Fine porcelaine blanche
Montez votre propre service
PRIX BENIX 2,99$ à 14,99$
Prix comparable jusqu'à ~~34,99 $~~
Joshua Maxwell studio™

Plats de service en verre gaufré
Au choix
PRIX BENIX 15,00$
Prix comparable ~~39,99~~

Coutellerie 72 pc
en acier inox 18/10 Type Solingen
PRIX BENIX 79,99$
Prix comparable

Flûtes et verres
en cristal fabriqués en Italie
PRIX BENIX 11,99$
Prix comparable

Accessoire de cuisine en marbre
incluant Rouleau à pâte avec support en bois Coupe-fromage, mortier et pilon et plaque à découper
à partir de 5,99$
Prix comparable ~~59,99~~

Multi cuiseur à pâte
4 Pièces acier inoxyd
PRIX BENIX 29,99$
Prix comparable ~~129,99 $~~

Ensemble à cuisson
antiadhésif 5 pièces
2 moules à gâteau, moule à muffins, moule à cuire, plat à biscuits
PRIX BENIX 15,00$
Prix comparable ~~49,99~~

Poêles en fonte
Ensemble de 3
PRIX BENIX 19,99$
Prix comparable ~~39,99 $~~
PHILIPPE RICHARD PROFESSIONAL

Ensembleà cuisson
7 morceaux acier inoxydable 3 plis
PRIX BENIX 39,99$
Prix comparable

PHILIPPE RICHARD PROFESSIONAL
Teflon

Batterie de cuisine
inoxydable antiadhésive
16 morceaux avec poignées en acier inoxydable et couvercles en verre trempé
PRIX BENIX 89,99$
Prix comparable ~~299,99 $~~

Ensemble de couteaux
15 pièces
à manche riveté
avec bloc en bois massif
W·E·X·F·O·R·D FORGE
PRIX BENIX 49,99$
Prix comparable ~~149,99 $~~

Gratuit MARMITE 16 QUART !
Recevez cette magnifique casserole 16 quarts Carrera en acier inoxydable à l'achat d'un ensemble de 10 pièces Carrera
Valeur de 100 $
avec coupon seulement
ne peut être jumelé avec une autre offre

Carrera
LE SUMMUM EN PERFORMANCE CULINAIRE
PRIX BENIX 249,99$
Prix comparable ~~599,99 $~~
Design italien
CUISINE INTERNATIONAL

Ensemble de cuisine
avec fond triple couche
Acier inoxydable 18/10

MEILLEURS PRIX !
Benix & Co. importe directement des manufacturiers outre-mer, sans intermédiaire, et vous fait profiter des économies !

QUALITÉ SUPÉRIEURE !
Nous sommes fiers de vous offrir la meilleure qualité au bas prix ! Personne ne peut offrir une telle qualité à un tel prix !

PLUS DE CHOIX !
Avec une sélection de milliers d'articles, Benix est le plus important fournisseur d'articles de marque pour la cuisine, la table et les cadeaux.

PRIX GARANTIS !
Montrez-nous un article identique à un prix plus bas et non seulement nous égalerons le prix, mais nous vous donnerons un rabais additionnel de 10 % !

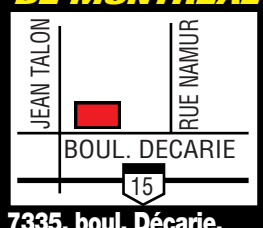
Avec ses 80 magasins partout au Canada, Benix est le leader des marques de qualité pour la maison, à des PRIX IMBATTABLES !

BENIX &CO.

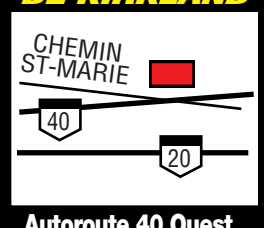
Importateurs d'articles ménagers de qualité

ENTREPÔT DE SAINT LÉONARD

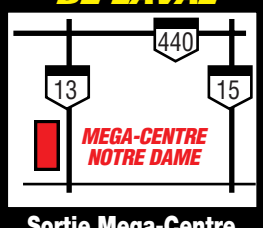

Lundi au vendredi 9 h à 21 h
samedi de 9 h à 17 h
dimanche de 10 h à 17 h

ENTREPÔT DE MONTRÉAL


7335, boul. Décarie,
angle Jean-Talon et métro Namur

ENTREPÔT DE KIRKLAND


Autoroute 40 Ouest,
sortie chemin Sainte-Marie

ENTREPÔT DE LAVAL


Sortie Mega-Centre
Notre Dame

Heures d'entrepôt: Lundi au vendredi 10 h à 21 h • samedi de 9 h à 17 h • dimanche de 10 h à 17 h

Montréal Centre commercial Boulevard, Le Faubourg Sainte-Catherine, Les Halles de la Gare • **Saint-Laurent** La place Vertu
Longueuil Place Longueuil • **Dollard-des-Ormeaux** Galerie des Sources • **St-Hyacinthe** Galeries St-Hyacinthe • **Joliette** Galeries Joliette
Saint-Jerome Carrefour de Nord • **Drummondville** Les Promenades Drummondville • **Trois-Rivières** Centre Les Rivières

VISA AMERICAN EXPRESS MasterCard Interac

Limite d'un super spécial par famille, jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Super spéciaux disponibles tant qu'il y en aura. Certains articles peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. Venez tôt pour un plus grand choix. En cas d'erreur d'impression, les articles seront vendus au prix en vigueur.

3259312

Projet de décentralisation des pouvoirs vers les régions

GILLES NORMAND

QUÉBEC – Le gouvernement Charest a proposé, hier, un projet de décentralisation des pouvoirs vers les régions et il s'est entendu avec les présidents des conférences régionales des élus (CRE), organisme créé en avril, pour négocier un protocole sur la façon dont il faudra procéder, avant l'ouverture du forum national, le 12 octobre.

Ce protocole de partenariat sur le développement des régions comportera quatre volets : la décentralisation, soit le transfert des pouvoirs et des responsabilités vers les régions ; la régionalisation, qui constituera notamment le regroupement de plusieurs services gouvernementaux à l'intérieur d'un guichet unique (Services Québec) ; l'adaptation ou la capacité de moduler l'action des ministères aux particularités des régions ; ainsi que les partenariats, soit la conclusion d'ententes avec les régions pour la réalisation de différents projets de livraison de services aux citoyens.

Ainsi, le développement régional relèverait de plus en plus des élus régionaux, à qui le gouvernement transférerait les ressources financières, techniques et administratives requises pour l'exercice des responsabilités qu'ils auront choisi d'assumer, a précisé le premier ministre, après l'exercice.

« Ça ne change pas les choses du jour au lendemain, mais ça change les choses comme jamais auparavant, dans la mesure où on s'est donné un plan de travail qui va réussir et qui est fondé sur des constats partagés par tout le monde », a commenté Jean Charest, reconnaissant toutefois qu'il y avait « des résistances à vouloir faire ce type de changement dans l'administration publique ».

Un comité interministériel est également créé pour veiller à la bonne marche de ce partenariat. Il sera dirigé par le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, assisté de la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, Nathalie Normandeau. La table Québec-régions coordonnera les aspects spécifiques de la régionalisation, tandis que la table Québec-municipalités participera aux discussions concernant la décentralisation. Le ministre des Finances, Yves Séguin, participera à toutes les discussions, a précisé le premier ministre.

Après cette journée de discussions, au Salon rouge de l'Assemblée nationale, tout le monde a paru satisfait du résultat et aucune voix discordante ne s'est fait entendre.

Après cette journée de discussions, au Salon rouge de l'Assemblée nationale, tout le monde a paru satisfait du résultat et aucune voix discordante ne s'est fait entendre.

Parlant au nom de l'ensemble des présidents de CRE, le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, s'est dit enthousiaste. « Dans le passé, nous avions connu des décentralisations, au moins dans le discours, mais ils comportaient très peu de possibilités de vrai décentralisation, parce que c'étaient des projets ministériels. Cette fois, il s'agit d'un projet gouvernemental. »

La porte-parole de l'opposition officielle, la députée péquiste Diane Lemieux, a paru très sceptique. « La question qu'il faut se poser, c'est : pour les gens qui sont dans une région ressource, qui habitent à Montréal ou à Québec, qui sont dans une communauté urbaine, dans une communauté rurale, qu'est-ce que ça va changer pour eux ? »

Les homicides au plus bas depuis 30 ans au Canada

SARA CHAMPAGNE

Résultat d'une population de plus en plus vieillissante, le taux d'homicides au pays a chuté, en 2003, à son plus bas niveau en 30 ans. Selon des données publiées hier par Statistique Canada, il y a eu 548 meurtres signalés aux services policiers l'an dernier, soit 34 de moins qu'en 2002.

Ce recul est lié, en grande partie, à une forte diminution du nombre de femmes tuées, c'est-à-dire 50 victimes de moins qu'en 2002. En contrepartie, le nombre d'hommes tués a augmenté (+16) pour représenter 72 % de toutes les victimes.

Dans l'ensemble, le taux national chute ainsi de 7 % en 2003, pour s'établir à 1,73 victime pour 100 000 habitants.

« Le vieillissement de la population est certainement à l'origine de ces données encourageantes », affirme, sans l'ombre d'un doute, Marc Ouimet, professeur à l'école de criminologie de l'Université de Montréal. Selon lui, l'économie qui roule bien et les jeunes qui ont plus facilement accès à un emploi sont également des facteurs non négligeables.

Si on regarde les taux d'homicides par province, le Québec se place au deuxième rang des provinces enregistrant la plus forte baisse en 2002 (18 de moins qu'en 2002) avec 100 homicides. C'est toutefois la Colombie-Britannique qui remporte la palme de la plus forte baisse du taux d'homicides avec un total de 93 victimes, soit 33 de moins qu'en 2002.

Statistique Canada ajoute que le Québec et la Nouvelle-Écosse enregistrent leurs plus bas taux d'homicides depuis les années 60.

Un témoignage de Bernard Landry ponctué de pleurs

PRESSE CANADIENNE

Le témoignage rendu par Bernard Landry, hier en Cour supérieure, dans sa poursuite pour diffamation et atteinte à la vie privée intentée contre le quotidien *The Gazette*, a été ponctué de pleurs dès qu'il abordait les moments dramatiques entourant la maladie, apparue subitement à la mi-juillet 1998, de sa femme Lorraine.

M. Landry estime que l'article publié par *The Gazette*, le 29 juillet, voulant qu'il soit intervenu auprès de la direction de l'hôpital Pierre-Boucher, de Longueuil, pour que sa femme hospitalisée ait un traitement de faveur est une véritable « tentative de tuer un homme politique ».

M. Landry a dit avoir été « dégoûté », « humilié » et « révolté » par cet article « basé sur aucun fait sauf des absurdités qui ont été démenties par la suite ».

Résultats

LOTO QUÉBEC – TVA, le réseau des tirages

La Poule aux Oeufs d'Or – Tirage du 2004-09-29

1er numéro	2e numéro	3e numéro
718623	299748	695491
25 000 $	50 000 $	100 000 $

décomposables

Numéros "Télé"

046368 058688 427007

non décomposables

NUMÉRO BONI 16

Lotto 649 – Tirage du 2004-09-29

10 12 14 27 34 36

Complémentaire: (26)

SOYEZ TOUJOURS GENTILS AVEC CEUX QUI JOUENT AU LOTTO 649

Québec 49 – Tirage du 2004-09-29

07 13 29 38 44 45

Complémentaire: (12)

Banco – Tirage du 2004-09-29

03 11 14 15 23 24 28 31 33 37
40 42 44 46 51 58 62 64 66 67

La Quotidienne – Tirage du 2004-09-29

3 4

080 0803

Extra – Tirage du 2004-09-29

NUMÉRO

894814

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

À 20 $, ça ne fera pas de trou dans votre portefeuille.



PARLEZ ÉNORMÉMENT 20

Pour 20 $/mois*, vous obtenez :

- Jusqu'à 1 000 minutes d'appel local le soir et le week-end
- Jusqu'à 100 minutes d'appel local en tout temps
- Messagerie vocale 3, appel en attente et appel conférence

De plus, obtenez jusqu'à 3 mois d'appels locaux, de messages textes et de messages photos illimités†.

le futur est simple MD

TELUS mobilité MD



3244057A

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

Carrefour Angrignon
Centre commercial Le Boulevard
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Lachine
Mail Cavendish
Place Alexis Nihon
Place Lasalle
Place Versailles
Place Vertu
Centre-ville
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
Action Télécom Inc.
1531, rue Notre-Dame Ouest
Communications Métropolitaine
10223, boul. Pie-IX
Communications Mobilenet
5165, ch. Queen-Mary
La Zone SCP
6321, route Transcanadienne, local 1470

Dollard-des-Ormeaux

La Zone SCP
3349B, boul. des Sources

Saint-Laurent

D2 Technologie Inc.
2119, boul. Marcel-Laurin
PC Page Communications Inc.
3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville

Digital Radiocommunication
9, boul. de la Seigneurie, local 7

Joliette

Multicom Communications 2000
159, boul. Antonio-Barrette

Laval

Carrefour Laval
Centre Laval
Contact Com. D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Proxi Telecom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Repentigny

Galeries Rive-Nord
Technicomm
346, rue Notre-Dame, local C

Rosemère

Place Rosemère
Contact Com. D.L. Communications
259, boul. Labelle, local 102

Saint-Jérôme

Carrefour du Nord

Terrebonne

Galeries de Terrebonne
SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe

Cellulaire +
Galeries Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise

RIVE-SUD

Mail Champlain
Place Longueuil
Promenades Saint-Bruno

Beloeil

Cellulaire +
559, boul. Laurier

Candiac

D2 Technologie Inc.
89, ch. Saint-François-Xavier

Greenfield Park

Proxi Telecom Inc.
3814, boul. Taschereau

Sainte-Julie

Alto Communication
1950, ch. du Fer-à-Cheval

3244062

Pour en savoir plus sur cette super offre, passez nous voir dans une boutique TELUS Mobilité, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands. Tous les détails à telusmobilite.com

FUTURE SHOP · Le Groupe En Ligne · La Cabine Téléphonique · TelePlus · Dumoulin · Brault & Martineau · The Real Canadian Superstore · Bell Home · Zellers

Offre valable avec nouvelles mises en service au Québec seulement jusqu'au 30 septembre 2004. Forfait offert avec un contrat de 1 an, 2 ans ou 3 ans seulement. *Taxes, frais d'interurbain, temps d'antenne additionnel, frais d'itinérance, frais pour les services payables à l'usage, redevances d'utilisation mensuelles et frais mensuels pour le service d'appel d'urgence 911 (évolué) en sus. †L'offre d'appels locaux illimités au Canada ne s'applique qu'avec un contrat de 2 ou 3 ans. La messagerie photo est offerte dans nos zones de couverture numérique 1X seulement. Consultez nos cartes de couverture en magasin pour plus de détails. © 2004 SOCIETE TELE-MOBILE.

POLITIQUE

« On peut probablement vivre sans le Suroît », dit le président du C.A. d'Hydro

La société d'État demandera une hausse d'environ 2,7 % en janvier

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Reporté au delà de 2009, au moment où d'autres grands ouvrages entreront en production, le projet de centrale au gaz du Suroît pourrait facilement être mis au rancart.

« J'ai lu *La Presse* ce matin, et j'ai trouvé que cela faisait du sens », a indiqué amusé, hier, l'ex-ministre André Bourbeau, président du conseil d'administration de la société d'État.

La Presse a révélé mercredi que le gouvernement Charest allait laisser tomber ce projet controversé, Hydro-Québec étant rassurée sur l'ampleur de ses réserves en eau dans ses grands barrages.

Les pluies ont aussi été diluviennes dans le nord du Québec cet été, et les réservoirs ont accumulé l'équivalent de 24 térawattheures de production, soit l'énergie que le Suroît mettrait quatre année à produire avec du gaz naturel.

Refusant de confirmer le report du projet, le premier ministre Charest a toutefois laissé tomber hier que « les réservoirs d'Hydro sont pleins à craquer » avant de faire un apologie de l'énergie « propre » tirée des ressources hydrauliques plutôt que du gaz.

André Bourbeau est du même avis. Les gigantesques réserves accumulées ont un impact sur la nécessité du Suroît.

« Il est certain que l'hydrolicité s'est améliorée grandement, et on peut probablement vivre sans le Suroît », a commenté l'ancien ministre.

Le projet si controversé sera-t-il mis au rancart ? « Disons que cela ne me surprendrait pas », dit-il. Pour l'heure toutefois le projet est tout simplement « suspendu ».

Hausses

D'autres sources indiquent par ailleurs qu'Hydro demandera une nouvelle hausse tarifaire de 2,7 % pour janvier prochain. Rappelons que ses tarifs ont déjà augmenté de 4,4 % en 2004, une hausse en deux temps, 3 % en janvier dernier et 1,4 % en avril dernier. Cette fois on demanderait à la régie une nouvelle augmentation, « proche de l'inflation », dès le début de 2005, sans revenir à la charge dans le cours de l'année.

Le niveau de la requête à la Régie sera annoncé aujourd'hui

Sous le couvert de l'anonymat, des sources chez Hydro ont indiqué à *La Presse* que la société était disposée dès juin dernier à laisser tomber le Suroît, tant il se présentait mal politiquement.

« Il est certain que l'hydrolicité s'est améliorée grandement. »

Pour M. Bourbeau, le Suroît présentait l'avantage d'être « une police d'assurance » en cas de panne majeure. « Après la crise du verglas de 1998, on aurait intérêt à avoir proche de Montréal une source d'énergie en cas de problème. On ne doit pas oublier que notre réseau est très étendu, même avec les éoliennes, si des problèmes de transport surviennent il est toujours intéressant d'avoir une source d'énergie efficace à proximité », a-t-il précisé.

Selon le président du conseil d'Hydro, quand on regarde en arrière il est clair que le refus du gouvernement Parizeau de donner le feu vert au projet de Grande-Baleine à l'automne 1994 fut la cause de bien des maux de têtes chez Hydro. « Hydro était prête à aller de l'avant, mais le premier ministre de l'époque (M. Parizeau) a décidé de mettre la hache là-dedans. C'est ce qui a causé le hiatus de quelques années où on se trouve. Cet arrêt des travaux majeurs a causé des problèmes. Si on avait procédé avec Grande-Baleine en 1994, on n'aurait pas les problèmes qu'on a aujourd'hui, le projet serait en opération », explique-t-il.

Hier, le premier ministre a ironisé quand les journalistes lui ont demandé s'il était vrai que les fortes pluies de l'été dernier avaient créé un confortable coussin pour Hydro-Québec. « Vous avez passé vos vacances à l'extérieur du Québec cet été. Ceux qui ont passé leurs vacances au Québec n'ont aucune espèce de doute que les réservoirs sont pleins à craquer », a dit M. Charest.

Est-ce que cela change la donne pour le Suroît ? « Ce sera à Hydro de nous le dire, il y a eu des pluies abondantes et Hydro pourra nous dire de quelle façon cela change la donne », a soutenu M. Charest.

Cet automne « une commission parlementaire sur nos besoins énergétiques » est déjà prévue, a-t-il rappelé. « Ce sera l'occasion d'évaluer le Suroît dans ce contexte, à la lumière du rapport de la Régie de l'énergie », a-t-il souligné.

Pas question pour lui de « présupposer des conclusions » avant que le débat ait lieu. « Le Suroît fut proposé par Hydro dans un contexte particulier. Parlons d'abord du contexte », a dit M. Charest.

AUTRE TEXTE
À lire en page A22 l'éditorial d'André Pratte.

Les Innus menacent Québec et Kruger d'une injonction

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC – Les Innus de la Côte-Nord menacent le gouvernement québécois et la société forestière Kruger d'une injonction. Ils cherchent à faire cesser les coupes d'arbres dans l'île René-Levasseur, un territoire ancestral pratiquement vierge, situé dans le réservoir Manicouagan.

Le chef de la communauté innue de Betsiamites, Raphaël Picard, affirme qu'il n'a pas accordé son consentement à la société forestière avant qu'elle ne commence les travaux dans l'île René-Levasseur l'an dernier, pour un contrat accordé en 1997, même s'il avoue en avoir été informé.

« La notion de consentement est importante parce que lorsque le caaf (contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier) a été octroyé, la nation innue n'a pas donné son consentement non plus », a-t-il expliqué.

En vertu de mesures transitoires contenues dans l'entente de principe avec Québec et Ottawa, il croit que toute activité forestière devrait cesser à cet endroit. Et les négociations devant mener à un traité avec la nation innue sont au ralenti depuis quelque temps, explique M. Picard.

Le chef soutient toutefois que les Innus ne lancent pas ce nouveau combat pour des raisons financières, mais pour faire reconnaître leurs droits ancestraux et sauver l'île que « Kruger s'apprête à dévaster », a-t-il écrit au gouvernement Charest en juillet dernier dans une missive laissée sans réponse.

Le président de la société forestière, Joseph Kruger, a répondu au chef de Betsiamites, par lettre le 31 août, qu'il était « surpris » de sa réaction puisque les activités de sa compagnie, dit-il, « se déroulent dans le respect des lois applicables particulièrement en ce qui a trait à l'environnement ».

Le chef Picard explique qu'on y retrouve une forêt vierge où les Innus effectuent des activités de trappe depuis des siècles. Le porte-parole de Kruger, Jean Majeau, réplique que cette forêt est la même que celle que l'on retrouve partout sur la Côte-Nord.

« Nos relations ont toujours été excellentes avec les Innus. Nous voulons que cela se poursuive et notre porte est toujours ouverte », de souligner M. Majeau.

Cinq fois plus grande que Montréal, l'île René-Levasseur a été créée en 1960 par Hydro-Québec avec son réservoir Manicouagan. Le site a été le théâtre il y a 215 millions d'années de la chute d'un météorite. Environ le quart de l'île, soit 23 %, est une aire protégée.

En 2003, Kruger y a recueilli 20 000 mètres cubes de bois, en utilisant la coupe mosaïque, et croit être en mesure d'en retirer le même volume cette année.

Programmes de location au détail et de financement à l'achat offerts sous réserve d'approbation du crédit par Toyota Services Financiers Inc. *Location fermée de 60 mois au taux de 4,2 % pour une Echo berline 2005 (modèle BT123M-A avec boîte manuelle), avec acompte de 1 667 $. Première mensualité de 0 $ sur tous les modèles Echo berline 2005 neufs en stock, pour des termes de location de 60 mois. Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme de location moindre que 60 mois, un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 60 mois sera accordé (taxes incluses). Offre de 0 $ dépôt de sécurité sur tous les modèles Echo berline 2005 neufs en stock à la location. Obligation totale de 11 807 $. Option d'achat à l'échéance de 5 209,60 $. Comprend un maximum de 120 000 km, supplément de 0,07 $/km excédentaire exigible le cas échéant. Calculé à partir du PDSF de 14 080 $. Le modèle illustré est le Echo berline 2005 (modèle BT123M-B avec boîte manuelle), PDSF de 14 725 $. L'obligation totale comprend un maximum de 975 $ pour les frais de transport, préparation et le droit des pneus. La location ne comprend pas les frais d'immatriculation, d'assurances, ni les taxes applicables. Offre valide sur tous les Echo berline 2005 louées avant le 30 septembre 2004. Certaines conditions s'appliquent. Un concessionnaire Toyota est libre de fixer ses propres prix de détail et ne s'expose à aucune sanction en vendant à des prix moindres que ceux spécifiés dans cette annonce. Pour de plus amples renseignements, voyez votre concessionnaire participant Accès Toyota, composez le 1 888 TOYOTA-8 ou consultez le www.acces.toyota.ca.

87 cents le litre?
Vous m'en direz tant!



Berline Echo 2005

Location à 169 $* par mois

0 $ 1re Mensualité† Dépôt de Sécurité† Location 60 Mois

consommation de carburant 6,7 L/100km VILLE 5,2 L/100km ROUTE

Véhicule le plus éconergétique de sa catégorie : La berline Echo 2004, gagnante du prix ÉNERGUIDE 2004 pour les sous-compactes les plus éconergétiques.

- Moteur le plus puissant de sa catégorie (108 ch)
- Radio AM-FM avec lecteur CD/MP3 de série
- Qualité légendaire Toyota
- Capacité du coffre de 0,385 m³
- Porte-gobelets
- Assistance routière
- Banquette arrière divisée 60/40
- Verrous de protection pour enfants aux portières arrière
- Coussin gonflable côtés conducteur et passager avant
- Volant inclinable
- Verre teinté

Visitez votre concessionnaire Accès aujourd'hui. Ou visitez notre site www.acces.toyota.ca ou composez le 1 888 TOYOTA-8.

TOYOTA un coup de cœur sans fin

3257341A

3257343

Le processus de recrutement de l'armée dans le collimateur de l'ombudsman

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA — Après avoir reçu des centaines de plaintes provenant de candidats se disant victimes de discrimination lors d'une demande d'embauche dans les forces canadiennes, l'ombudsman de la Défense nationale, André Marin, a décidé d'ouvrir une enquête afin de faire la lumière sur le processus de recrutement de l'armée canadienne.

Alors que le gouvernement Martin annonce son intention de recruter 8000 nouveaux soldats, des candidats dénoncent les méthodes d'embauche de l'armée qui seraient dictées par des règles excessivement strictes et des délais d'attente interminables. À preuve, au cours des dernières années, le bureau de l'ombudsman a reçu 570 plaintes à ce sujet.

Jusqu'à un an d'attente

« Ceux qui font des demandes se plaignent du délai, car ça prend beaucoup de temps avant de pouvoir grossir les rangs des forces armées canadiennes, a déclaré hier lors d'un point de presse André Marin. Lorsqu'on impose à des gens des mois et parfois jusqu'à un an d'attente, les candidats perdent intérêt et vont travailler ailleurs. »

Des candidats ont également dénoncé le manque de souplesse des règles d'admissibilité. Les plaintes reçues ne semblaient toutefois pas faire état de discrimination linguistique ou raciale. Malgré tout, l'ombudsman juge nécessaire de passer le processus de recrutement au peigne fin. « Il faut s'assurer que le processus est flexible. Dans les années 90, les forces canadiennes ont réduit le nombre de personnes dans les forces armées et là, on change de cap (et on augmente les effectifs). Il faut s'assurer qu'il y a assez d'entraîneurs pour former ces gens-là. »

Pour évaluer la situation et comprendre pourquoi le processus est si lent, M. Marin n'écarte pas la possibilité d'étudier le fonctionnement des forces armées d'autres pays. L'enquête devrait être achevée d'ici neuf mois.

M. Marin a également présenté hier son rapport annuel 2003-2004. Il dénonce entre autres l'attitude de certains membres de l'armée qui n'apprécient pas de voir l'ombudsman critiquer leur façon de faire. « J'ai reçu des messages très clairs, comme quoi des membres des forces canadiennes désapprouvaient ma décision de rendre les rapports publics. Ils ont prétendu que j'avais renié l'image de la chaîne de commandement. J'estime que ce bureau doit être un modèle de transparence et faire la lumière sur certains dossiers. »

Réactions

Si le processus de recrutement est montré du doigt, le ministre de la Défense, Bill Graham, n'a toutefois pas l'intention de revenir sur sa décision d'augmenter les effectifs de 8000 soldats. « Nous avons appris aujourd'hui (hier) qu'il y aurait une enquête là-dessus, mentionne Isabelle Savard, porte-parole du ministre. Mais nous sommes conscients des défis que représente le recrutement. »

Pour sa part, le Bloc québécois se réjouit d'une telle initiative. « Je pense que c'est une très bonne idée », indique Claude Bachand, porte-parole du BQ en matière de Défense. Député dans la circonscription de Saint-Jean, où se trouve l'une des seules bases de recrutement au Québec, il a lui aussi noté plusieurs irrégularités dans les méthodes d'embauche. « Il y a beaucoup de parents qui m'appellent pour me dire que leur fils s'est inscrit dans l'armée il y a trois mois et qu'il n'a toujours pas eu de nouvelles », raconte-t-il.



Grand Solde de chaussures

Jusqu'à 20% de rabais sur les nouveaux modèles

30% de rabais sur la sélection du gérant

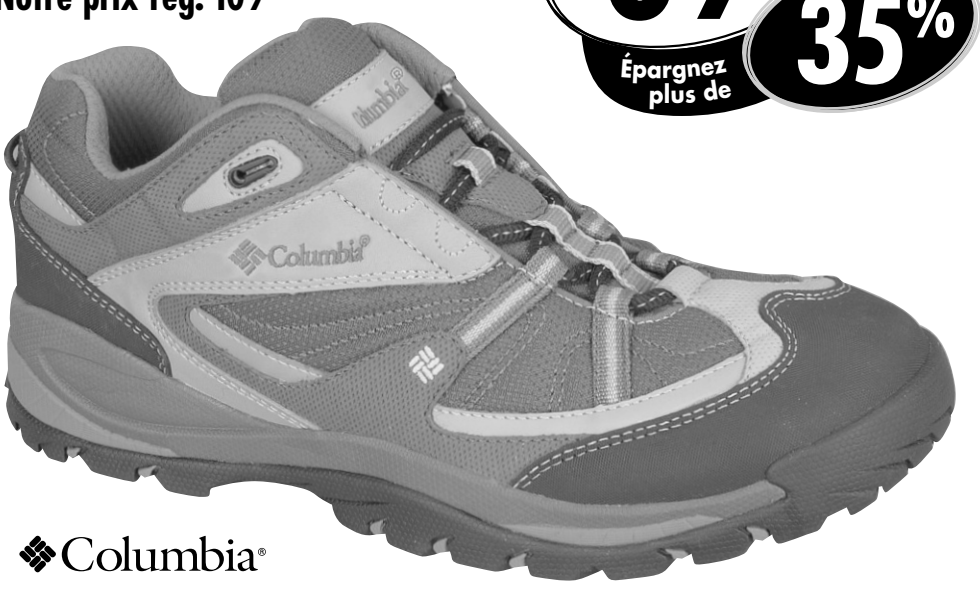
50% de rabais sur la sélection du propriétaire

TOUTES nos chaussures sont en solde !

NEW BALANCE MX 790
Chaussures multisports pour homme
Notre prix rég. 119,99
69,99
Épargnez plus de 40%



COLUMBIA Omnivore
Chaussures de plein air pour homme
Notre prix rég. 109,99
69,99
Épargnez plus de 35%



Meilleure forme. Meilleure vie.

sports experts®

Prix en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'au dimanche 10 octobre 2004. Tous les modèles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement offerts dans tous nos magasins. Les produits en promotion sont disponibles en quantité limitée et varient d'un magasin à l'autre. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités achetées. Les produits illustrés servent à titre de référence seulement et peuvent différer des produits annoncés. Les rabais sont applicables sur notre prix régulier, à moins d'indication contraire.

Offre de base : Obtenez 1 mille de récompense AIR MILES^md pour chaque tranche d'achat de 20 $* (avant taxes).

*Les milles de récompense ne s'appliquent pas sur les services, les locations et les achats de certificats-cadeaux.
^md Marques déposées d'AIR MILES International Trading B.V., employées en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et par Le Groupe Forzani Ltée.

3256729A

SE0412583

POLITIQUE

Le mandat d'Adrienne Clarkson serait renouvelé... jusqu'en janvier

Duceppe refuse de se déplacer pour rencontrer la gouverneure générale

JOËL-DENIS BELLAVANCE
ET NATHAËLLE MORRISSETTE

OTTAWA — À moins d'un revirement de dernière minute, le premier ministre Paul Martin annoncera sous peu qu'il prolonge le mandat de la gouverneure générale Adrienne Clarkson, cherchant ainsi à insuffler un peu de stabilité dans la capitale fédérale, lui qui dirige depuis juin un gouvernement minoritaire à la Chambre des communes.

M. Martin et ses proches collaborateurs en sont arrivés à la conclusion qu'il était préférable, pour le moment, de maintenir Mme Clarkson à son poste, malgré la controverse qui a marqué une partie de son mandat à la suite des révélations entourant ses dépenses de voyage élevées à l'étranger, a appris *La Presse*.

Ce nouveau mandat pourrait tout de même être de courte durée. En effet, des sources ont indiqué que M. Martin n'écarte toujours pas l'option de maintenir Mme Clarkson dans ses fonctions seulement jusqu'en janvier.

Le candidat le plus sérieux pour succéder à Mme Clarkson demeure l'actuel président de l'Agence canadienne spatiale, Marc Garneau, le premier astronaute canadien à aller dans l'espace en octobre 1984. M. Garneau a déjà fait savoir publiquement qu'il serait prêt à assumer de telles fonctions si tel était le désir du premier ministre.

En principe, le mandat de Mme Clarkson doit prendre fin le 7 octobre, deux jours après qu'elle aura lu au Sénat le discours du Trône énonçant les priorités du gouvernement Martin pour les prochains mois. Mais si M. Martin avait voulu lui montrer la porte de sortie la semaine prochaine, il aurait déjà entrepris des démarches en ce sens, ce qu'il n'a pas fait.

En outre, Mme Clarkson a déjà un ordre du jour fort chargé prévu cet automne. Outre la lecture du discours du Trône la semaine prochaine, elle doit se rendre le 24 octobre en Italie en compagnie de 45 anciens combattants afin de participer aux cérémonies entourant le 60e anniversaire de l'invasion des troupes canadiennes et britanniques.

Au bureau du premier ministre, un porte-parole, Marc Roy, a refusé de faire quelque commentaire que ce soit au sujet des intentions de Paul Martin, se bornant à dire que le gouvernement annoncera ses couleurs « sous peu ».

Le candidat le plus sérieux pour succéder à Mme Clarkson demeure l'actuel président de l'Agence canadienne spatiale, Marc Garneau.

Selon des informations obtenues par *La Presse*, les fonctionnaires au ministère du Patrimoine et au bureau du Conseil privé travaillent depuis au moins six mois à préparer la relève de la garde au 1, promenade Sussex, la résidence officielle du gouverneur général dans la capitale fédérale.

Le refus de Duceppe

Par ailleurs, à quelques jours du début de la session, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a refusé d'aller rencontrer la gouverneure générale, Adrienne Clarkson à sa résidence de Rideau Hall.

Afin de faciliter les échanges, Mme Clarkson a invité il y a quelques semaines les chefs des trois partis de l'opposition. Le Bloc a décliné l'invitation.

Gilles Duceppe se défend de faire preuve de mauvaise foi. « Je n'ai jamais dit que je ne voulais pas la rencontrer, a-t-il déclaré hier lors d'un point de presse. Je l'ai invitée à venir me parler au parlement, au Château Laurier et même au téléphone, mais elle a refusé. »

Si une rencontre avec la gouverneure générale ne fait pas partie des priorités du chef bloquiste, il en est tout autre pour la lecture du discours du Trône qui aura lieu mardi. M. Duceppe a d'ailleurs fait parvenir hier une lettre au premier ministre Martin lui faisant part de cinq propositions qu'il aimerait voir dans le discours : la création d'une commission de l'assurance emploi autonome, des solutions au déséquilibre fiscal, le respect des compétences du Québec dans le dossier des congés parentaux et des garderies, la tenue d'un vote en Chambre sur le bouclier antimissile et le maintien du système de gestion de l'offre.

Les bloquistes pourraient-ils voter contre ce discours ? « On verra comment ces points-là seront pris en considération, puis on apportera notre réponse, mentionne M. Duceppe. On ne maintiendra pas un gouvernement pour le plaisir de le maintenir et on ne le défera pas pour le plaisir de le défaire. Il faut être plus rigoureux que ça. »



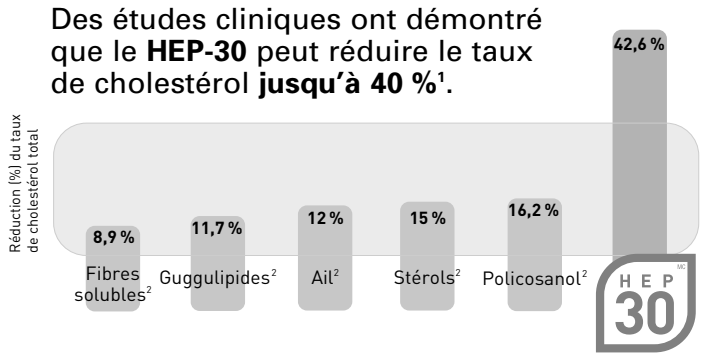
HEP 30 MC

Voici Libracol avec le plus puissant traitement contre le cholestérol disponible sans ordonnance.



- Sans effets secondaires indésirables
- Peut être combiné sans danger à d'autres types de traitement contre le cholestérol
- Une alternative naturelle développée au cours des 10 dernières années dans une université canadienne reconnue

Des études cliniques ont démontré que le **HEP-30** peut réduire le taux de cholestérol **jusqu'à 40 %**[1].



Pour savoir jusqu'où vous pouvez faire baisser votre cholestérol, Libracol avec **HEP-30** est vendu en pharmacie et chez les détaillants de produits naturels.

LiBRACOL*
Prenez le contrôle, naturellement.

www.libracol.com

Réf. : 1. Jing SB et al. L'effet du chitosan (poids moléculaire peu élevé) sur la fonction rénale chez des patients souffrant d'une insuffisance rénale chronique. J Pharm Pharmacol 1997;49:721-23. Veneroni G, Veneroni F, Contos et al. Un nouveau supplément diététique incluant du chitosan combiné à une diète à calories réduites a un effet sur l'hyperlipidémie des personnes souffrant d'obésité. Acta Toxicol Ther 1996;17(1):53-70. J.G. Lehoux, G. Dupuis, F. Radwan, A. Kelly, R. Brzezinski. Études effectuées sur l'innocuité du Chitosane et son dérivé à chaîne courte Chitodextrin™ (Libracol™) obtenu par l'hydrolyse enzymatique chez les humains. a) Asia Pacific Journal of Nutrition 13, Supplément : S1-S180, S96 (résumé). b) Comptes rendus de la 6e Conférence Internationale de la Société Européenne sur la Chitine, Pozan du 31 août au 3 septembre, 2004. 2. Ces données sont issues d'un relevé de la documentation disponible sur Medline, base de données accessible sur Internet rassemblant plus de 14 million d'articles de référence publiés dans plus de 4800 journaux et magazines biomédicaux. Vous pouvez consulter l'ensemble de ces références scientifiques sur www. libracol.com

* Marque de commerce de Magistral Biotech Inc.
TM HEP-30 est une marque de commerce de Magistral Biotech Inc.

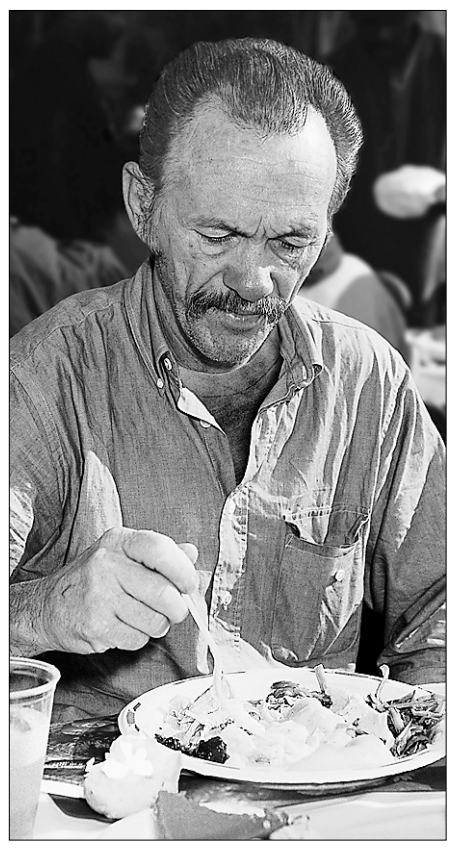
MAGISTRAL BIOTECH

3251947

3254765A

VEUILLEZ JOINDRE ET EXPEDIER AVEC VOTRE DON DES MAINTENANT

Repas complet pour l'Action de Grâces — 2,29$



Nous avons besoin de votre aide pour servir notre repas de l'Action de Grâces et procurer des repas chauds additionnels ainsi que d'autres services essentiels cet automne aux personnes démunies, sans abri et qui souffrent, dans la région de Montréal.

Pour seulement 2,29 $, vous pouvez procurer un repas chaud ou un abri sécuritaire et une aide qui pourraient être le point de départ pour une nouvelle vie.

S'il vous plaît, aidez-nous à donner de la nourriture et des soins à ceux qui ont faim, aux sans-abri et à ceux qui souffrent, en postant votre don dès maintenant.

☐ 22,90$ pour aider 10 personnes ☐ 45,80$ pour aider 20 personnes
☐ 68,70$ pour aider 30 personnes ☐ 91,60$ pour aider 40 personnes
☐ 229$ pour fournir 100 repas ou des services essentiels
☐ _____$ pour aider autant de personnes que possible

Pour facturer votre don sur votre carte de crédit veuillez composer le (514) 523-5288.

Les montants mentionnés sont des coûts moyens et comprennent les frais de préparation et de service des repas. Un reçu d'impôt sera émis pour tout don de 10$ et plus.

Nom _____
Adresse _____ App. _____
Ville/Prov./Code Postal _____
Téléphone (_____) _____
Courriel _____

Veuillez faire votre chèque payable à:
LA MISSION BON ACCUEIL
C.P. 894, Succursale St.-Jacques, Dépt. 404306
Montréal QC H3C 2V8
Situé au: 1490 rue Saint-Antoine Ouest
www.mbawhm.com
Le numéro d'enregistrement de la Mission Bon Accueil, un organisme de charité, est le BN10819 5215 RR0001.

3255978

NOTRE 112e ANNÉE DE SERVICE À MONTRÉAL

Donnez de l'élan à votre carrière



19 certificats

Administration
Analyse des processus organisationnels
Commerce de détail et distribution
Commerce électronique
Commerce international
Gestion comptable des organisations
Comptabilité professionnelle
Création d'entreprise
Gestion de l'environnement **Nouveau**
Gestion de projets
Gestion d'entreprise
Gestion des opérations et de la production
Gestion des ressources humaines
Gestion du marketing
Gestion financière
Leadership organisationnel
Planification financière personnelle
Supervision
Technologies de l'information

4 campus : Montréal, Laval, Longueuil et Terrebonne

L'offre de cours varie d'un campus à l'autre.

www.hec.ca/programmes/certificats

Admission – date limite
Trimestre d'hiver : **15 octobre**

HEC MONTRÉAL

HEC Montréal est la seule école de gestion en Amérique du Nord à détenir cette triple reconnaissance internationale hautement convoitée.

3260399A

MONDE

Des Nord-Coréens envahissent l'ambassade du Canada à Pékin

LOUISE LEDUC

Quarante-quatre personnes, majoritairement des Nord-Coréens, ont pénétré dans l'ambassade canadienne hier à Pékin, en Chine.

Portant des casques de sécurité et transportant des échelles, les gens se sont fait passer pour de simples ouvriers et ont tôt fait de franchir les murs entourant l'ambassade.

« Nous avons immédiatement communiqué avec les autorités chinoises et avec nos collaborateurs à Ottawa et nous nous employons à obtenir le plus de renseignements possible sur eux pour décider des étapes à venir », a déclaré Joseph Caron, ambassadeur du Canada en Chine.

Au moment de mettre sous presse hier soir, des fonctionnaires interrogeaient toujours ces gens, le dialogue étant difficile à cause de la barrière de la langue.

Selon les premières observations du ministère des Affaires étrangères, les Nord-Coréens ne semblent pas vouloir demander asile au Canada, mais désirent plutôt se rendre en Corée du Sud.

Des dizaines de milliers de Nord-Coréens fuyant la famine et la répression dans leur pays d'origine vivraient clandestinement dans l'est de la Chine qui refuse de les considérer comme des réfugiés.

Kimberly Phillips, porte-parole du ministère des Affaires étrangères à Ottawa, a fait savoir en entrevue téléphonique que le groupe compte six enfants. Trois personnes parmi les 44 ont été blessées et ont dû être transportées à l'hôpital. « L'ambassade a fourni à chacun de la nourriture, de l'eau potable et des matelas », a ajouté Mme Philips.

Jamais auparavant l'ambassade canadienne à Pékin n'avait vu débarquer chez elle autant de Nord-Coréens. En 2002, quatre Nord-Coréens avaient investi l'immeuble : deux en mai 2002, et deux le mois suivant. « Nous les avions accompagnés vers un endroit sécuritaire, à l'extérieur du pays. Les quatre avaient quitté la Chine », a dit Mme Phillips, sans préciser de quel pays il s'agissait.

Les Nord-Coréens en fuite sont loin de n'avoir que le Canada dans leur mire : sur une base régulière, les ambassades de divers pays et autres organismes étrangers ayant des représentations à Pékin en voient défiler leurs systèmes de sécurité. Plus tôt ce mois-ci, 29 personnes, là encore en majorité nord-coréennes, entraient de force dans une école japonaise de la capitale chinoise, pour être transférées ensuite à l'ambassade du Japon.

L'ambassade du Canada en Chine, située dans un quartier très fréquenté, n'a certes rien d'une forteresse et l'ambassadeur Joseph Caron a fait entendre aux journalistes l'interrogeant hier qu'il espère bien que les choses demeurent ainsi. « On est un pays ouvert. Nous ne voulons pas donner l'impression d'un pays qui se cache derrière des grilles. »

Interrogé lors d'une conférence de presse téléphonique de Haïti où il effectue une visite, le ministre des Affaires étrangères Pierre Pettigrew a refusé lui aussi de dire les intentions du Canada au cas où ces personnes demanderaient le statut de réfugiés. « Nous leur donnons l'hospitalité pour le moment. On va laisser la situation évoluer. On agira à ce moment-là », a-t-il dit, refusant de faire davantage de commentaires.

En 2003, seuls trois Nord-Coréens ont demandé asile au Canada. En 2004, aucun ne l'a fait, a précisé Serge Arsenault, porte-parole de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié.

Le dossier du Nord-Coréen Song Dae Ri, à qui le Canada a refusé l'asile après l'avoir accordée à son fils de 6 ans, traîne toujours en longueur. En entrevue téléphonique, son avocat Robert Moorhouse a expliqué qu'il est toujours en attente de sa résidence permanente et qu'il vit toujours à Toronto. M. Ri a fui en août 2001.

En août, la Commission des droits de l'homme des Nations unies nommait pour la première fois un rapporteur spécial pour faire enquête sur les informations voulant que le régime dictatorial de Kim Jong-Il verserait dans des « violations généralisées, massives et graves des droits de l'homme ». La torture, les exécutions publiques, les détentions arbitraires, l'existence de camps pénitentiaires et le recours au travail forcé seraient monnaie courante dans ce pays.

Avec AP, PC et AFP

Les victimes oubliées de *Jeanne*



MARC THIBODEAU
ENVOYÉ SPÉCIAL
EN HAÏTI

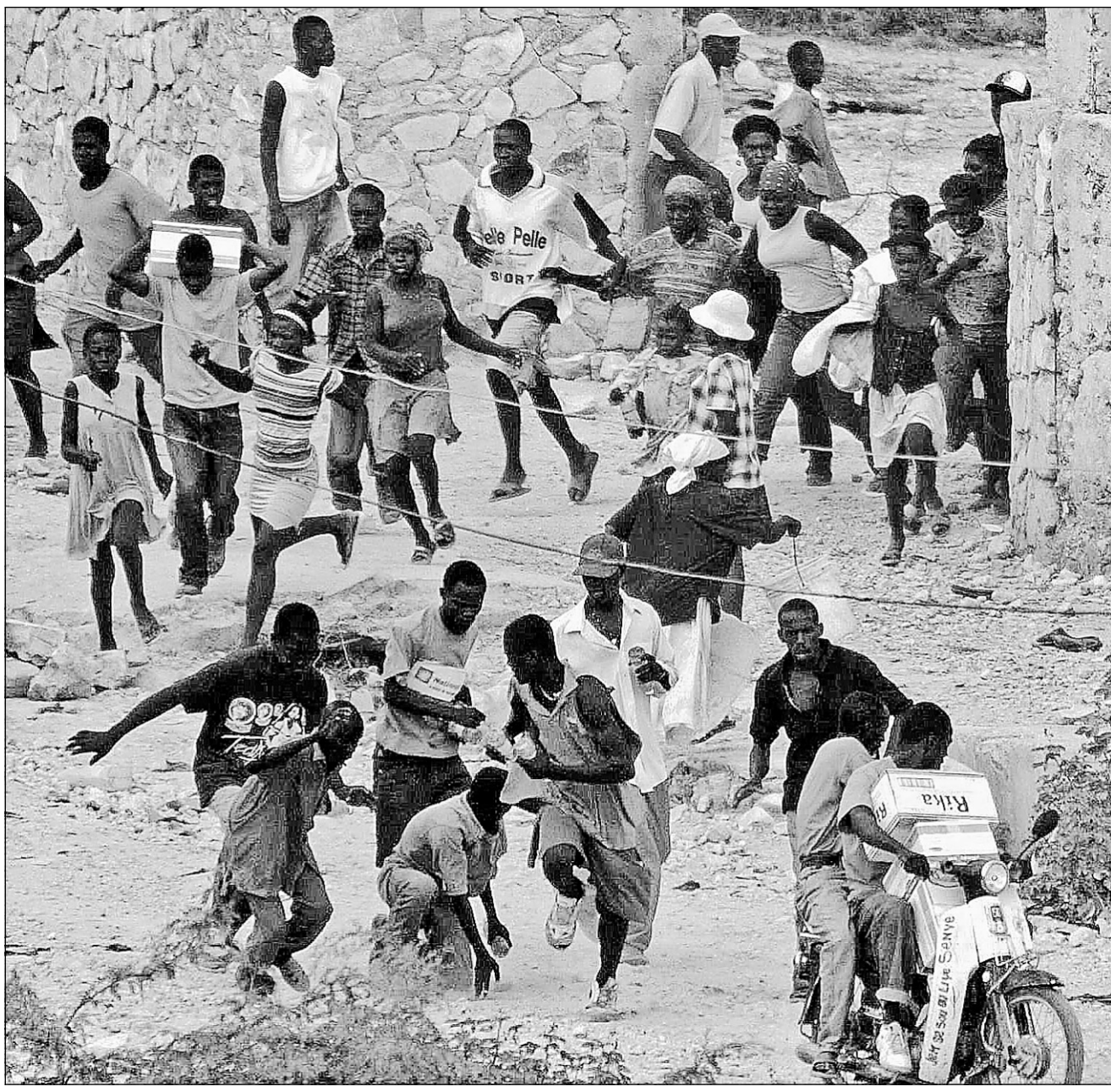


PHOTO AFP

Aux Gonaïves et dans les villages environnants, les rescapés de la tempête tropicale *Jeanne* courent partout pour trouver de la nourriture. Mais il semble qu'il n'y en a pas pour tout le monde.

CHANSOLME — « Ça ne va pas. Ça ne va pas du tout », confie Guerda Beaujé, en tentant de refouler une larme.

Il y a 10 jours, la rivière qui côtoie son village, soulevée par la tempête tropicale *Jeanne*, a littéralement emportée sa modeste maison de blocs et tout ce qu'il y avait autour. N'en reste plus que la base bétonnée.

Désormais sans abri, la femme de 40 ans est forcée de dormir sur la place du marché avec ses trois enfants malades et une cinquantaine d'autres sinistrés de Chansolme, modeste bourgade située dans le nord-ouest du pays, à une dizaine de kilomètres au sud de la ville de Port-de-Paix. Grappillant de la nourriture ici et là, elle ne voit pas comment elle pourra de sitôt retrouver une vie normale.

Idem pour Moi-même Joseph, un homme de 64 ans qui a réussi à sauver sa peau le soir de la tempête en se hissant sur le toit du poste de police du village. Après avoir été propulsé sur un mur par la force des flots, il réussit à agripper un amandier, ensuite un mur et finalement un tuyau pour se placer hors de danger. Des traces d'orteils boueuses laissées sur le mur blanc du poste témoignent de son épopée.

Comme Guerda Beaujé, il ne dispose que des haillons boueux qu'il portait hier lors du passage de *La Presse*. Le jardin qui permettait d'assurer l'alimentation de la famille a été balayé par l'eau de la rivière, une chose difficile à croire en voyant que le lit normal du cours d'eau se trouve près de 10 mètres plus bas.

Bien que leur destin ne soit guère plus reluisant que celui des résidants des Gonaïves, où affluent depuis 10 jours journalistes, politiciens et travailleurs humanitaires, les rescapés de Chansolme n'ont pas reçu l'ombre d'une aide de l'extérieur.

« Nous sommes oubliés », déplorait hier Alfred Evans Marseille, le maire du village, peu de temps avant que n'apparaissent sur les lieux, pour la première fois, des délégués de la Fédération internationale de la Croix-Rouge.

« On ne peut pas être partout à la fois », a indiqué Alfredo Vargas, l'un des représentants de l'organisme, qui circulait dans la région pour la première fois.

Au moins une dizaine de villages situés près de la rivière, qui a tout arraché sur son passage, se retrouvent dans une situation similaire à celle de Chansolme. En survolant la zone, on peut voir sur des dizaines de kilomètres que les bananeraies et les terres agricoles ont été emportées sur une largeur de plus de 100 mètres, modifiant radicalement les berges. Des galets blancs, des souches et des débris en tout genre ont été laissés sur place par la rivière qui a retrouvé sa hauteur normale deux jours après le passage de *Jeanne*.

Selon l'adjoint du maire, Elms Titus, le village a pu éviter le pire grâce au maire lui-même qui a réalisé, en écoutant gronder la rivière vers 22 h le 18 septembre dernier, la menace qui pesait sur la population. « Il est venu me réveiller et nous sommes ensuite allés de porte en porte pour réveiller les autres et leur dire d'aller se mettre en sécurité sur les toits des bâtiments les plus solides », relate-t-il. Les autorités ont aussi tiré des coups de feu et fait sonner les cloches de l'église.

« Si les gens n'avaient pas été réveillés à temps, il y aurait eu un massacre », estime M. Evans Marseille.

Même s'il a échappé au pire, le village est à genoux. La perte des récoltes signifie que la plupart des survivants seront incapables de subvenir seuls à leurs besoins alimentaires pour des mois et des mois. « Il faudra compter au moins un an pour relancer les bananeraies », illustre M. Titus.

La population a aussi des besoins plus immédiats. « Nous n'avons plus de lits, plus de nourriture, plus de vêtements. On est dépourvus de tout. La tempête a tout enlevé », déplore-t-il.

Malgré leur désarroi, nombre de résidants de Chansolme s'affairaient hier à remettre un peu d'ordre dans le village. Des tas de terre et de boue extraits de plusieurs maisons étaient visibles tout le long de la rue principale. Nombre de bâtiments de l'artère ont résisté aux flots, mais il ne reste généralement plus rien à l'intérieur.

Seule l'église présente aujourd'hui un aspect de normalité. Les résidants ont rapidement entrepris de vider l'épaisse couche de boue laissée sur le sol par l'inondation et de replacer les bancs pour permettre la reprise des messes.

« C'est une tragédie sans précédent. Même les anciens du village disent n'avoir jamais rien vu de tel », a confié soeur Marie Camille, qui s'affairait hier, avec un chiffon et de l'eau, à nettoyer délicatement quelques livres sauvés de l'inondation.

La sécurité du village est compromise puisque les policiers du village disent avoir eux aussi tout perdu, incluant armes et uniformes. « Nous n'avons aucune idée quand nous pourrons recommencer à travailler normalement », dit l'un d'eux.

Certaines âmes peu sensibles en profitent pour piller les résidants et n'hésitent pas à cibler les plus démunis, incluant Guerda Beaujé, qui avait pu sauver quelques babioles.

« Le monde, dit-elle, est sans pitié. »

Darfour : les vivres arrivent mais l'insécurité persiste

D'APRÈS AFP ET AP

GENÈVE — De retour d'une visite sur le terrain au Darfour, la haute-commissaire aux droits humains de l'ONU, la juriste canadienne Louise Arbour, a estimé que l'acheminement de vivres et d'aide aux quelque 1,5 millions de déplacés s'est amélioré, mais que l'insécurité demeure la grande urgence de l'heure et demandé un accroissement des personnels de l'ONU dans la région.

« Ils ont peur de tout ce qui porte un informe », a affirmé Mme Arbour.

Poursuivant quant à lui sa tournée dans l'ouest du Soudan et l'est du Tchad, le haut-commissaire de l'ONU aux réfugiés, Ruud Lubbers, a réclamé l'arrêt de « toutes les violences » afin d'assurer la sécurité des civils déplacés et pris en sandwich entre les milices djandjawides soutenues par l'aviation gouvernementale et les rebelles d'au moins deux mouvements armés du Darfour.

Pour y arriver, et déboucher sur l'éventuel désarmement des milices et des rebelles, les pourparlers de paix doivent reprendre entre le gouvernement soudanais et les rebelles, a-t-il ajouté. Ces pourparlers, qui se déroulaient dans la capitale nigériane d'Abuja, sont rompus depuis plusieurs jours, mais devraient reprendre autour du 21 octobre.

Le Tchad, qui soutient un groupe rebelle, accusait hier l'autre groupe, le JEM, d'avoir fait échouer les négociations d'Abuja à cause de ses divisions internes. Mardi, Khartoum a accusé le JEM, lié à l'opposant islamiste Hassan Tourabi, d'avoir trempé dans une tentative de putsch vendredi au Soudan. Tourabi est en détention, et Khartoum a annoncé qu'il ne négocierait pas avec le JEM à cause du putsch avorté.

Mme Arbour a visité le Darfour en compagnie de Juan Mendez, conseiller spécial du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, pour la prévention de génocides. Parlant mardi à son retour à Genève avant de se rendre à New York pour faire rapport à Kofi Annan, elle a estimé qu'il est « prématuré » de dire si les gens du Darfour font face à un « génocide ». « Franchement, cela importe peu du point de vue des victimes », a-t-elle dit.

Le secrétaire d'État américain Colin Powell, qui a défini comme un « génocide » la crise au Darfour après que la Chambre des représentants se fut prononcée en ce sens, s'est dit déçu hier du manque de soutien de la communauté internationale sur cette question.

« Je dois dire que je suis déçu qu'il n'y ait pas eu davantage de pays pour dire clairement ce qui se passe là-bas », a déclaré Powell dans un entretien radiophonique. « La réalité est que, quelle que soit la définition que l'on choisisse, génocide, épuration ethnique ou autre qualificatif, des gens souffrent et nous devons faire tout ce que nous pouvons pour les aider », a-t-il ajouté.

Une troisième mission de l'ONU séjourne actuellement au Darfour, et sa porte-parole à Khartoum, Radhia Achouri, a déclaré hier que le Soudan avait accepté le déploiement de forces africaines dans les camps de déplacés au Darfour. Les unités de l'Union africaine (UA) auront pour mission de « contrôler la police soudanaise et de rétablir la confiance entre les déplacés et la police », a-t-elle ajouté devant la presse sans préciser le nombre de soldats qui seront ainsi déployés.

Mme Arbour veut augmenter les « agents » de l'ONU dans tous les domaines, mais elle s'est gardée de réclamer le déploiement formel de Casques bleus. C'est l'Union africaine qui assume la responsabilité de déployer des militaires sur le terrain, avec l'appui du Conseil de sécurité et, souhaite-t-elle, le soutien logistique des grandes puissances.

Une source de l'UA à Nairobi a indiqué que « quelques milliers » de militaires devraient participer à la force africaine au Darfour, dont l'envoi se fera « en accord » avec toutes les parties concernées.

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

PALESTINE

Journée de sang

Dix Palestiniens, dont trois adolescents, ont été tués hier par l'armée israélienne alors que deux enfants israéliens étaient tués par une roquette tirée de la bande de Gaza malgré une opération militaire israélienne destinée à faire cesser ces tirs. Après l'annonce de la mort de ces deux enfants, Israël s'est engagé à prendre « toutes les mesures nécessaires » pour mettre fin aux tirs de roquettes palestiniennes. Au total, sept Palestiniens ont été tués dans la bande de Gaza. À Jénine, en Cisjordanie, l'armée a dynamité la maison familiale de Zakaria Zoubeidi, chef local des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa. Depuis le début de l'Intifada, fin septembre 2000, les violences ont fait 4358 morts, dont 3337 Palestiniens et 950 Israéliens. AFP

RUSSIE

Nouvelle doctrine

La Russie va élaborer un nouveau « concept » de sécurité nationale pour faire face au terrorisme de façon plus efficace, a annoncé hier le secrétaire du Conseil de sécurité de la Russie, Igor Ivanov, lors d'une conférence de presse. « À la demande du président (Vladimir Poutine), nous commençons à renouveler le concept de la sécurité nationale », a déclaré Ivanov. Le concept précédent a été développé en 2000 et a servi pour « élaborer des documents importants pour la politique extérieure et pour la doctrine militaire », a-t-il expliqué. « Nous sommes entrés dans le 21e siècle et nous sommes confrontés à de nouvelles menaces qui nécessitent une analyse et des approches appropriées », a souligné l'ancien chef de la diplomatie russe. Après la prise d'otages de Beslan début septembre, le président Poutine avait revendiqué la doctrine de « guerre préventive » de l'administration Bush pour menacer de « frapper les terroristes partout où ils se trouvent ». AFP

IRAN

Soutien russe

Il est inutile de transférer le dossier nucléaire iranien au Conseil de sécurité de l'ONU, a affirmé hier la Russie, en soulignant que le règlement de ce problème était « de la compétence de l'AIEA » (Agence internationale pour l'énergie atomique). « Transférer cette question au Conseil de sécurité (de l'ONU), qui est une institution politique, ne correspondrait pas aux intérêts (du règlement) de l'affaire. Ce sont les experts qui doivent s'en occuper », a affirmé le secrétaire du Conseil de sécurité russe, Igor Ivanov, lors d'une conférence de presse. Les États-Unis, qui accusent l'Iran de développer en secret des armes nucléaires, voudraient que le conseil de l'AIEA juge l'Iran coupable de ne pas se conformer aux exigences du Traité de non-prolifération nucléaire et traduise Téhéran devant le Conseil de sécurité de l'ONU pour y encourir d'éventuelles sanctions. L'Iran assure que son programme nucléaire est destiné à fabriquer de l'électricité et qu'il revêt un caractère civil et pacifique. AFP

NIGERIA

Trêve dans le delta

Le chef du groupe sécessionniste qui menace la production pétrolière dans le delta du Niger a assuré hier avoir conclu une trêve avec les autorités nigérianes lors d'une rencontre avec le chef de l'État, Olusegun Abasanjo, à Abuja. « Nous sommes arrivés à un arrangement temporaire, pas un cessez-le-feu. Mais nous avons décidé que, pendant que nous discutons, nous ne tirerons pas sur eux et ils ne tireront pas sur nous », a déclaré le chef de la Force volontaire du peuple du delta du Niger (FVPDN), Mudjahid Dokubo Asari. Cette rencontre n'a cependant pas été confirmée par les services de la présidence. Le ministre nigérian de l'Information, Chukwemeta Chikelu, a simplement annoncé à l'issue du conseil des ministres que « Asari Dokubo et d'autres chefs du delta du Niger étaient à Abuja et discutaient avec nos responsables de la sécurité et d'autres fonctionnaires. C'est normal ». L'armée nigériane a lancé hier une opération contre le FVPN qui a demandé à tous les ressortissants étrangers de quitter la zone, précisant que son mouvement « n'assumera pas le mal qui pourrait être fait à des étrangers ». AFP

NÉPAL

Grève générale

La majeure partie du Népal était paralysée hier pour la 2e journée consécutive par une grève générale décrétée par les maoïstes alors que le gouvernement examine l'éventualité d'un cessez-le-feu pour reprendre les négociations avec la rébellion. La plupart des commerces étaient fermés dans la capitale, Katmandou, et dans l'est du pays, tandis que la circulation était réduite de moitié. Les rebelles ont affirmé avoir décrété cette grève de deux jours pour protester contre la mort de deux de leurs dirigeants, le 3 septembre, dans sud-est du pays, des faits niés par l'armée. Au cours des deux derniers jours, l'armée népalaise a affirmé avoir tué 16 maoïstes présumés, 12 mardi et quatre autres hier. AFP



PHOTO AFP

Pendant qu'une autre discussion fait rage en Italie au sujet du paiement ou du non-paiement d'une rançon aux ravisseurs de Simona Pari et Simona Toretta, le secrétaire d'État des États-Unis, Colin Powell, cherche à désarmorcer une polémique avec la France, qui veut que les opposants armés soient invités à la conférence internationale sur les élections en Irak.

Les deux Simona prônent le retrait italien d'Irak

Les violences antioccupation sont plus étendues que ne l'admet Washington, selon un rapport

JOONEED KHAN

Simona Torretta et Simona Pari, les deux coopérantes rentrées la veille après avoir été retenues comme otages pendant trois semaines en Irak, ont joint leurs voix hier à celles de leurs compatriotes pour réclamer le retrait des soldats italiens de ce pays.

La quasi-totalité des grands centres de population en Irak sont touchés par les violences de la résistance, beaucoup plus que les responsables irakiens et américains ne l'admettent, rapporte entre-temps une étude d'une société privée américaine.

Au milieu de la poursuite des violences des deux côtés hier, le suspense se poursuivait sur le sort des autres otages, dont les deux journalistes français et un technicien britannique, ce dernier ayant apparu sur une vidéo du réseau Al-Jazira pour affirmer que ses ravisseurs ne voulaient pas l'exécuter.

Quelque 25 otages étrangers restent encore détenus en Irak. Depuis le début de la vague d'enlèvements en avril, une trentaine d'otages ont été assassinés par leurs ravisseurs.

Sur le terrain hier, cinq agents du renseignement irakiens ont été abattus près de Bassora tandis qu'à Ramadi un policier a été tué, selon les autorités. Dans le Nord, le représentant irakien de l'ONG World Vision a été assassiné à Mossoul, où six soldats américains et deux irakiens ont été blessés par l'explosion d'une voiture piégée.

La conférence internationale sur les élections en Irak, qui suscite des réserves en Europe, aura probablement lieu dans la seconde quinzaine de novembre, et l'Égypte est bien placée pour l'accueillir, a déclaré hier le secrétaire d'État américain Colin Powell.

Cherchant à désamorcer une polémique avec la France, qui veut que les opposants armés y soient invités et que le retrait américain soit à l'ordre du jour, Powell a estimé que son homologue Michel Barnier « n'a en aucune manière suggéré que l'examen du retrait des forces américaines soit une condition pour la conférence » ni que celle-ci « inclue des gens qui combattent activement le gouvernement » irakien.

En Italie, où une autre discussion fait rage pour savoir si Rome a payé une rançon aux ravisseurs des deux Simona, Luciano Violante, chef du groupe des députés Démocrates de gauche (DS), la principale formation de la gauche modérée, a déclaré hier : « Nous devons sérieusement poser la question du maintien des troupes italiennes en Irak. »

« La détention des deux coopérantes empêchait de le faire, mais maintenant que ce problème est réglé, nous devons reposer la question, parce que le maintien de troupes d'occupation est devenu un des facteurs des désordres et de la guerre en Irak », a-t-il dit.

Le gouvernement italien a envoyé près de 3000 militaires en Irak et leur mission a été prolongée jusqu'à la fin du mois de décembre par un vote du Parlement. Mais l'opinion publique est contre cet engagement, quelque 54 % des personnes interrogées se disant en faveur du rappel du contingent italien dans un sondage de l'hebdomadaire *L'Espresso*.

Au lendemain de leur libération, les deux jeunes femmes ont déclaré hier être de cet avis. « Faut-il faire revenir nos soldats ? Certainement », ont-elles affirmé à la presse.

Membres d'« Un pont pour Bagdad », une ONG pacifiste et pro-irakienne, Simona Torretta et Simona Pari appartiennent au courant opposé à l'invasion américaine.

« Nous ne devons pas oublier l'Irak », a insisté Mme Pari. « Nous devons continuer à dénoncer ce qui se passe dans ce pays et chercher à changer cette brutale réalité », a-t-elle ajouté.

Les conditions de leur libération ont provoqué une autre polémique, alimentée par les déclarations d'un parlementaire italien. L'Italie a versé une rançon, a déclaré le président de la commission des affaires étrangères de la Chambre des députés, Gustavo Selva. Un million de dollars, a précisé le directeur du quotidien koweitien *Al Rai Al Aam*.

« C'est faux », a affirmé le chef de la diplomatie italienne, Franco Frattini. « Aucune rançon n'a été payée », a-t-il assuré.

Le rapport sur l'étendue de la résistance en Irak, réalisé par la firme Special Operations Consulting-Security Management Group basée à Las Vegas, était rendu public hier par le *New York Times*.

« Si vous regardez les chiffres des incidents et que vous les mettez sur une carte, ce ne sont pas quelques provinces, » a déclaré Adam Collins, expert en sécurité et responsable du renseignement pour la firme en Irak.

Celle-ci a recensé plus de 2300 attaques de tous genres dirigées ces 30 derniers jours contre des cibles tant civiles que militaires, soit environ 80 par jour. Le nombre des attaques est plus bas que le pic relevé en avril où il était d'environ 120 par jour, mais l'étude souligne que ces 30 derniers jours aucune province n'a été épargnée.

L'étude, dans ses conclusions, va à l'encontre de la description faite par le premier ministre intérimaire Iyad Allaoui lors de sa visite aux États-Unis la semaine dernière quand il a assuré que 14 des 18 provinces irakiennes « étaient tout à fait sûres, qu'il n'y avait pas de problèmes ».

Le *Washington Post* rapportait aussi hier qu'un nombre croissant de professionnels d'agences de sécurité nationale pensaient que la situation en Irak était bien pire que ce que déclarent en public les responsables de l'administration Bush.

Les gens travaillant pour la CIA « sont furieux de la politique en Irak parce que c'est un désastre », a notamment déclaré un ancien officier du renseignement non identifié, resté en contact avec des responsables de la Centrale.

Avec AFP, AP, Reuters, *NYT*, *Washington Post*, MSNBC







FORUM

Un débat déchirant

Accompagné par sa mère Marielle Houle, le suicide assisté de Charles Fariala atteint de sclérose en plaques, suscite toujours un vif débat parmi nos lecteurs qui ont continué à nous envoyer des courriels en grand nombre hier. En voici quelques-uns.

La conscience avant tout

Quoique le suicide assisté soit criminalisé, la loi ne doit jamais prendre le pas sur nos consciences et la prise de responsabilité qui en découle. Autrement, les humains ne seraient qu'un troupeau docile et passif devant toute forme de pouvoir civil ou militaire. J'admets qu'il faille mettre des balises à des actes qui pourraient facilement se commettre pour des raisons moins nobles, mais je comprends les personnes qui acceptent par amour les risques dans un but humanitaire. Et chaque cas mérite une attention particulière. Nos lois devraient donc être aussi souples qu'elles sont vigilantes. Un père, une mère ou un député comme Sven Robinson méritent notre respect quand ils s'appuient sur leur conscience avant tout.

Georges LeSueur

Un acte héroïque

À mon avis, M^me^ Houle ne devrait pas être punie (par l'emprisonnement du moins) pour son geste de compassion. Il s'agit de son fils. Ne souffre-t-elle pas suffisamment de l'avoir perdu ? Je pense même qu'elle a agi de façon héroïque : elle a accepté la grave décision de son fils en mettant en péril sa propre liberté. On peut comprendre aussi que le travail de M^me^ Houle et de son fils auprès des grands malades non autonomes les a conduits à leur décision : comment accepter, à 36 ans à peine, de se voir dépérir jour après jour quand on connaît très bien les souffrances à venir ? Évidemment, certaines personnes auraient la foi ou la force morale de l'accepter et d'autres, non. Je pense qu'il faut respecter de telles décisions.

Lucie Bonin

Un mort-vivant ?

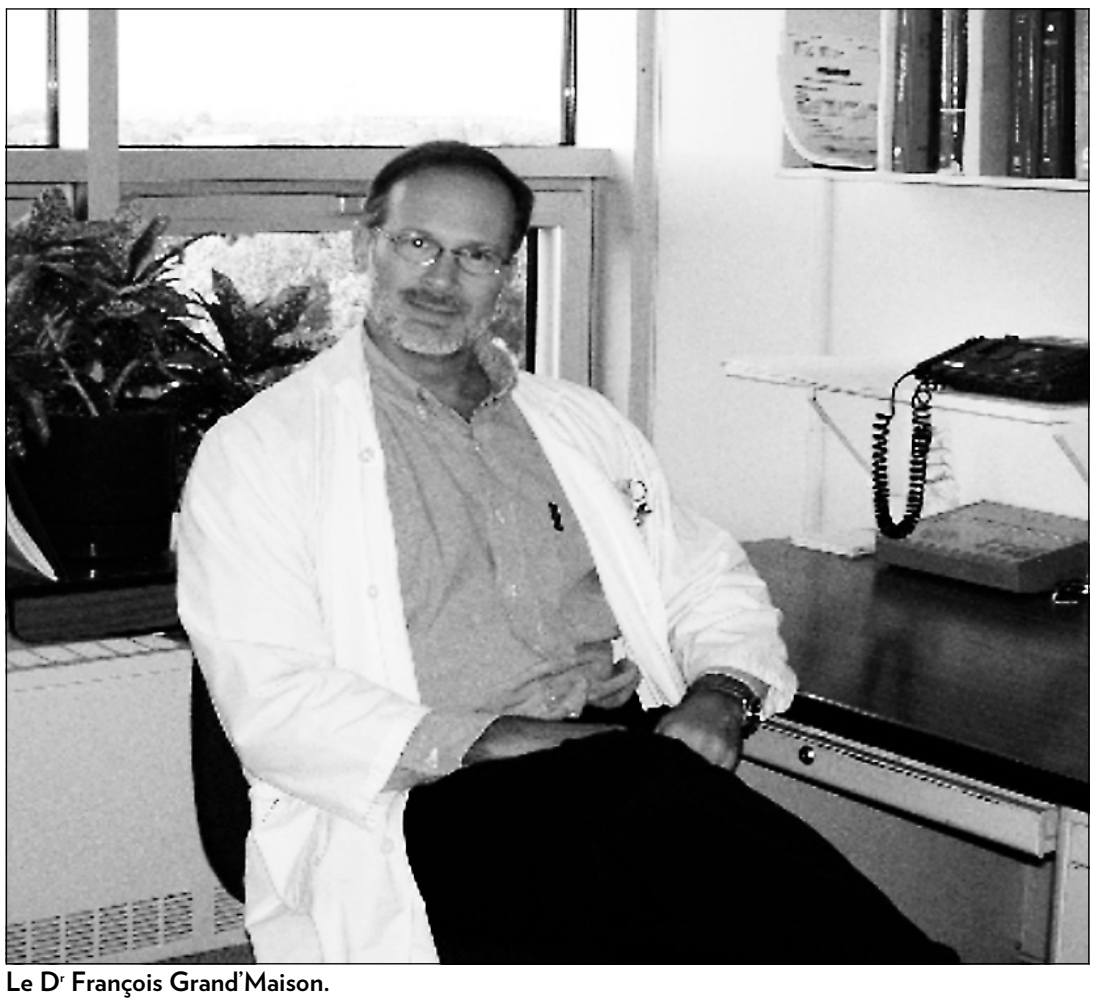
Personnellement, j'appuie à 100 % madame Houle. Son fils était sans doute un mort-vivant. Alléger la souffrance de son enfant, n'est-ce pas le souhait de tous les parents sur la terre... Elle ne l'a pas tué, elle l'a accompagné afin qu'il ne pose pas de geste dans un profond sentiment de solitude. Sans qualité de vie et sans espoir de guérison, je favorise la mort mais je regrette que la loi ne nous donne pas le choix. Accuser une personne de sa présence pendant les derniers moments de sa vie, est-ce là un crime ? Des gens tuent avec violence avec des armes et souvent ils sont innocentés. Comment ne pas se révolter lorsqu'on voit ce que fait la soi-disant « justice » à cette pauvre madame Houle. Elle n'a pas agi avec méchanceté mais avec amour et bonté. Je ne suis pas une jeune révoltée. J'ai 72 ans et je viens de perdre mon fils de 46 ans mort seul dans son appartement suite à une maladie incurable. Heureusement que je ne vivais pas avec lui car je serais comme cette dame sans doute accusée de l'avoir accompagné. Je ne l'aurais pas aidé à mourir mais quand la souffrance est intolérable depuis longtemps le seul souhait est d'arrêter cette souffrance.

Gabrielle Marquis

Qualité de vie ou de soins

Je ne crois pas que c'est un problème de qualité de soins à domicile comme l'affirme le ministre Couillard. Il s'agit plutôt d'un problème de qualité de vie. Lorsqu'un individu détermine qu'il n'a plus ou n'aura plus de qualité de vie à cause de la détérioration de sa santé, a-t-il le droit de se suicider ? A-t-il le droit de demander à quelqu'un de l'assister à mettre un terme à son angoisse de ne plus avoir de qualité de vie ?

R. Melanson



Le D^r^ François Grand'Maison.

Une maladie qui réduit peu l'espérance de vie

FRANÇOIS GRAND'MAISON
L'auteur est chef du service de neurologie à l'hôpital Charles LeMoyne.

Récemment, un homme atteint de sclérose en plaques (SEP) s'enlevait la vie, apparemment aidé d'un proche. En tant que neurologue travaillant quotidiennement avec les personnes atteintes de cette maladie, mon propos ne vise pas à juger la personne qui aurait porté assistance au jeune homme en question, mais plutôt à donner quelques informations sur cette maladie.

La SEP ne réduit pas — ou très peu — l'espérance de vie. La maladie affecte surtout les jeunes femmes et peut se manifester par des troubles de mobilité, de perception sensorielle, du contrôle vésical ou de la vision. La dépression, la douleur et la fatigue sont plus fréquentes que dans la population générale. Ces symptômes sont, au moins en partie, traitables. Selon l'étude épidémiologique la plus récente, cinquante pour cent ont la capacité de marcher sans aucune aide après 25 ans d'évolution.

Des traitements sont disponibles depuis près de 10 ans pour influencer cette évolution et, actuellement, la recherche n'a jamais été aussi active. Les réseaux de support, la Société canadienne de sclérose en plaques et les cliniques médicales spécialisées sont de mieux en mieux organisés pour venir en aide aux personnes atteintes ainsi qu'à leur famille.

La majorité des gens qui souffrent de SEP jouissent de la vie, souvent passionnément, malgré les nombreux défis que leur imposent la maladie. Au fil des années, j'ai appris beaucoup de ces femmes et de ces hommes qui ont parfois dû modifier leurs objectifs de carrière ou leur philosophie de vie pour mieux profiter de chaque journée. Avocates, secrétaires, plombiers, cuisinières, auteures, médecins, enseignantes, policiers, femmes d'affaires, psychologues ou bénévoles, ils élèvent souvent une famille. Pour la grande majorité d'entre eux, il n'est pas question de baisser les bras. Après tout, ne sommes-nous pas artisans de notre propre bonheur ?

La mort à petit feu

JEAN VERRETTE
L'auteur habite à Sainte-Rose.

Il y a des personnes qui meurent à petit feu à tous les jours. Tranquillement, elles s'éteignent en perdant peu à peu leur autonomie, leur dignité, leur mémoire. Souffrances morales et souffrances physiques confondues, elles croupissent dans des CHSLD où on les nourrit aux *grilled cheese*, où le bain se donne une fois par semaine, où on change les couches quand on peut. Tous âges confondus, que vous ayez 36 ans ou 96 ans, que vous souffriez de sclérose en plaques ou de démence.

Préposés de jour, de soir, de nuit en rotation aux étages, l'hôpital tout entier vous a vu les fesses dans votre couche. Les malades les plus chanceux ont de la visite, mais la visite dans un CHSLD ça ne reste pas très longtemps. Les jours, les semaines, les mois, les années passent. Il y a les malades qui restent à la maison avec l'aide des proches. Tôt ou tard, la charge devient trop lourde et peu à peu le découragement s'installe chez le malade et chez le parent aidant. Le placement dans un CHSLD est inévitable.

Un bon soir, le petit feu est presque consommé. Avec l'énergie du désespoir, le malade souffle sur sa dernière flamme ou quelqu'un d'autre souffle pour lui. Le petit feu s'éteint. C'est le suicide ou le suicide assisté. La société se réveille alors. Elle est sous le choc, on réagit : les médecins se défilent, les journalistes écrivent, les lignes ouvertes débordent, la justice tranche. Avait-il le droit ? Faut-il être pour ou contre le suicide assisté ? Mettez-vous un instant à la place de ces malades et vous trouverez la réponse.

Et l'âme ?

Il m'est très difficile de jeter un blâme sévère sur cette mère qui a assisté au suicide de son propre fils, mais il ne m'est guère plus aisé d'imaginer une mère se rendre responsable de la mort de son propre enfant, quelle que soit la condition dans laquelle celui-ci se trouve. Cet incident me fait frémir. Il y a de cela de nombreuses années, j'ai vu une mère inconsolable suite à la mort de sa petite fille de 5 ans atteinte du cancer du cerveau. Quoique l'enfant avait pris l'aspect d'un monstre, le cancer ayant atrocement déformé sa tête, je sais très bien que cette mère n'aurait jamais songé à la faire mourir, voire même contribuer à sa mort. Autres temps, autres moeurs, dit le dicton. Il m'est tout de même extrêmement difficile de rester insensible à ce geste, mais pour une raison que personne n'aura osé soulever. Et, c'est celle de la morale. Certes dans notre société laïcisante, cet aspect ne semble guère déranger la population. On se préoccupe de la position que le tribunal adoptera face à ce cas récent. Dans un même temps, on se questionne sur l'avenue que devra prendre le gouvernement face à ce problème qui resurgit de temps à autres. Pourtant, comme croyant et pratiquant, j'ai peine à croire que la vie nous appartient à ce point que nous pouvons en disposer comme on dispose d'un vieux meuble. Sans pour autant vouloir me livrer à un prêchi-prêcha, je me questionne vraiment. Quelle réception est réservée à l'âme qui a ainsi devancé les desseins du Seigneur quant à l'heure de son départ ultime. Je sais très bien que la très grande majorité des Québécois feront des gorges chaudes face à ma préoccupation du salut des âmes et de la volonté de Dieu. Je me sens tout de même fort à l'aise de soulever ce point.

Armand J. Doré
Anjou

Une société malade

Ce nouveau fait terrible d'une mère donnant la mort à son fils malade montre une fois de plus que notre société ne sait plus aimer. Tous, nous sommes touchés par la douleur et la souffrance de ceux que nous aimons. Mais donner la mort à ces personnes n'a jamais été une preuve d'amour mais bien au contraire une destruction de l'amour puisque l'on coupe le lien qui nous unissait à eux. À ceux qui souffrent, nous devons apporter davantage d'affection, de soutien matériel et financier, de considération car ils sont dans une position défavorable, plus sensibles à la dépression et au découragement. Il faut prendre soin de ces personnes-là car elles ont et gardent beaucoup de valeur pour la société. Combien de personnes handicapées et malades croquent dans la vie car elles trouvent à côté d'elles des gens qui les aident, les stimulent malgré leurs souffrances réelles. Le faux problème de l'euthanasie n'est pas un problème de souffrance mais de perte de l'amour pour ceux qui ont des déficiences. Maintenant, pour être aimé, il faudrait être parfait, physiquement et mentalement normal, ne pas accaparer le temps et l'argent des autres, être autonome. Voilà bien la preuve que notre société est malade car elle devient indifférente aux malheurs des autres : elle ne sait plus aimer. Les pouvoirs publics et chacun de nous, nous devons changer cette mentalité de culture de la mort qui pénètre de plus en plus notre société. Oui, nous sommes capables de trouver en-dedans de nous une force intérieure qui nous pousse à nous dépenser pour les autres, à être capables d'aimer et d'être aimés malgré les malgré car une personne vaut beaucoup plus que tout l'or du monde.

Pierre-Yves Cortès
Montréal

Une question de liberté et de qualité de vie

BENOIT DESCÔTEAUX
L'auteur est Montréalais.

Un des arguments avancés par les tenants du choix de mourir est la qualité de vie. Mais de quoi s'agit-il ? Ma vieille bonne maman a été handicapée pendant les vingt-cinq dernières années de sa vie. Son diabète l'a d'abord rendue aveugle, puis unijambiste ensuite. Quelques années plus tard, elle fut confinée à sa chaise roulante. Elle s'était cassé la hanche. Je ne l'ai jamais entendue me parler de qualité de vie, ni me manifester son intention de mourir. Elle semblait aimer profiter encore de petits plaisirs comme manger ce qu'elle aimait, écouter sa musique préférée et surtout profiter des visites régulières de ses deux garçons, de ses soeurs et frères, de même que de ses moments d'échanges avec le personnel du centre de soins prolongés où elle demeurait.

Cependant, j'ai entendu à quelques reprises des personnes de son entourage nous dire qu'elle serait bien mieux morte. Voilà, me semble-t-il, là où est le danger, à savoir le droit de décider pour l'autre de ce que doit être sa qualité de vie, tellement on l'aime. En pleine santé ou avec une vie sans handicap grave, nous avons des moments, des périodes même, de souffrances morales ou physiques à travers lesquelles nous prenons les moyens pour nous ménager une qualité de vie, une qualité que nous savons adaptée à ce que nous vivons alors. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi pour les personnes handicapées ? Cette question de la qualité de vie n'est-elle pas très relative et très subjective ?

L'autre argument en faveur de son droit de décider du moment de sa mort est la liberté. Nous y tenons à notre liberté. Toutes les religions nous le rappellent d'ailleurs, nous sommes créés entièrement libres, libres de nos choix, des plus simples au plus engageants. Libres de choisir le bien ou le mal, plus souvent qu'autrement libres de naviguer entre les deux, donc libres de vivre et de mourir. C'est alors du côté de nos valeurs qu'il nous faut regarder. Ce sont les conséquences que nous devons peser.

Choisir à chaque jour de continuer à vivre parce que nous considérons la vie comme un bien précieux au-dessus de tout, même de la souffrance ou choisir de mettre fin à sa vie tellement nous ne sommes plus capables de la considérer comme un bien de si grande valeur qu'elle vaille de tant souffrir pour elle. Nous risquons tous un jour ou l'autre d'être confrontés à ce dilemme existentiel. Difficile de prédire comment nous nous en sortirons.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

ÉDITORIAL

La lapidation d'Hydro-Québec



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

La nouvelle selon laquelle, après quelques années inquiétantes, les réservoirs d'Hydro-Québec se sont remplis au cours de l'été a été accueillie avec scepticisme par certains commentateurs. Ceux-ci se sont empressés d'accuser Hydro-Québec de manipuler les chiffres afin de justifier l'abandon du projet du Suroît. À sa face même, cette théorie ne tient pas debout.

Dénoncer Hydro-Québec est devenu un sport national ; il est temps de mettre un terme à une campagne qui relève davantage de la lapidation que de la saine critique.

L'été 2004 a été particulièrement pluvieux dans le nord-est du Canada. Ce n'est pas Hydro-Québec qui le dit, mais Environnement-Canada. Les données du ministère québécois de l'Environnement sur le débit des rivières dans le nord du Québec confirment que celui-ci est très élevé cette année.

L'équation est simple : plus de pluie égale plus d'eau dans les rivières égale plus d'eau dans les réservoirs d'Hydro-Québec. Selon les informations obtenues par notre collègue Denis Lessard, les niveaux d'eau actuels seraient de 24 térawattheures supérieurs à la moyenne historique. Comment est-il possible qu'un seul été suffise à remplir les réservoirs à ras bords, demandent les incrédules ? Cela n'a rien d'exceptionnel. C'est arrivé en 1999. Et il y a eu des années d'hydraulicité bien plus forte encore dans les années 1970 et 1980.

Cette été pluvieux cloue le cercueil — qu'Hydro-Québec, sans le dire publiquement, avait déjà fermé — de la centrale au gaz du Suroît. Certains diront qu'Hydro a toujours su que cette centrale n'était pas nécessaire ; qu'elle a exagéré le risque de pénurie ; et que dans la mesure où ce risque existait, c'est la société elle-même qui en est responsable parce qu'elle a massivement exporté alors que le niveau des réserves baissaient. Ces arguments ne tiennent pas la route.

Le Suroît devait permettre d'éviter d'éventuelles pénuries à court terme, avant que n'entrent en service les nouvelles centrales hydroélectriques actuellement en construction ou en planification. Dès lors que les contestations avaient retardé le projet, le Suroît devenait de moins en moins utile. À la place, Hydro-Québec a entrepris de diminuer ses exportations et d'importer davantage, ce qui affecte sa rentabilité et nous rend dépendants de nos voisins.

Hydro-Québec a-t-elle mal géré ses ressources ? Non. La société a été confrontée à une conjonction de phénomènes imprévisibles : le moratoire sur la construction de barrages (sous la pression des écologistes qui dénoncent aujourd'hui le Suroît), une rarissime succession d'années de faibles précipitations, une croissance phénoménale de la demande. Sans compter les changements d'humeur des politiciens.

Hydro-Québec a souvent fait preuve d'arrogance et d'opacité, et a ainsi contribué à l'érosion de sa crédibilité. Mais cela ne justifie pas qu'on lui mette sur le dos tous les maux de la Terre.

////////////////////////

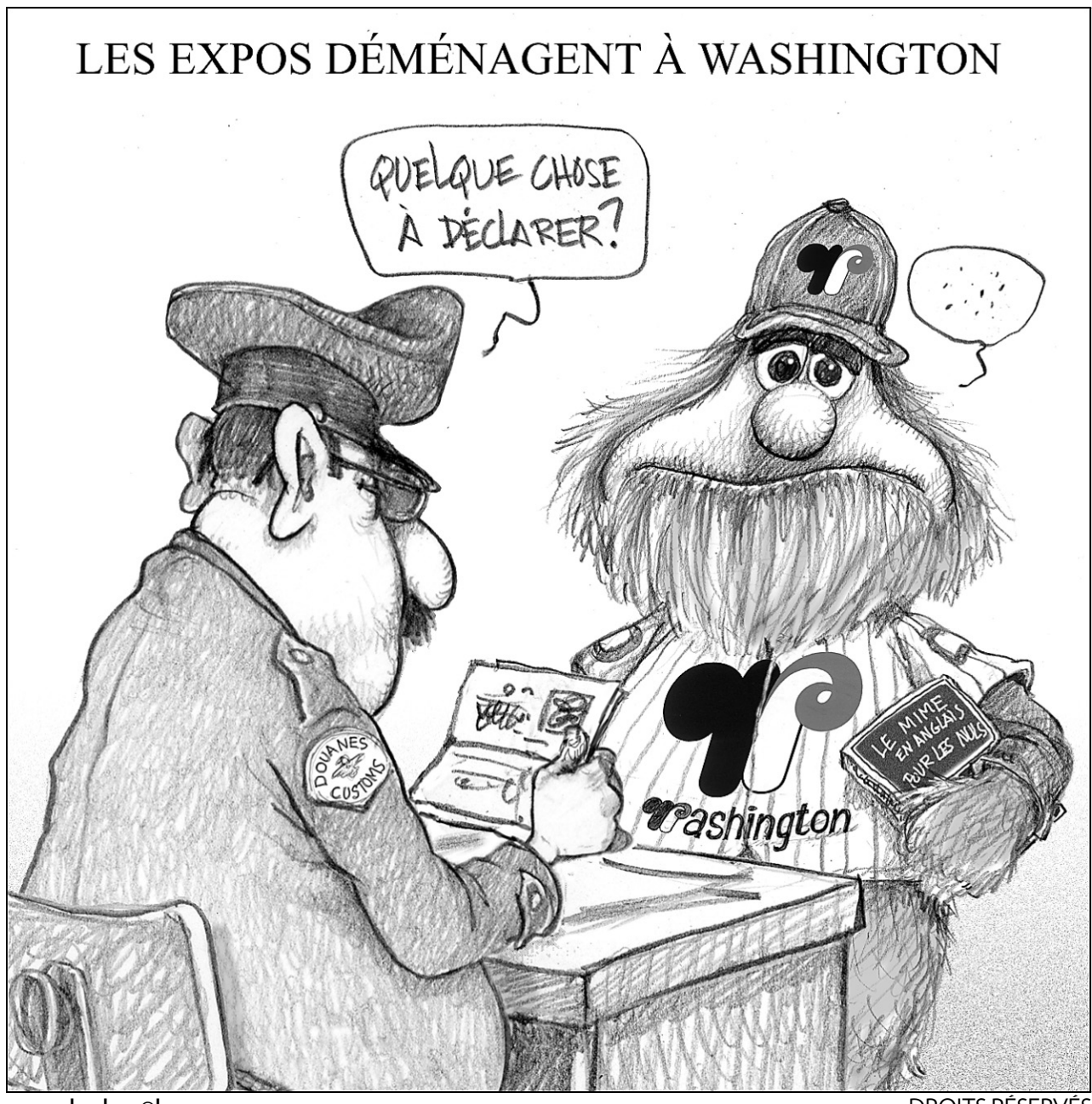
Que faire maintenant ? Gageons que parmi les opposants du Suroît, il s'en trouvera aujourd'hui pour soutenir que comme les réservoirs débordent, il est inutile de construire de nouvelles centrales hydroélectriques ! Le gouvernement ne doit pas les écouter. La prospérité du Québec dépend de ressources hydroélectriques abondantes et fiables.

Une commission parlementaire se penchera cet automne sur l'avenir énergétique du Québec. Les députés se demanderont alors si la gestion des réserves hydrauliques ne devrait pas être plus transparente. Comme le soulignait la Régie de l'énergie, « le sentiment de sécurité collectif, la transparence, tout comme l'efficience des règles de marché doivent primer sur le secret commercial. »

À quelle fréquence ces données devraient-elles être publiées ? La Régie devrait-elle avoir son mot à dire sur la gestion des réserves ?

Tout en étant très sensibles aux arguments en faveur d'une transparence maximale, nous nous devons de constater un fait indéniable : malgré tous les reproches qu'on lui fait, Hydro-Québec n'a jamais manqué à son devoir de fournir aux Québécois de l'énergie propre, bon marché et en quantité suffisante. Bien des producteurs d'électricité du continent ne peuvent en dire autant. Si le système fonctionne, pourquoi vouloir le réparer ?

Hydro-Québec a souvent fait preuve d'arrogance et d'opacité, mais cela ne justifie pas qu'on lui mette sur le dos tous les maux de la Terre.



serge.chapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

OPINION

Partageons la route : oui, mais...

YVAN GIGUÈRE
L'auteur habite à Saguenay.

Il est beau et plein de bonnes intentions le nouveau slogan du ministère des Transports du Québec que l'on retrouve sur des pancartes géantes le long des routes du Québec. La première fois que j'ai vu une de ces affiches, j'étais sur mon vélo entre Sainte-Jeanne-d'Arc et Péribonka en plein parcours de la Véloroute des Bleuets.

Sur l'affiche on voit une roue constituée à moitié de celle d'un vélo et de celle d'une auto, avec l'image d'une route qui défile dessous. Utopique ou irréaliste ce fameux « Partageons la route » que l'on peut lire dans le haut de l'affiche en question ? En fait, pour moi qui étais assis sur mon vélo, roulant sur ce qui me semblait être un passage périlleux de cette véloroute, avec les nombreux camions qui filaient à vive allure à une distance de moins de six ou sept pieds à mes côtés, je me suis senti soudain interpellé par la chose.

Je crois pertinemment que la route, quelle qu'elle soit, ne peut être véritablement partagée avec des véhicules qui pèsent au delà de deux tonnes et qui d'un seul petit impact peuvent vous projeter avec votre vélo dans l'un des plus beaux paysages que l'on retrouvent aux abords des véloroutes.

Mais ce qui peut être vraiment partagé c'est ; la prudence, la modération et le savoir vivre émanant à la fois des automobilistes et des cyclistes, surtout dans les villes. Cela dit et pour en revenir à la Véloroute des Bleuets, j'ai le chapeau bas à la main pour les instigateurs de ce magnifique tracé qui par endroit nous plonge pendant des dizaines de kilomètres en plein bois loin du tumulte des automobiles.

Avec celle du P'tit Train du Nord dans les Laurentides, la Véloroute des Bleuets est une des plus belles au Québec. Mais par endroits la prudence est de mise, car le partage de la route avec les mastodontes à dix roues n'est pas toujours évident. Et c'est ainsi sur bien d'autres véloroutes au Québec.

Mais on dira ce qu'on voudra, il faut quand même une certaine dose de témérité pour aller à vélo sur les routes et particulièrement en ville. Les rues ne sont pas toutes conçues pour les vélos ; cela est une évidence. Mais de grâce, avec le lot d'accidents mortels mettant en cause des automobilistes et des cyclistes au Québec et dont les victimes sont souvent des enfants, je demande au ministère des Transports du Québec, de concert avec les élus des municipalités, de tenir compte des cyclistes et aussi des piétons avant la mise en chantier de nouvelles rues ou de nouveaux boulevards et de prévoir des espaces nécessaires qui leur seront réservés.

LA BOÎTE AUX LETTRES

› Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Merci pour les beaux moments

Et voilà, je viens d'aller chercher mes derniers billets. Je suis triste de voir les gens qui travaillent en sachant que c'est leur dernière journée et qui conservent le sourire malgré la fin de leur emploi. Un gros merci. J'espère que les joueurs auront eu la décence de saluer les partisans ce soir avant de quitter le terrain. À qui la faute ? Au baseball majeur. Il nous ont écoeurés jusqu'à la fin mais nous savons vivre et nous allons leur montrer comment les gens de Montréal remercient les athlètes qu'ils aiment. Ce soir, je m'en vais voir un patient se faire débrancher et mourir. Merci Expos pour les beaux moments que vous nous avez fait passer.

Frédérick Pelletier

Mariage non consommé

Les Expos s'en vont. Normal. Le baseball n'a jamais vraiment pris au Québec. En plus des assistances dérisoires, j'en veux pour preuve que 35 ans après son implantation aucun Québécois ne fait partie des Expos. Pour aggraver leur cas, aucun de ces millionnaires américains ne parle un mot de français ! Que ce soit au hockey, chez le Canadien, ou au soccer, avec l'Impact, une bonne partie des joueurs sont Québécois. Au baseball, aucun ! Le divorce de Montréal avec le baseball n'est pas nécessaire : le mariage n'a jamais été consommé !

Bicho Chéhadé
Montréal

Déprimant !

Je m'appelle Sophie, j'ai 18 ans et je suis étudiante au cégep André-Laurendeau. Le départ des Expos me fait beaucoup de peine parce que j'étais une grande fan depuis l'âge de sept ans, quand mon père m'a amenée pour la toute première fois. Depuis ce temps, j'étais initiée. La valeur de l'équipe a évidemment changé, car l'équipe que j'avais connue dans mon enfance ressemblait à une « all-star team », vu qu'il y avait Pedro Martinez, Rondell White, Henri Rodriguez... et plein de bons joueurs de la sorte. Mais, malgré le changement des joueurs, j'ai toujours apprécié voir un match des Expos et les encourager. Tout ceci est une question d'argent et c'est très décevant. Mon seul désir, présentement, serait de revoir mes Expos sur le terrain l'an prochain et les autres années suivantes. Mais je crois que ce sera impossible... c'est très dommage parce qu'on n'aura plus la chance tout court de voir un match des lignes majeures et cela nous prive d'un grand plaisir.

Sophie Ross-Jacob
Montréal

Bonjour tristesse

Bonjour tristesse... premier roman de Françoise Sagan, décédée la semaine dernière. Quel titre évocateur pour souligner la fin des Expos à Montréal ! Je suis allé au stade, hier soir, pour deux raisons. La première, parce que je suis un passionné du baseball et que j'ai toujours été un supporter inconditionnel des Expos. Je n'ai jamais aimé le Canadien (hockey) ni les Alouettes (football). La seule équipe professionnelle de Montréal que j'ai toujours encouragée, c'est celle des Expos. Depuis le tout début, en 1969. Que de souvenirs ! Le parc Jarry, ce petit stade intime et sympathique où il faisait bon de se retrouver pour passer des heures agréables, à bon prix ! Les bancs de métal, la piscine, à l'arrière du champ droit, l'ineffable et heureusement éphémère Maury Wills. On y a cru en 1973, c'est-à-dire au championnat qu'on aurait pu enlever... à notre cinquième année d'existence ! Puis ce fut le Stade olympique, un édifice construit pour des jeux olympiques et non pour le baseball. Comment peut-on concevoir le baseball sous un toit ! Tout de même, il y a eu les formidables saisons de 1979, 1980, 1981. Les foules accouraient pour encourager les nôtres. Des équipes spectaculaires, des joueurs talentueux ! Puis ce triste lundi d'octobre 1981. Rick Monday nous a fait pleurer. On arrivait au but. On a trébuché à quelques enjambées du coussin. Vivement 1994. Là ça y était. On était les meilleurs... et de loin. On allait enfin savourer le plaisir de la Série mondiale, que les Expos auraient probablement remportée. Non, nous rêvions. La cupidité des joueurs et des propriétaires allaient nous priver de ce bonheur ultime. Ce fut, pour tout dire, le commencement de la fin.

La deuxième raison pour laquelle je suis allé coin Pie IX et Pierre-de-Coubertin, hier soir, c'était pour boucler la boucle, comme on dit. En effet, j'y étais le soir du 7 septembre 1960 pour dire adieu aux Royaux, au défunt stade Delorimier. C'était l'équipe de ma tendre jeunesse, de ma jeune adolescence. J'aurai donc enterré deux équipes, deux époques de ma vie. Mais entre ces deux années de 1960 et de 2004, j'aurai vécu des moments formidables... que je n'oublierai jamais ! Les Expos sont morts. Vive les Expos !

P. Des Marais

EMBELLIR MONTRÉAL

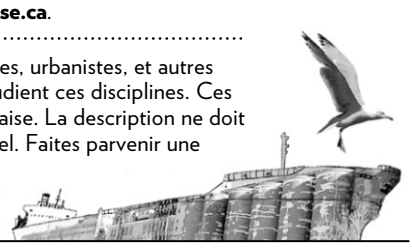


Vous avez une idée audacieuse pour embellir Montréal ? *La Presse* vous invite à soumettre vos propositions dans le cadre du projet Embellir Montréal. Les plus intéressantes seront publiées, et soumises à un vote parmi nos lecteurs. Le projet s'adresse à tous les Montréalais, et comprend deux catégories.

› VOLET «CITOYEN» : Votre projet peut avoir un impact pour l'ensemble de la communauté montréalaise, ou pour un quartier. La description de la proposition ne doit pas dépasser 300 mots et peut être accompagnée d'un support visuel. Faites parvenir votre proposition à **embellir@lapresse.ca**.

› VOLET «PROFESSIONNEL» : Ce volet s'adresse aux architectes, urbanistes, et autres professionnels de l'aménagement urbain, de même qu'à ceux qui étudient ces disciplines. Ces projets doivent avoir un impact pour toute la communauté montréalaise. La description ne doit pas dépasser 300 mots et doit être accompagnée d'un support visuel. Faites parvenir une description du projet à **embellirpro@lapresse.ca** .

DATE LIMITE : SAMEDI 9 OCTOBRE 2004



Expulser Loreto serait inhumain



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

On se demande où est la logique, au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Sergio Loreto, un ancien chauffeur de camion guatémaltèque qui n'a jamais commis de crime, doit être expulsé. (En désespoir de cause, il vient de prendre la clé des champs et nul ne sait où il se cache, sauf son avocat.)

Pendant ce temps, Mahmoud Mohammad Issa Mohammad, un ancien terroriste qui a au moins un mort sur la conscience et qui est entré au pays sous de fausses représentations, continue de vivre tranquillement au Canada.

Comparons les deux cas...

////////////////////////////

M. Loreto vit au Québec depuis 16 ans et s'est marié ici. Il a trois jeunes enfants. Il travaille depuis dix ans comme mécanicien syndiqué chez Pratt & Whitney. Qu'est-ce qui pousse le ministère à briser cette jeune famille et à expulser un citoyen paisible qui gagne honnêtement sa vie ?

L'affaire tient essentiellement à une erreur commise par M. Loreto — une erreur à mettre sur le compte de la candeur. Un immigrant plus roué (ou un vrai criminel) ne se serait pas laissé prendre de la sorte.

En 1993, lors d'une audition suivant sa demande d'asile, M. Loreto avoue innocemment qu'en 1986, il a travaillé comme chauffeur pour l'armée guatémaltèque dont il était réserviste, à l'époque de la dictature. Le commissaire conclut arbitrairement — car il n'y a aucune preuve à cet effet — que les gens qu'il transportait risquaient d'être torturés. À partir de ce récit, il décrète que M. Loreto est un « criminel de guerre » ! D'où l'ordre d'expulsion.

M. Loreto, instruit par l'expérience, réussit ensuite pendant un certain temps à déjouer la bureaucratie : sur le formulaire de requête de résidence permanente qu'il remplit en 1994, il répond par la négative à la question demandant si Ottawa lui a déjà ordonné de quitter le pays. L'affaire traîne, M. Loreto s'installe définitivement et se refait une vie, jusqu'à ce que le mensonge soit découvert.

Bon, d'accord, il ne faut pas mentir au gouvernement. Et une collaboration, aussi superficielle soit-elle, avec les militaires d'une dictature, n'est pas une expérience dont on s'enorgueillit. Mais quand même ! Qui peut sérieusement soutenir que M. Loreto est un « criminel de guerre » ? Qui donc menace-t-il aujourd'hui ? Pourquoi détruire la vie d'un couple et de trois jeunes enfants ?

La ministre Judy Sgro doit passer à l'action : expulser M. Loreto, qui est en outre l'unique pourvoyeur de sa famille, serait bête et inhumain.

////////////////////////////

Le petit mensonge de Sergio Loreto apparaît encore plus anodin, et son expulsion, encore plus injuste, quand on compare son cas à celui de M. Mohammad.

En 1970, sur le tarmac de l'aéroport d'Athènes, deux terroristes, dont M. Mohammad, attaquent un avion d'El Al à coup de grenades et de tirs de AK-47. Un agent de bord est grièvement blessé et un passager est tué.

Reconnu coupable, M. Mohammad est condamné à 17 ans de prison, mais moins d'un an plus tard, il recouvre sa liberté grâce à un autre attentat terroriste. Un autre commando terroriste avait pris en otage un appareil de la Olympic Airways et menaçait de le faire sauter, et le gouvernement grec a cédé en libérant les prisonniers réclamés par les terroristes.

En 1984, M. Mohammad était expulsé de Chypre à cause de ses liens continus avec des organisations terroristes. Trois ans plus tard, il effectue une demande de visa d'immigrant à l'ambassade de Madrid, en mentant évidemment sur son passé criminel. Dix-sept ans après, il est toujours tranquillement domicilié à Brantford, en Ontario.

La chance de M. Mohammad est d'avoir été plus retors que le pauvre chauffeur de camion guatémaltèque (et d'avoir eu des avocats plus habiles).

En 1988, il contourne un ordre d'expulsion en faisant une demande d'asile. Les délais d'audition étant ce qu'ils sont (car chaque demandeur a droit, en vertu de la loi angélique qui gouverne le système canadien, à une entrevue personnalisée), il réussit à gagner six ans. Sa demande est rejetée, et un ordre d'expulsion est rendu contre lui.

Il se prévaut alors d'autres dispositions de la loi en multipliant les appels et les recours à la Cour fédérale du Canada... et nous voilà en 2003. Il devait être expulsé l'an dernier, mais fait maintenant valoir que sa santé chancelante serait compromise au Liban, où les services de santé, allègue-t-il, sont moins avancés qu'au Canada !

Rappelons que toutes ces procédures, dont le coût doit être astronomique (son dossier court sur 13 000 pages et il a eu droit à 40 auditions à tous les niveaux, jusqu'en Cour suprême !), ont été faites aux frais des contribuables, l'aide juridique étant accessible à toutes les étapes du processus.



PHOTO MORTEZA NIKOUBAZI, REUTER©

Avec une version modifiée des missiles de type Shahab 3, l'Iran a la capacité d'atteindre des cibles en Israël ou dans la région du Golfe.

Au bord du gouffre

Le régime de non-prolifération nucléaire est en difficulté dans trois régions stratégiques du globe

MICHEL FORTMANN
ET STÉPHANE ROUSSEL
Les auteurs sont respectivement professeur de science politique à l'Université de Montréal et titulaire de la chaire de recherche du Canada en politiques étrangères et de défense canadiennes à l'Université du Québec à Montréal.

Dès les années 1960, très inquiète des risques de prolifération des armes atomiques, la communauté internationale, menée par les États-Unis et l'URSS, s'est mobilisée afin de conclure un ensemble d'accords destinés à créer un environnement international dénucléarisé. Plus de 180 pays, soit la vaste majorité des membres de l'ONU, adhèrent aujourd'hui, d'une façon ou d'une autre, à ce qu'on appelle le régime multilatéral de non-prolifération et, plus particulièrement, au Traité de non-prolifération. Ce régime, qui constitue une des normes les plus importantes du système international, vient de connaître, en 2003-2004, trois crises qui, si elles ne sont pas résolues rapidement, le condamnent à l'obsolescence à plus ou moins court terme.

Les ambitions nucléaires iraniennes

Dénoncé par des dissidents politiques, le gouvernement iranien a été obligé d'admettre, en 2003, qu'il avait entrepris des recherches destinées à maîtriser le cycle énergétique nucléaire. Qu'est-ce que cela signifie ? Simplement que Téhéran sera bientôt capable de produire non seulement son propre combustible nucléaire, mais également l'uranium enrichi qui entre dans la composition d'une bombe à fission. Les résultats des inspections de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) ont amené plusieurs spécialistes à conclure que le programme d'enrichissement iranien pourrait produire entre 10 et 12 kilogrammes d'uranium militaire d'ici 2005, donc, de quoi fabriquer une bombe. En 2006, Téhéran pourrait produire jusqu'à 500 kg d'uranium militaire par an, ce qui représenterait de 15 à 20 bombes.

Malgré des ambiguïtés, les données disponibles sur le programme iranien semblent confirmer la volonté de Téhéran de se doter de l'arme nucléaire ou, tout du moins, de la capacité d'en produire une rapidement. Les observateurs sont d'autant plus préoccupés que le gouvernement de Téhéran, qui, en 2003, semblait enclin à répondre favorablement aux pressions de la communauté internationale, revient maintenant sur ses promesses et annonce son intention d'aller de l'avant en ce qui concerne son programme nucléaire.

Les pays qui ont ratifié le Traité de non-prolifération doivent faire front commun et définir une politique claire et ferme.

Les États-Unis, exaspérés par ce revirement, tentent actuellement d'amener l'AIEA à porter l'affaire au Conseil de sécurité de l'ONU. L'Iran serait-elle la prochaine cible des Américains après l'Irak ? Les conséquences d'une nucléarisation de l'Iran seraient évidemment catastrophiques, compte tenu de l'instabilité de la région.

La crise coréenne

Depuis 2002, la Corée du Nord est, elle aussi, au banc des accusés de la communauté internationale pour des motifs similaires à l'Iran. La République démocratique populaire de Corée a, en effet, le triste privilège d'être le premier État à s'être retiré du Traité de non-prolifération, le 10 janvier 2003. Subséquemment, Pyongyang a remis en service un réacteur destiné à la production de plutonium. Les autorités nord-coréennes ont également annoncé leur décision de poursuivre la construction de deux autres réacteurs, dont l'achèvement est prévu pour 2005.

La République démocratique populaire de Corée a le triste privilège d'être le premier État à s'être retiré du Traité de non-prolifération, le 10 janvier 2003.

Ces trois réacteurs posséderont, en théorie, la capacité de produire suffisamment de matériaux fissiles pour construire 30 bombes nucléaires par an. Finalement, la Corée du Nord a achevé le retraitement du combustible nucléaire irradié dont elle disposait depuis 1994. Ceci lui permettrait théoriquement de fabriquer de 2 à 5 armes nucléaires durant les deux prochaines années.

Des « Pourparlers à six », auxquels participent tous les acteurs régionaux, ont été entrepris depuis un an, mais ils ont marqué le pas. En fait, à l'automne 2004, le gouvernement nord-coréen a clairement annoncé son intention de ne pas reprendre les négociations tant que Washington poursuivrait ses politiques « agressives ». Pyongyang a d'ailleurs annoncé que la Corée du Nord disposait déjà d'un arsenal nucléaire et a réclamé la reconnaissance de son statut de puissance nucléaire auprès des organisations internationales.

Les conséquences d'une nucléarisation de la péninsule sont extrêmement graves pour la région et pour toute l'Asie. En effet, on voit mal comment le Japon pourrait rester les bras croisés, s'il se confirme que Pyongyang refuse de démanteler son programme nucléaire. La décision du Japon de s'équiper d'armes nucléaires pour assurer sa sécurité constituerait évidemment une secousse géopolitique dont la portée est difficile à imaginer.

La poudrière pakistanaise

Graham Allison, un des meilleurs spécialistes de la politique de sécurité américaine, a récemment souligné que la situation du Pakistan éveillait chez lui autant de craintes que la crise des missiles de Cuba, en 1962. L'un des événements les plus marquants de l'année, dans le domaine de la prolifération, a en effet été la découverte d'un réseau international de trafic d'équipement et de technologie nucléaires dirigé par le professeur Abdul Qadeer Khan, responsable du programme nucléaire pakistanais jusqu'en 2001. Ce dernier aurait, pendant près de 18 ans, vendu les secrets de la bombe à plusieurs pays (Libye, Corée du Nord et Iran), probablement avec la complicité du gouvernement pakistanais.

S'est-il limité à vendre ces technologies à des États ? A-t-il traité avec des terroristes du réseau Al-Qaeda ? C'est ce qui inquiète Graham Allison. Ce dernier souligne, par ailleurs, que le Pakistan compte près de 6000 scientifiques et 45 000 techniciens qui travaillent dans le domaine nucléaire, chacun d'eux pouvant fort bien choisir d'imiter celui que l'on nomme le « père » de la bombe pakistanaise.

Autre préoccupation : le Pakistan est un pays politiquement très fragile et les fondamentalistes occupent une place de plus en plus importante au Parlement et au niveau local. Le président Pervez Musharraf a, par ailleurs, échappé à plusieurs tentatives d'assassinat cette année. Un coup d'État pourrait donc laisser une ou plusieurs bombes nucléaires aux mains d'une des factions qui se disputent le pouvoir. Ironiquement, les autorités pakistanaises, pour éviter que l'Inde ne détruise d'un coup l'arsenal nucléaire pakistanais, ont dispersé la quarantaine de bombes dont elles disposent un peu partout dans le pays. Cela augmente, évidemment, le risque de voir tomber l'une de ces armes aux mains d'un groupe politique dissident.

Une situation sans issue ?

Au vu de ces crises, on ne peut nier que le régime de non-prolifération est en difficulté dans trois régions stratégiques du globe et on ne saurait exagérer l'importance de ces événements pour la stabilité mondiale. La communauté internationale peut-elle se ressaisir et trouver une solution à ces trois cas épineux ? C'est possible, mais à une condition : les pays ayant ratifié le Traité de non-prolifération doivent faire front commun et définir une politique claire et ferme.

Or, cela ne semble pas se produire, si l'on en juge par les hésitations de l'AIEA et les résultats des réunions préparatoires de la conférence d'examen du Traité, qui aura lieu en 2005. Cette conférence a pour objet d'évaluer la situation en matière de non-prolifération et les efforts réalisés en matière de désarmement. Or, le fossé séparant les cinq puissances nucléaires et les autres États, surtout les non-alignés, est considérable. Les pays non dotés d'armes nucléaires veulent voir les cinq grands s'engager plus avant sur la voie du désarmement. Ils voudraient aussi se voir accorder un accès accru aux technologies nucléaires à usage civil.

Par opposition, les puissances nucléaires — surtout les États-Unis — voudraient s'attaquer aux prolifératrices, mais de façon sélective, l'Iran étant au centre des préoccupations américaines. Ce désaccord a marqué toutes les négociations. Pour bien des observateurs, cette impasse montre que le TNP n'est plus un cadre adapté au contexte international contemporain et qu'il est nécessaire d'envisager d'autres mesures pour lutter contre la prolifération.

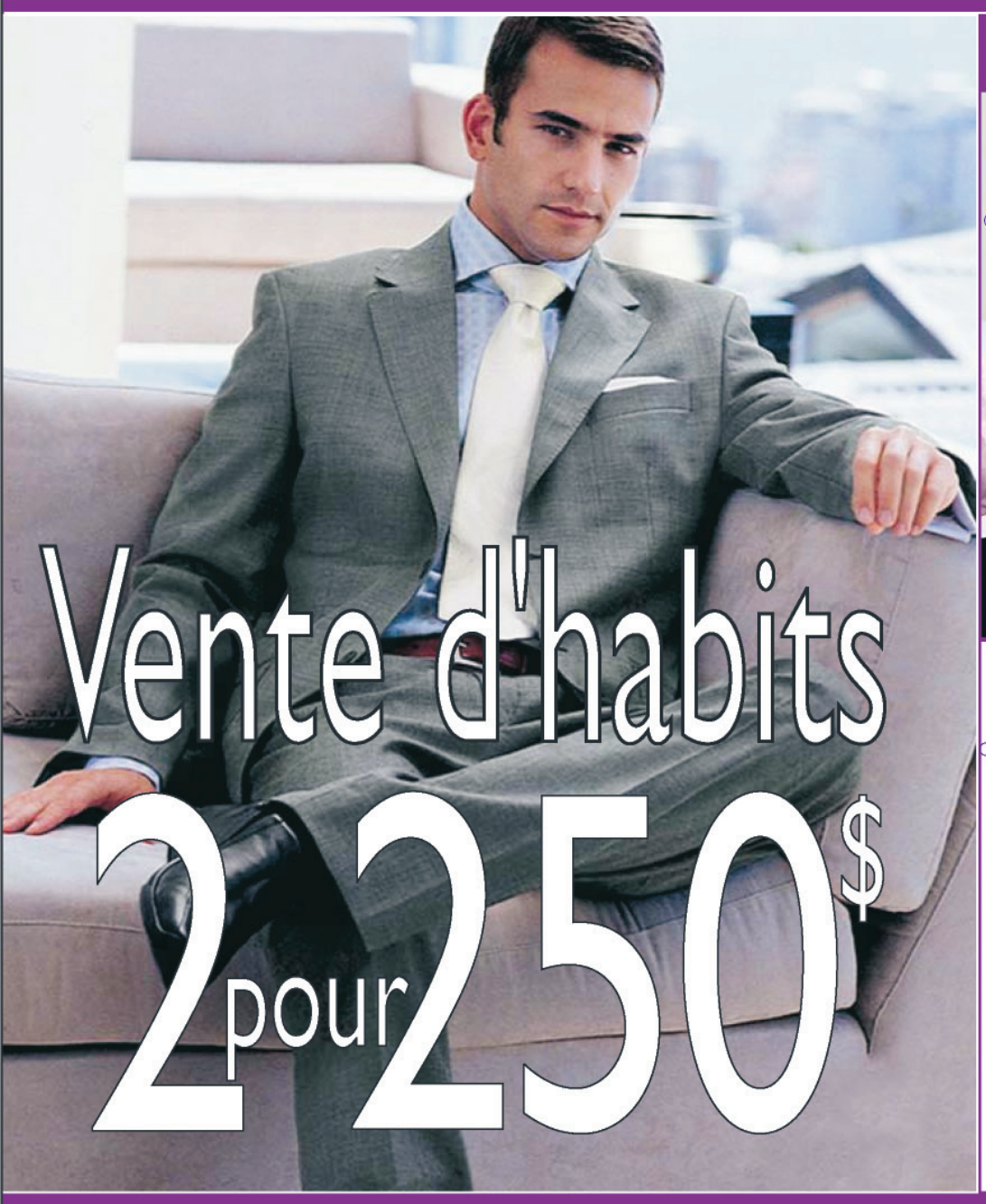
Un rapprochement est-il réalisable, à l'horizon de 2005, entre les États-Unis et la majorité des pays qui forment le régime de non-prolifération ? On se plaît à le souhaiter, mais sans grand espoir.

FAIRWEATHER

FEMME • HOMME

GRANDE OUVERTURE

Venez Assister à Notre Grande Ouverture au Mega Centre Notre Dame à Laval (Autoroute 13)



• HOMME •









DISPONIBLE CHEZ FAIRWEATHER HOMME ET COMPAGNIE INTERNATIONALE I.N.C

HOMME Galeries d'Anjou	HOMME NOTRE DAME MEGA CENTRE	I.N.C. CHAMPLAIN MALL	I.N.C. FAIRVIEW PTE CLAIRE CENTRE	I.N.C. PLACE LAURIER	I.N.C. CARREFOUR LAVAL	I.N.C. PLACE FLEUR DE LYS	I.N.C. LES GALERIES DE LA CAPITALE
(514) 351-2297	(514) 688-6756	(450) 923-9273	(514) 694-9099	(418) 652-9009	(450) 978-4999	(418) 647-4774	(418) 626-6116

• FEMME •











FAIRWEATHER FEMME

FAIRWEATHER MEGA CENTRE NOTRE DAME

GRANDE OUVERTURE

RÉDUCTION DE 10% ADDITIONNELLE SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON
VALIDE JUSQU'AU DIMANCHE 3 OCTOBRE. 2004
DANS TOUS LES FAIRWEATHER
*can not be used in conjunction with any other offer

RÉDUCTION DE
10%*
ADDITIONNELLE SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON

DANS TOUS LES FAIRWEATHER

Place Laurier	Carrefour Laval	Galeries d'Anjou	Place Vertu	Promendes St. Bruno	Fairview Pt e. Claire	Place Versailles	MEGA CENTRE Notre Dame	Angrigon
418-651-4884	450-688-1812	514-352-5155	514-333-0223	450-441-5517	514-694-7447	514-351-2935	450-689-6637	(514) 368-6377

3259756A